TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11702 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 12 - LUNDI 13 SEPTEMBRE 1982

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

4,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Le président Moubarak à Paris

S'il y a un pays au Proche-Orient avec qui la France entretient des relations à la fois développées et sans nuages, c'est bien l'Egypte du président Moubarak. Aussi, la visite quasi impromptue que le raïs — sept mois après sa première réception à l'Elysée par le chef de l'Etat et deux mois et demi avant que celui-ci ne se rende au Caire — fait samedi 11 septembre (au retour d'une tournée en Yougoslavie et en Roumanie) à M. Mitterrand aurait pu ne pas retenir l'attention outre mesure. D'autant plus que le projet franco-egyptien de résolution des Nations unies relatif aux Palestiniens peut apparaître *dépassé*, à cet égard, par les propositions des Américains et des Arabes.

Les Arabes moins les Libyens, mais surtout moins les Egyptiens qui, à eux seuls, représentent un sur trois des habitants de l'aire arabophone. A ce titre, l'escale du raïs, après que la conférence de Fès a reconnu implicitement le droit d'Israël à l'existence et envisagé la réintégration de l'Egypte au sein de la Ligue arabe, vient à point nommé pour que les deux pays en vue que sont, chacun à sa manière, en Méditerranée, la France et l'Egypte confrontent leurs informations et surtout leurs desseins. Les intérêts des deux puissances n'étant pas contradictoires, Paris et Le Caire doivent, dans la conjoncture actuelle, unir leurs efforts pour éviter d'être laissés sur la touche, sous le double effet de la « pax americana » en marche et de la jalouse diplomatie saoudienne, au moment où paraît s'engager un acte capital de la question d'Orient du vingtième siècle.

Chacune des deux capitales va devoir sérieusement s'épauler pour faire face au défi qu deux pays riches et influents, les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, leur lancent dans une région du monde où ni l'un ni l'autre n'ont pourtant de présence géographique. Le projet franco-égyptien à l'ONU, dans la mesure où il est à mi-chemin des propositions de M. Reagan et du roi Fahd, pourrait finalement, peut-être, offrir une possibilité de compromis au Proche-Orient. Il ne sera en tout cas soumis par ses *auteurs* que s'ils jugent tous les membres du Conseil de sécurité prêts à s'y rallier.

Mais une *troisième* nation ayant, elle, directement pignon sur cette mer que les Arabes appellent « Blanche », risque fort de rendre vains les efforts de la France et de l'Egypte : Israël. A l'époque où l'on pouvait encore espérer un prochain retour aux affaires des *travaillistes* israéliens, Le Caire avait beaucoup compté sur l'influence des socialistes français pour amener l'Etat juif à une attitude moins passionnelle à l'égard du dossier palestinien. Si on discerne mal aujourd'hui quelle voie devraient emprunter tant les Français que les Egyptiens pour parvenir à raisonner l'intraitable Menahem Begin, on n'imagine cependant pas les deux partenaires renonçant à toute action dans l'ancienne Palestine.

Autre domaine où la coopération franco-égyptienne joue dans une direction commune : l'Afrique noire, que les deux pays veulent tenir au maximum à l'écart de l'hégémonie des deux superpuissances. Paris et Le Caire divergent toutefois sur certains points secondaires : ainsi, M. Cheysson a toujours estimé que l'on ne gagnerait rien à « isoler » la Libye du colonel Kadhafi, alors que la diplomatie secrète égyptienne se flatte d'avoir été à l'origine de l'échec de la récente conférence de l'Organisation de l'unité africaine à Tripoli. Mais il en faudrait plus pour entailler les solides liens politiques existant entre la France et l'Egypte.

Les dirigeants sortants du P.C. chinois siégeront pour la plupart au nouveau comité central

Le douzième congrès du parti communiste chinois a clôturé ses travaux, ce samedi 11 septembre, après avoir élu les membres suppléants du comité central et ceux de la commission de contrôle de la discipline.

La première réunion du nouveau comité central, au cours de laquelle doivent être formés les organes dirigeants du P.C.C. — bureau politique et secrétariat — est prévue pour dimanche.

Vendredi, le congrès avait élu les deux cent dix membres à part entière du comité central et les cent soixante-douze personnalités appelées à siéger dans la « commission des conseillers », organisme nouvellement créé. La plupart des hauts dirigeants sortants ont retrouvé leurs places au sein du Parlement du parti.

De notre correspondant

Pékin. — La *formation* du comité central et de la commission des *conseillers était attendue* avec impatience après dix jours d'un congrès qui s'est traîné en longueur. La composition de ces deux organismes n'était-elle pas considérée comme l'un des meilleurs points de repère pour juger de la traduction sur le plan des personnes des objectifs politiques (*priorité au développement économique*, séparation accrue du gouvernement et du parti, rajeunissement des cadres) énoncés dans les discours ?

Les réponses que suggère un premier examen des listes communiquées vendredi ne sont peut-être pas toujours celles qui étaient attendues. Elles sont, pour *tout dire, caractérisées* par une ambiguïté que la suite des événements et en particulier l'élection du bureau politique et du secrétariat permettront peut-être de lever.

Le principal sujet de réflexion est fourni par la commission des conseillers. Bien qu'il s'agisse *d'une idée ancienne* — M. Deng Xiaoping en avait proposé la création dans un discours interne dès le mois d'août 1980 — peu de chose en avaient été dites précisément.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 4.)

Les cotisations des salariés à la Sécurité sociale ne seraient pas augmentées avant le 1er juillet 1983

Un conseil des ministres devrait examiner fin septembre un plan de réformes de la Sécurité sociale. Essentiellement axé sur la maîtrise des dépenses, ce projet — *toujours en discussion au* sein du gouvernement — devrait permettre d'éviter toute augmentation des cotisations patronales, *mais aussi salariales, d'ici* au 1er juillet 1983. La révision de l'indexation des prestations devrait en effet permettre d'économiser plus de 15 milliards de francs.

Pas question d'accroître les cotisations des salariés du régime général de la Sécurité sociale. Tel est l'objectif ambitieux de M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales qui devait, dimanche soir, préciser ses intentions au Jury R.T.L. - « le Monde ». Le gouvernement étant *décidé* à respecter sa promesse de bloquer jusqu'au 1er juillet les cotisations patronales, il paraît aussi soucieux, pendant cette même période, de ne pas grever le portefeuille des salariés cotisants.

Cependant, il faut trouver, au moins, 30 milliards de francs environ d'économies ou de recettes pour assurer l'équilibre de cette institution, d'ici à la fin de 1983, *cette prévision n'étant au demeurant* qu'un ordre de grandeur puisque les finances de la Sécurité sociale sont étroitement conditionnées par l'évolution des effectifs cotisants, du chômage et des salaires. C'est ainsi que le blocage des traitements entraînerait un manque à gagner de 4,6 milliards de francs d'ici à la fin de 1982, qui serait compensé pour 1 milliard de francs par le blocage des honoraires et d'autres dépenses.

Pour éviter d'augmenter les cotisations, le gouvernement envisage *une série de réformes :* outre l'institution par voie législative du budget global dans les hôpitaux, dont l'effet financier ne sera pas immédiat, la création d'un « *forfait hôtelier* » (3 à 4 milliards de francs de recettes), celle d'un « *livret de santé* » lié à une surveillance accrue des comportements des médecins et des malades, les pouvoirs publics semblent décidés à réviser l'indexation des prestations sociales. Les indemnités journalières des malades, allocations familiales et pensions des retraités évolueraient en fonction des prix et non plus en fonction des salaires de l'année précédente. Un tel changement aurait des effets positifs sur le budget de la Sécurité sociale puisqu'il permettrait d'économiser plus de 15 milliards de francs.

Ces mesures, assorties d'autres modifications — budgétisation partielle de certaines prestations familiales — devraient permettre d'éviter temporairement un accroissement des cotisations des salariés. Un effort contributif pourrait par la suite être demandé, mais il pourrait s'agir d'un déplafonnement des cotisations ou d'une révision des méthodes de calcul afin de favoriser les entreprises de main-d'œuvre, voire, fin 1983, d'une majoration des cotisations d'assurance-vieillesse, liée à la réforme en cours de la garantie de ressources.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Les ventes d'automobiles étrangères sont restées fortes en août

La situation demeure très délicate dans l'industrie automobile. Le taux de pénétration des firmes étrangères demeure élevé, puisqu'il a atteint 32,82 % en août, et les tensions sociales persistent.

Alors que le travail reprenait chez Talbot à Poissy, où demeure posé le problème de la réintégration de certains ouvriers, l'usine Citroën d'Aulnay a été paralysée, vendredi soir 10 septembre, par un groupe d'ouvriers.

Après Talbot, Citroën ? L'usine Citroën d'Aulnay a été complètement paralysée, vendredi soir, de 18 h. 30 à 22 h. 30, par des débrayages et violences.

Selon la direction, une altercation a éclaté, vers 17 h. 15, dans un atelier de montage opposant des ouvriers maghrébins à un contremaître qui a été « *blessé sérieusement* ». Ensuite, ce « *petit groupe d'ouvriers a parcouru les lignes de montage afin d'arrêter la production* » et des syndiqués C.G.T ont appuyé cette action revendicative. Motif ? A l'origine, aucune revendication précise n'avait été présentée. Le mécontentement s'est manifesté soudainement lorsque des ouvriers *ont constaté l'importance* des retenues sur leur salaire, la direction se faisant rembourser, comme prévu, l'avance égale à 50 % du salaire, versée à la fin du conflit de mai dernier. Mais la tension persistante qui règne depuis la fin du conflit du printemps dernier est aussi une autre explication.

Selon la fédération F.O. de la métallurgie, « *les délégués de chaîne C.G.T. font la loi. Quand un chef donne un ordre, les ouvriers vont voir le délégué pour le consulter avant d'obéir ou de refuser* » ; c'est ainsi que les chaînes sont parfois bloquées et que la production n'était assurée, ces derniers jours qu'à 70 ou 80 %.

(Lire la suite page 13.)

LE P.C.F. ET LA GAUCHE

Une « nouvelle pratique politique »

Le comité directeur du parti socialiste s'est réuni ce week-end à Paris, pour lancer une campagne de soutien à l'action gouvernementale. Dans le rapport d'activité du secrétariat national, M. Jean Poperen a souligné que les socialistes, à la différence des communistes, ont soutenu, dès le début, les deux volets de la politique de blocage des revenus et des prix.

M. Georges Marchais devait inaugurer, samedi, en fin de matinée, la « cité internationale » de la fête de « l'Humanité », à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), et participer ensuite au journal de TF 1. Dans une interview publiée par « Libération », M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, souligne que les ministres *communistes* « inscrivent leur action ministérielle et, collectivement, leur participation au gouvernement dans le très long terme ».

par PATRICK JARREAU

Il y a un peu plus de deux mois, M. Georges Marchais dénonçait, à Ajaccio, la décision du blocage des salaires, qu'il estimait « *injuste et pas du tout nécessaire* » (*le Monde* du 24 juin). La semaine dernière, dans *l'Humanité-Dimanche*, le secrétaire général du P.C.F. soulignait la nécessité de soutenir la consommation, mais il déclarait que « *la question décisive* », pour le redressement de l'économie, est celle de la reconquête du marché intérieur (*le Monde* du 3 septembre). Et, le 6 septembre, le bureau politique appelait les communistes, dans *l'Humanité*, à livrer la « *bataille de la production nationale* ».

S'il ne s'est pas rallié explicitement à la « rigueur », mise à l'ordre du jour par M. Pierre Mauroy, le parti communiste, néanmoins, ne fait pas obstacle à la politique du premier ministre. Il y a plusieurs raisons à cette attitude. Parmi les explications que les communistes avancent de leur échec du printemps 1981, la principale, à leurs yeux, est ce qu'ils appellent « *l'écart entre les exigences objectives de transformation de la société et la conscience des forces populaires telle qu'elle est* » (résolution du vingt-quatrième congrès, février 1982).

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

ÉVOLUTION

La langue évolue.

On lisait naguère dans le Petit Larousse, au mot « bavure », cette définition : « Conséquence d'une action de répression qui fait, de façon imprévue, des victimes innocentes. »

La prochaine édition de ce dictionnaire devra s'enrichir d'un mot nouveau : « non-bavure ». Avec la définition suivante : « Conséquence d'une action de répression qui fait, de façon imprévisible, des victimes inutiles. » *Référence littéraire : Gaston Defferre.*

BRUNO FRAPPAT.

M. PIERRE BEREGOVOY INVITÉ DU « GRAND-JURY - R.T.L.-LE MONDE »

« Le grand jury R.T.L. - *le Monde* » reprend son émission hebdomadaire à partir du dimanche 12 septembre.

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale répondra de 18 h 15 à 19 h 30, dimanche 12 septembre, aux questions des journalistes de la station et du quotidien.

Un entretien avec M. Louis Mexandeau

- **Pas de séparation entre les services de la poste *et ceux des télécommunications***
- **Maintien de la distribution du courrier le samedi *et dans les localités rurales***

(Lire page 8.)

LA NOUVELLE POLITIQUE DES ARTS PLASTIQUES

Optimisme et perplexité

A la veille de l'été, le ministre de la culture, M. Jack Lang, annonçait, au Cateau (1), près de Lille, le nombre impressionnant de soixante-douze mesures (à prendre, plutôt que prises) pour la création artistique, certaines propres à faciliter la vie des artistes, d'autres plus directement liées à la production, certaines touchant la diffusion, d'autres la formation.

C'était une façon de réaffirmer, comme aux premiers jours du gouvernement de la gauche, qu'on s'intéressait de près à la création, en particulier dans le secteur des arts plastiques, *reconnu comme étant « le plus sinistré de notre vie culturelle »*, à un moment où on pouvait commencer à se demander si les grandes promesses étaient bien suivies *d'effets, et à s'interroger sur l'em*ploi des crédits importants attribués en 1982.

A l'automne, dans la perspective d'un budget de la culture pour 1983 beaucoup moins spectaculaire que le précédent et qui n'atteindra pas le 1 % du budget global de l'Etat, on peut se poser à nouveau ces questions. Et se dire que d'avoir calculé large pour 1982 n'était pas tant mettre la charrue devant les bœufs que sage précaution. Car on ne reviendra pas sur les acquis. M. Claude Mollard, le délégué aux arts plastiques, peut encore déclarer qu'il aura l'année prochaine un « bon budget ». « *Sauf pour les emplois* », ajoute-t-il.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 9.)

(1) *Le Monde* du 23 juin.

Le Monde

étranger

EUROPE

Danemark

Le gouvernement centre-droite présentera son programme au début d'octobre

De notre correspondante

Copenhague. — Le nouveau gouvernement minoritaire danois formé par le chef du parti conservateur, M. Poul Schlüter, comprend 8 conservateurs, 8 libéraux, 4 centristes démocrates et 1 chrétien populaire. Il compte 4 femmes et 5 non-parlementaires. Sa moyenne d'âge est de 48 ans contre 52,5 dans le cabinet précédent. Il ne compte que 5 anciens ministres. Cette coalition ne dispose que de 67 des 179 sièges au Parlement ; elle devra donc obtenir l'appui des 9 radicaux et des 16 députés du parti du progrès. L'opposition socialiste a 86 voix.

Le chef du parti libéral, M. Christophersen, a préféré laisser les affaires étrangères à un jeune loup de son parti, M. Elleman-Jensen (un ancien journaliste), pour prendre en main les finances. Il sera néanmoins le numéro deux du gouvernement en tant que vice-premier ministre.

Pour prix de son renoncement au poste de chef de gouvernement, outre les finances et les affaires étrangères, le parti libéral a obtenu les départements ministériels les plus importants : économie, éducation, agriculture, intérieur (qui, au Danemark, gère la santé et le financement de la politique régionale, la police étant contrôlée par le ministère de la justice), énergie et cultes.

Le ministère de la défense a été attribué à M. Hans Engell, âgé de 33 ans, qui était depuis quatre ans le chef du service de presse du parti conservateur. Enfin, le ministère des impôts a été confié à M. Isi Foighle, professeur de droit public et de législation fiscale à l'université de Copenhague. Ce conservateur, âgé de 54 ans, a assumé un grand nombre de responsabilités depuis deux décennies dans diverses organisations internationales (UNESCO, O.C.D.E., C.E.E., Croix-Rouge notamment) ; il a présidé la commission mixte qui a préparé le statut d'autonomie du Groenland et dirigé en 1972-1973 le consistoire des juifs danois.

Le nouveau gouvernement présentera son programme à la rentrée parlementaire qui aura lieu, comme prévu, le 5 octobre. M. Schlüter a indiqué qu'il s'en tiendrait à une politique économique fondée sur la limitation des revenus et la limitation des dépenses publiques. Il a confirmé qu'il n'avait pas l'intention de dévaluer la monnaie danoise, qui avait fléchi ces jours-ci à un point tel que la Banque nationale avait dû dépenser plus de cinq milliards de couronnes (soit quatre milliards de francs) pour la soutenir. Premier effet de l'entrée en fonction de la coalition de centre-droit, le marché monétaire s'est un peu calmé vendredi 10 septembre, mais le cours de la couronne n'est pas encore revenu à la normale.

CAMILLE OLSEN.

M. Poul Schlüter

Un néo-conservateur tranquille

De notre correspondante

La Longue Route, le titre des Mémoires de Poul Homiskov Schlüter, parus il y a trois ans, résume fort bien le chemin patient et obstiné parcouru par ce fils de gros commerçant jutlandais, qui est devenu le premier chef de gouvernement danois issu du parti conservateur depuis 1901.

Né le 3 avril 1929, à Toënder, au seuil de l'Europe continentale, il s'inscrit à quinze ans aux jeunesses du parti conservateur. Huit ans plus tard, il devient leur leader national tout en poursuivant, à Copenhague, des études de droit. Il entre au Parlement en 1964 pour ne plus le quitter. Lors de ses débuts parlementaires, son parti recueille régulièrement de 18 % à 20 % des suffrages. Le rapprochement des conservateurs avec les radicaux (leurs adversaires traditionnels) leur vaudra de participer de 1968 à 1971 à une coalition tripartite avec les libéraux (leurs alliés et concurrents habituels).

Mais l'opinion reprochera aux conservateurs d'avoir trahi leur idéal (notamment en augmentant les charges fiscales, en pratiquant un laxisme douteux et en poussant à une abolition totale de la censure ouvrant la voie à une invasion pornographique...). Les luttes intestines n'arrangent pas leur image de marque, et d'une élection anticipée à l'autre, ils perdent de leur audience. En 1975, les conservateurs n'ont plus de 5,5 % des voix et dix députés.

En 1974, les conservateurs confient à Poul Schlüter la présidence du parti « au moins pour assurer une transition pendant que s'apaiseront les orages », *murmurent les sceptiques, qui le trouvent un peu trop jeune et un peu trop léger. Elégant, l'œil bleu myosotis, doté d'un physique agréable et charmeur, l'allure décontractée mais équilibrée, c'est un orateur habile, qui sait n'être ni cassant ni démagogue.*

Il incarne assez bien ce modèle de néo-conservateur modéré, adapté à son temps, que l'on va retrouver en Norvège avec M. Kaare Willoch et en Suède avec Ulf Adelsohn. De plus, dans le domaine de la gestion pratique, il a fait ses preuves, de 1966 à 1971, comme vice-bourgmestre de la cité satellite de Gladsaxe.

L'homme de transition va patiemment travailler à la renaissance de son parti. Et réussir. Dès 1977, les progrès sont sensibles, et lors des dernières législatives, le 8 décembre 1981, les conservateurs deviennent la deuxième formation du pays, derrière les sociaux-démocrates. Entre-temps, l'image de marque de M. Poul Schlüter a changé, elle aussi. Quelques rides et des tempes grisonnantes lui ont donné « plus de sérieux » *aux yeux de ceux des Danois qui lui trouvaient l'air trop léger. Il s'est affirmé aussi sur le plan international en contribuant à la création de l'Union des démocrates européens, dont la première réunion s'est tenue à Copenhague en 1978. Ses fidèles lui sont reconnaissants d'avoir substitué au masque figé de l'ancienne droite réactionnaire un visage plus humain et plus attrayant qui a su attirer nombre de jeunes, étudiants et lycéens, une garantie pour l'avenir en somme.*

Il apparaît aujourd'hui comme la planche de salut d'un royaume en dérive. L'avenir dira si ce changement n'est qu'un rêve éphémère ou l'amorce d'un véritable tournant après plusieurs décennies de gestion social-démocrate. — C. O.

LE NOUVEAU CABINET

Premier ministre : M. Poul Schlüter (conservateur).

MINISTRES :

Finances et vice-premier ministre : M. Henning Christophersen (libéral).

Affaires étrangères : M. Uffe Ellemann-Jensen (lib.).

Travail : Mme Grethe Fenger-Moeller (cons.).

Logement : M. Niels Bollmann (centre-démocrate).

Energie : M. Knud Enggaard (lib.).

Pêche : M. Henning Grove (cons.).

Défense : M. Hans Engell (cons.).

Intérieur : Mme Britta Schall-Holberg (lib.).

Justice : M. Erik Ninn-Hansen (cons.).

Industrie : M. Ib Stetter (cons.).

Economie : M. Anders Andersen (lib.).

Impôts et taxes : M. Isi Foighel (cons.).

Culte : Mme Elsebeth Koch-Petersen (lib.).

Culture : Mme Mimi Stilling-Jacobsen (centre-dém.).

Agriculture : M. Niels Anker-Kofoed (lib.).

Environnement et affaires nordiques : M. Christian Christensen (chrétien populaire).

Affaires groenlandaises : M. Tom Hoeyem (centre-dém.).

Affaires sociales : M. Palle Simonsen (cons.).

Transports : M. Arne Melchior (centre-dém.).

Education : M. Bertel Haarder (lib.).

M. UFFE ELLEMAN-JENSEN

Un ardent partisan du Marché commun

M. Uffe Elleman-Jensen, né le 4 novembre 1941, appartient au parti libéral comme son père, ancien député et actuellement directeur d'un grand journal de province. Après avoir passé trois ans au groupe de presse conservateur Berlingske comme commentateur des questions commerciales, M. Elleman-Jensen est entré en 1970 à la télévision, où ses commentaires sur les questions d'actualité en ont vite fait une vedette appréciée.

Il quitte l'audiovisuel en 1975 pour Boersen, *l'organe des milieux d'affaires dont il est, pendant quelque temps, le rédacteur en chef. Il est élu en 1977 au Parlement. L'année suivante, il est déjà porte-parole de son groupe et président de la commission parlementaire des marchés européens qui s'occupe des relations avec la C.E.E. C'est un ardent partisan de l'approfondissement et du renforcement de la coopération entre les Dix.*

Membre du bureau de l'Union interparlementaire depuis 1979, il a écrit une série d'essais consacrés aux problèmes du monde moderne, notamment les Nouveaux Millionnaires, la Société dépendante *et* Menaces sur le bien-être. — *C. O.*

Italie

MM. Spadolini et Berlinguer interviennent à leur tour dans la polémique sur l'assassinat du général Dalla Chiesa

De notre correspondant

Rome. — La nécessité de lutter contre la Mafia, mais aussi le souci de ne pas aggraver les accusations portées ces derniers jours contre la démocratie chrétienne, ont marqué, vendredi 10 septembre, plusieurs interventions politiques. D'abord celle de M. Spadolini, président du conseil, qui, dans son discours d'inauguration à la foire du Levant, à Bari, a déclaré : « *La Mafia est un problème national et, à ce titre, doit être combattu par toutes les forces politiques. (...) Il est injuste d'incriminer tout un parti politique ou des courants entiers d'un parti.* »

C'est une défense de la démocratie chrétienne, qu'avait mise en cause, dans une récente interview, le fils du général Dalla Chiesa.

Les propos que devait tenir M. Berlinguer à Palerme étaient également fort attendus. Le dirigeant communiste a, d'entrée de jeu, donné son appui au fils du général, dénonçant lui aussi les complicités entre Mafia et pouvoir politique. Il a cependant nuancé la position de son parti en soulignant qu'il n'entendait pas la lutte contre la Mafia comme une mise en accusation de la démocratie chrétienne. Tout en assurant que « *depuis longtemps, certains dirigeants démocrates-chrétiens siciliens sont liés à la Mafia* », M. Berlinguer a affirmé qu'il ne fallait pas identifier la D.C. et cette organisation.

Un premier rapport de police sur l'assassinat du général Dalla Chiesa doit être remis ce samedi 11 septembre à la magistrature. Ce rapport contiendrait notamment des témoignages et les portraits robots de deux des tueurs. On cherche d'autre part, dans les papiers personnels du général, des notes sur l'enquête qu'il était en train de mener. Dans l'après-midi du jour de son assassinat, il avait téléphoné à un officier des carabiniers qui avait fait partie de son service de sécurité, pour lui dire qu'il y avait probablement un « *espion* » de la Mafia à la préfecture, et qu'on l'avait « *laissé seul comme un Don Quichotte se battant contre des moulins à vent* ». Il n'y a, d'autre part, plus d'espoir de sauver le chauffeur du général, grièvement blessé lors de l'attentat, et qui, depuis, est dans un état de coma profond.

PHILIPPE PONS.

AMÉRIQUES

Argentine

Les trois armes ont reconstitué la junte des commandants en chef

Correspondance

Buenos-Aires. — La junte des commandants en chef de l'armée de terre, de la marine et de l'aviation, qui s'était dissoute le 22 juin, sera reconstituée à partir du 21 septembre. Ce sera là un quasi retour au système antérieur, où trois officiers généraux détenaient les pouvoirs suprêmes — dont celui de nommer et de révoquer le président.

Curieusement, c'est l'armée de l'air, largement responsable de l'éclatement de cette pièce maîtresse du régime militaire instauré en mars 1976, qui a le plus poussé à sa recomposition. Les aviateurs admettent aujourd'hui que leur ex-commandant, le général Lami Dozo, avait commis une grave erreur d'appréciation en se retirant de la conduite des affaires politiques. C'est d'ailleurs en grande partie pour cette raison qu'il avait dû démissionner. Son successeur, le général Hughes, avait affirmé, en prenant ses fonctions, que les forces armées devaient, dans ces circonstances difficiles, refaire rapidement leur unité. Ses efforts, encouragés par le général Nicolaides, commandant en chef de l'armée de terre, et le président de la nation, le général Bignone, ont finalement trouvé un écho favorable au sein de la marine, pourtant critique envers le chef de l'Etat.

La situation institutionnelle créée par la rupture de la junte ne pouvait, de fait, se prolonger. Malgré sa bonne volonté et le soutien des dirigeants politiques, le président ne disposait pas, en effet, de la marge de manœuvre nécessaire pour surmonter les graves difficultés qu'affronte l'Argentine. La plupart des observateurs estimaient qu'il courait le risque d'être renversé par des officiers hostiles à « l'ouverture » en cours.

La difficile question de la renégociation de la dette extérieure a, sans aucun doute, précipité la réunification des trois forces. L'aviation, la marine et les secteurs « durs » de l'armée de terre craignaient, en effet, que, pressé par le Fonds monétaire international, les Etats-Unis et les banques commerciales, le président n'acceptât un peu trop vite la normalisation des relations économiques entre Londres et Buenos-Aires. Dans un communiqué qui disait tout haut ce que beaucoup de militaires pensaient tout bas, l'armée de l'air avait fait savoir, alors que le ministre de l'économie se trouvait à la session du F.M.I. à Toronto, que l'Argentine ne devait débloquer les fonds britanniques que si les négociations entre les deux pays sur le problème de la souveraineté progressaient. Il est clair, désormais, que la décision en la matière sera prise par les trois commandants.

La situation financière n'est pas le seul facteur expliquant la reconstitution de la junte. Il y a aussi la question des « disparus », dont la solution conditionne, de l'avis général, le retour à la démocratie. Les partis politiques, l'épiscopat catholique et la presse, longtemps discrets sur ce sujet, demandent avec de plus en plus d'insistance aux autorités militaires de rompre leur silence. Il n'est pas jusqu'à d'anciens membres du gouvernement militaire qui n'exigent la vérité. C'est le cas de M. Juan Alemann, secrétaire d'Etat aux finances dans le gouvernement du général Videla, qui vient de réclamer une enquête sur la disparition, fin 1978, de M. Hidalgo Sola, alors ambassadeur d'Argentine au Venezuela.

Le général Bignone a déclaré récemment que son gouvernement recherchait « *la meilleure solution* » pour ce douloureux problème. Celle-ci pourrait consister, selon les militaires, en une large amnistie pour ceux qui ont commis des « *excès* » durant la répression, ainsi que pour les actuels détenus politiques.

Le fonctionnement normal de la junte devrait conférer une plus grande stabilité au gouvernement du général Bignone. Il n'est pas certain, toutefois, que ce dernier y gagne en efficacité. Sauf durant les périodes où le commandant en chef de l'armée de terre était en même temps président, comme ce fut le cas des généraux Videla jusqu'en 1978, et Galtieri (de décembre 1981 à juin 1982), les relations entre la junte et le chef de l'exécutif ont, en effet, été difficiles. On a même assisté à une véritable paralysie du pouvoir sous la courte présidence du général Viola, en 1981. En sera-t-il autrement dans les circonstances actuelles ? On peut en douter, même si on affirme, dans l'entourage du général Bignone, que celui-ci est décidé à défendre ses prérogatives. Il devra, de toute façon, tenir compte de l'avis de la marine et de l'aviation. Celles-ci ont déjà fait savoir qu'elles n'étaient pas d'accord sur sa politique étrangère, et ont sévèrement critiqué la rencontre entre le président et la centrale syndicale péroniste « dure ».

Une question ne continue pas moins de se poser. L'armée de terre pourra-t-elle échapper à une épuration semblable à celle qui a entraîné le renouvellement à peu près complet de la haute hiérarchie de l'aviation, et qui devait provoquer, après le départ de l'amiral Anaya, le 1er octobre, la mise à la retraite de nombreux vice-amiraux et contre-amiraux en fonction durant la guerre des Malouines ?

Le général Nicolaides semble vouloir agir en douceur et sans précipitation. Les conclusions du « rapport Calvi » (du nom du général chargé d'évaluer la conduite au combat des officiers de l'armée de terre) seraient très modérées et ne proposeraient ni sanctions ni bouleversement de la hiérarchie. Une telle attitude risque toutefois de mécontenter fortement de nombreux généraux de brigade, et surtout les jeunes officiers qui estiment que leur heure est venue. La plupart des observateurs pensent, cependant, que, même si ces derniers décidaient de passer à l'action, leur coup de force n'empêcherait pas nécessairement le retour à la démocratie promis par général Bignone.

JACQUES DESPRÈS.

Nicaragua

● LA MISE EN LIBERTÉ de trois cent cinquante ex-gardes somozistes, qui purgeaient des peines de prison de trois ans, a été ordonnée par la junte nicaraguayenne, a-t-on appris à Managua, ce samedi 11 septembre. Cette décision des autorités sandinistes serait intervenue après des négociations menées par la commission nationale des droits de l'homme. Quarante-six prisonniers avaient déjà été mis en liberté ces derniers jours. — *(A.F.P.).*

La construction du gazoduc euro-sibérien

LONDRES ORDONNE A DEUX NOUVELLES FIRMES DE PASSER OUTRE A L'EMBARGO AMÉRICAIN

(De notre correspondant.)

Londres. — Le gouvernement britannique n'a pas attendu longtemps pour manifester sa totale opposition aux sanctions prises par l'administration américaine contre la firme John Brown Engeneering, qui a livré à l'U.R.S.S six turbines destinées au gazoduc euro-sibérien. Le lendemain même de la décision américaine, il a ordonné, vendredi 10 septembre, à deux autres filiales britanniques de compagnies américaines d'honorer leurs contrats avec Moscou, en vertu de la loi sur la protection des intérêts commerciaux, sans se soucier d'éventuelles mesures de représailles. Six firmes britanniques sont maintenant sous le coup de cette loi. Si elles contrevenaient à l'ordre du gouvernement, elles seraient passibles de lourdes peines d'amende.

Les deux nouvelles sociétés sont Walter Kide, qui a signé, pour la fourniture d'équipements de lutte contre l'incendie pour les stations de pompage, un contrat de 8 millions de livres (1), représentant environ la moitié de son chiffre d'affaires annuel, et Andrew Corporation, sous-traitant de Thomson-C.S.F., qui livrera des équipements de communication pour un peu plus de 1 million de livres. Aucune de ces deux sociétés n'utilise de composants américains dans les équipements destinés à l'U.R.S.S., et dont la livraison est prévue pour le mois prochain.

La société John Brown a, d'autre part, décidé de continuer la livraison des quinze autres turbines prévues dans le contrat global de 104 millions de livres (2). Jusqu'à maintenant, elle utilisait des lames de rotor fabriquées par General Electric, mais pourrait, à la suite des sanctions de Washington, s'adresser à la société française Alsthom Atlantique, qui travaille toutefois sous licence américaine.

DANIEL VERNET.

(1) Une livre vaut environ 12 francs français.

(2) Et non de 140 millions, comme il a été écrit par erreur dans nos éditions datées du 11 septembre.

Canada

M. Trudeau remanie son gouvernement pour tenter de désamorcer les critiques contre sa gestion de l'économie

De notre correspondant

Montréal. — Afin de prouver qu'il est résolu à faire face à la détérioration rapide de l'économie canadienne et à la montée spectaculaire du chômage (12,2 % de la population active en août, contre 7,2 % un an plus tôt), M. Pierre Elliott Trudeau a procédé, le vendredi 10 septembre, à un remaniement ministériel. Les premières réactions indiquent déjà que les changements apportés par le premier ministre libéral à la composition de son gouvernement ne devraient guère rassurer ses compatriotes. Le parti conservateur, dans l'opposition, parle de « *transfusion dans un corps de moribond* » ; les milieux d'affaires manifestent aussi leur scepticisme. Ils s'inquiètent, en particulier, de la nomination, au ministère des finances, de M. Mark Lalonde. Celui-ci détenait, jusqu'alors, le portefeuille de l'énergie ; à ce titre, il a promu, une politique de « canadianisation » de l'industrie pétrolière qui reste très controversée.

Outre M. Lalonde, trois autres ministres sont affectés à de nouvelles fonctions. L'ancien responsable des finances, M. Allan MacEachen, qui a dû présenter un second budget à la suite de graves erreurs de prévision, devient responsable des affaires extérieures. Il avait déjà occupé ce poste dans un gouvernement précédent ; à ce titre il avait coprésidé la première grande conférence Nord-Sud, à Paris, en 1975. Il remplace M. Mark MacGuigan, dont le bilan à la tête de la diplomatie canadienne n'est guère reluisant. M. MacGuigan, pour sa part, prend le ministère de la justice, jusqu'alors dirigé par M. Jean Chrétien. Et ce dernier devient ministre de l'énergie, des mines, et des ressources. Il sera donc chargé de la politique de « canadianisation », dont l'objectif est de faire passer, d'ici à 1990, les intérêts nationaux dans l'industrie pétrolière de 25 % à 50 %.

Une nouvelle personnalité entre au gouvernement. Il s'agit d'un sénateur, M. Jack Austin, qui devient ministre d'Etat chargé du développement social. La nomination de deux Québécois, MM. Lalonde et Chrétien, à la tête de deux ministères-clés, est considérée dans certains milieux comme un renforcement du *french power* à Ottawa (les ministres francophones représentent le tiers du cabinet). Ces deux hommes pourraient favoriser l'adoption d'une politique visant à renforcer l'indépendance du Canada par rapport à son principal partenaire commercial, les Etats-Unis, qui absorbent environ 70 % des exportations canadiennes.

M. Trudeau voudrait convaincre ses concitoyens qu'ils doivent se serrer la ceinture pour affronter la crise. Outre le chômage, un autre élément illustre la gravité de la situation : le produit national brut a baissé de 6 % en un an. Conformément aux recommandations du Fonds monétaire international, qui s'est réuni ces derniers jours à Toronto, le gouvernement canadien accorde la priorité à la lutte contre l'inflation. Celle-ci a légèrement diminué entre mai et août, passant de 11,8 % à 10,8 %. Une nouvelle politique salariale, annoncée à la fin juin par le gouvernement, vise à limiter les augmentations de salaires à 6 % cette année et à 5 % en 1983, afin de ramener l'inflation à 6 %. M. Trudeau s'est fait fort de convaincre les Canadiens d'accepter volontairement ces restrictions.

Au-delà des problèmes économiques auxquels M. Trudeau n'est jamais vraiment parvenu à s'intéresser, aux dires mêmes de plusieurs députés de son parti, l'entourage du premier ministre semble surtout préoccupé par la baisse constante du parti libéral dans les sondages. M. Trudeau n'est même plus à l'abri de manifestations d'hostilité, comme il a pu s'en rendre compte lors de ses vacances, en août. Des mécontents s'en sont pris, à trois reprises, au train spécial qui le transportait avec ses enfants dans l'ouest du pays.

Quelques jours plus tard, il annulait le voyage officiel qu'il devait effectuer en Asie du Sud-Est en septembre, afin de porter « *toute son attention à l'économie* ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

PROCHE-ORIENT

Le plan de paix arabe de Fès et ses répercussions

Au centre des conversations que doit avoir, ce samedi 11 septembre à l'Elysée, le président égyptien M. Moubarak avec M. Mitterrand, le sommet de Fès est élogieusement commenté dans le monde arabe, à l'exception de la Libye. M. Yasser Arafat, de passage à Alger, a assuré que les résultats de la réunion étaient « positifs et importants, surtout dans les difficiles conditions actuelles ». L'agence officielle syrienne fait état de la décision de Beyrouth de mettre fin à la présence des forces de Damas au Liban. Elle rappelle que les points de vue syrien et irakien à propos de la guerre du Golfe « demeurent radicalement différents ». Le premier ministre tunisien, M. Mzali, se félicite que, « pour la première fois, les Arabes soient d'accord sur des propositions constructives » et rappelle le rôle de précurseur joué par le président Bourguiba.

Pour le premier vice-premier ministre irakien, M. Taha Yassine Ramadan, Fès vient d'abriter « l'un des plus riches sommets arabes ». Au Caire, la radio voit dans le plan de Fès de « nombreux éléments positifs », mais invite les auteurs de ce texte à « ne pas l'assimiler à un rejet de l'initiative américaine avec laquelle il n'est pas en contradiction ».

● A WASHINGTON, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a rappelé que de profondes divergences subsistaient entre les positions arabe et américaine. Il a toutefois ajouté : « Si la Ligue arabe a vraiment reconnu le droit à l'existence d'Israël, alors il s'agit d'une véritable percée. » Selon M. Shultz, rien ne « saurait faire dévier le président Reagan des principes de son propre plan », mais « maintenant que les parties ont annoncé leur position de départ, le temps est venu de discuter calmement ».

● A MOSCOU, l'agence Tass, s'abstenant de commentaires sur le sommet mais s'en prenant aux déclarations du secrétaire d'Etat, estime que les Etats-Unis « cherchent à entrainer les Arabes dans des conversations futiles dans le cadre de Camp David sous le couvert desquelles Israël pourrait poursuivre ses agressions ».

● A PEKIN, l'agence Chine nouvelle estime que les Etats arabes viennent de prouver leur « capacité à sauvegarder eux-mêmes leurs intérêts nationaux » en « renforçant leur unité ».

● A TEHERAN, le président Khamenei a assuré que les décisions de Fès « visaient à anéantir le mouvement révolutionnaire palestinien ».

M. Yasser Arafat est attendu à Rome le 15 septembre pour y participer à la conférence mondiale de l'union interparlementaire auprès de laquelle le conseil palestinien a un statut d'observateur. Le bureau romain de l'O.L.P. assure que, à cette occasion, il sera reçu en audience privée par le pape et aura un entretien avec le président Pertini. Alors que le Vatican, conformément à sa pratique constante, ne confirmait ni ne démentait ce type de rencontre, le président de la République italienne s'est dit « prêt à recevoir » le chef de l'O.L.P. — (A.F.P., A.P.)

« Notre premier objectif est de parvenir à un état de non-belligérance dans la région »

déclare le roi Hassan II

De notre envoyé spécial

Fès. — *« Au Liban, Israël a tué l'âme de milliers d'enfants et nous paierons, dans les années 1990, ce qui a été fait là-bas. Le monde arabe, sans renoncer à ses droits, a décidé d'ouvrir un nouveau registre dans l'histoire. J'espère que cet appel sera entendu. »* C'est sur cette note d'émotion que le roi Hassan II a terminé, vendredi 10 septembre, la conférence de presse au cours de laquelle il a donné d'utiles précisions sur les décisions que viennent de prendre les chefs d'Etat arabes.

« Ce qui s'est passé à Beyrouth, avait-il dit en amorçant une conclusion qui semblait surtout destinée aux Occidentaux, *est beaucoup plus dramatique que nous pouvons le supposer parce que dans huit ou dix ans nous allons moissonner ce qu'Israël aura semé : une vague de terrorisme aveugle sans barrière ni idéologie. »* Le roi a évoqué de façon pathétique le *« traumatisme subi par tous ces enfants qui n'ont rien fait et qui ont vu leurs parents éventrés »,* tous ces enfants qui *« au lieu de jouer avec des poupées et des jouets mécaniques jouent avec de vrais fusils ». « Je ne comprends pas,* a-t-il ajouté, *qu'il n'y ait pas eu dans le monde un vaste mouvement de solidarité comme pour les petits orphelins vietnamiens ! »*

Dégageant la philosophie du point 7 du *« plan de paix arabe »,* qui prévoit que *« le Conseil de sécurité garantit la paix entre tous les Etats de la région »,* le souverain a expliqué que son objectif est de mettre fin à la situation de guerre qui prévaut depuis 1948. L'établissement de la paix suppose deux étapes. *« La première consiste,* a-t-il dit, *à parvenir à un état de non-belligérance entre les Etats de la région dans les frontières d'avant la guerre de 1967. »* La deuxième, celle de la reconnaissance (échange d'am- relations commerciales, etc.), n'est pas couverte par ce texte, précise le roi, qui ajoute : *« Pour le moment, il s'agit d'assurer la première étape, et cela représentera déjà un énorme pas vers la paix. »*

M. Arafat dans la « commisison d'explication »

Le souverain précise également que le Conseil de sécurité a été choisi comme garant pour trois raisons : 1) il s'agit d'une assemblée restreinte, ce qui lui assurera une plus grande efficacité ; 2) il comprend cinq membres permanents et a donc un caractère de péréunité ; 3) cela permettra en outre d'associer au règlement, en plus des Etats-Unis, l'Union soviétique, la France, la Grande-Bretagne et la Chine.

A la question de savoir quels sont les atouts du monde arabe pour réussir, Hassan II répond : *« Ils sont nombreux. Il y a d'abord le génocide qui s'est produit au Liban et qui a débridé toutes les censures. Les médias, en Amérique, ont été libérés des censures sionistes. »* Le roi considère ensuite qu'Israël a *« perdu »* au Liban sa première guerre, *« militairement, parce qu'il n'a pas pu occuper le terrain, moralement, parce que ce qu'il a fait est inacceptable, politiquement, parce que le temps des guerres éclairs est révolu ».* Autre atout : les Arabes ne se contentent plus de demander l'évacuation des territoires occupés, mais *« présentent un plan de paix cohérent et, pour la première fois, acceptent que la plus haute autorité internationale garantisse la coexistence pacifique de tous les Etats de la région ».*

« Nous avons aussi des moyens de pression politiques qui ne sont pas à dédaigner », observe le souverain, en soulignant qu'Israël ne peut pas *« s'entêter éternellement à rejeter les résolutions de l'ONU ».* Faisant l'autocritique du monde arabe, il déclare : *« Nous avons souvent parlé de guerre économique et rarement de coopération. Le monde en a assez de ce chantage... Nous disposons d'autres moyens. La meilleure des pressions, c'est la justice. »*

La commission chargée d'exposer le plan de paix arabe comprendrait sept membres dont les noms n'ont pas encore été rendus publics. Il s'agirait de l'Arabie Saoudite, de la Jordanie, de la Syrie, de l'O.L.P., du Maroc, de la Tunisie et, enfin, de l'Algérie si le président Chadli Bendjedid, qui n'a pas assisté au sommet, donne son accord. Ces membres seront les chefs d'Etats et le président de l'O.L.P. A la question de savoir ce qui se passerait si les Etats-Unis ou tout autre Etat refusaient de recevoir M. Yasser Arafat, le roi a répondu : *« Nous avons prévu que cela puisse se produire. Cela n'entamerait en rien la mission. Les démarches seraient faites, la première fois, par l'ensemble de la commission, mais, par la suite, trois ou quatre membres pourraient parler au nom des sept. »*

En ce qui concerne le différend entre la Syrie et l'Irak, le souverain a souligné le rapprochement qui s'est produit entre les deux pays au cours du sommet et a révélé que les présidents Hafez El Assad et Saddam Husseim se rencontreront dans un mois ou deux en présence du roi Fahd d'Arabie. Il s'est, en revanche, montré discret sur les autres décisions qui n'ont pas encore été rendues publiques.

Au sujet du conflit entre l'Irak et l'Iran, les chefs d'Etat de la région auraient, dit-on ici, décidé de prendre des mesures concrètes si Téhéran ne répondait pas à l'appel du sommet réclamant la cessation des hostilités. En effet, l'Iran avait réclamé un dédommagement de 100 milliards de dollars et refusé les 25 milliards proposés par les pays du Golfe, les trouvant insufisants ; ces Etats envisageraient de doubler cette somme non certes pour la proposer à Téhéran, mais pour financer une force militaire commune qui ferait face au régime de l'imam Khomeiny. Par ailleurs, pour ce qui est de la réintégration de l'Egypte dans la famille arabe, la solution que proposerait la délégation qui devrait se rendre au Caire serait que le président Moubarak se rallie au plan de paix arabe, ce qui supposerait qu'il considère les accords de Camp David comme étant dépassés. Les chefs d'Etat ne demanderaient plus à l'Egypte de rompre avec Israël pour être réintégrée.

Enfin, comme nous demandions au roi ce qu'il imaginerait pour faire sortir l'O.U.A. de l'impasse, il a rappelé que ce n'est pas le Maroc qui a *« déclenché le cataclysme qui s'est produit en février dernier à Addis-Abeba »* (l'admission de la République arabe sahraouie démocratique par le conseil des ministres comme cinquante et unième membre). Il a prôné la convocation d'un sommet extraordinaire et suggéré qu'il se tienne non pas à Nairobi en raison de la tentative de coup d'Etat qui s'est produite récemment dans la capitale kényane, mais *« dans un pays neutre »,* par exemple *« au siège de l'ONU à Genève, loin de l'atmosphère africaine, qui est lourde ».*

PAUL BALTA.

● *M. Nayef Hawatmeh,* chef du Front démocratique pour la libération de la Palestine, l'une des composantes de l'O.L.P., a déclaré, selon les journaux de Beyrouth du 10 septembre : *« Nous nous regroupons dans la vallée de la Bekaa et dans le Nord et mènerons une guerre pour chaque pouce de terrain contre Israël. »* Selon les mêmes journaux, le chef du F.D.P.L.P. a tenu ces propos au camp palestinien de Nahr-El-Bared, près de Tripoli, au nord du Liban. M. Hawatmeh aurait passé la frontière syrienne jeudi et inspecté des positions palestiniennes dans la vallée de la Bekaa et dans le nord du Liban. — *(A.P.)*

JÉRUSALEM : une nouvelle déclaration de guerre

De notre correspondant

Jérusalem. — *« C'est une nouvelle déclaration de guerre contre Israël »,* a déclaré, vendredi 10 septembre, le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, confirmant ainsi le *« rejet total »* des conclusions du sommet de Fès par le gouvernement israélien (nos dernières éditions du 11 septembre). Cette condamnation absolue était à prévoir, M. Shamir, comme les autres dirigeants israéliens, s'attachant à souligner que rien ne peut changer dans la politique des pays arabes à l'égard d'Israël. *« Ce plan traduit la même haine d'Israël,* a-t-il ajouté ; *c'est le même refrain, mais qui a reçu cette fois des encouragements venus d'outre-Atlantique. »* Cette dernière allusion vise le « plan Reagan », lui aussi rejeté par Jérusalem.

Insistant sur la détermination du gouvernement israélien à résister à l'ensemble des initiatives diplomatiques actuelles d'où qu'elles viennent, M. Shamir a précisé : *« Toute tentative de règlement politique dans la région qui n'a pas l'approbation d'Israël ne vaut rien. »*

Auparavant, le porte-parole du ministère des affaires étrangères avait indiqué que les conclusions du sommet de Fès, reflétant *« la position traditionnelle des Arabes »,* ne méritaient pas d'être *« considérées sérieusement »,* d'autant que ce nouveau document paraît *« pire que le plan Fahd ».* Le point de vue du gouvernement israélien, lui non plus, ne varie pas puisque, à un an de distance, ce sont les mêmes termes qui sont employés pour *« un projet visant à obtenir la destruction d'Israël par étapes ».* Le porte-parole a, d'autre part, observé : *« Les Etats arabes feraient mieux d'engager immédiatement des négociations pour la conclusions de traités de paix entre chacun d'entre eux et Israël. »* Là encore, les propositions faites par Jérusalem ne *changent* pas au fil des années : Israël, à un règlement global, préfère des accords séparés.

Dans les milieux gouvernementaux, on fait observer que la Ligue arabe, en souhaitant de la part du Conseil de sécurité des garanties pour les pays du Proche-Orient, avance une idée inacceptable à plus d'un titre, notamment parce que l'ONU est résolument hostile à Israël et parce que cela suppose que l'U.R.S.S., membre du Conseil de sécurité, doit avoir un rôle à jouer dans la région. On fait surtout valoir, avec une certaine satisfaction, que le document publié à Fès de reprend pas l'article du « plan Fahd » qui affirmait le « droit » de tous les Etats de la région à vivre en paix, et on en conclut que ce nouveau plan représente une *« victoire des durs »* du camp arabe. Cette remarque reflète l'inquiétude constante du gouvernement israélien de voir les pays arabes faire preuve d'une réelle modération, qui l'obligerait à en tenir compte et rendrait plus difficile le maintien de sa politique. Les dirigeants israéliens sont soulagés, dans la mesure où il n'y a pas eu à Fès d'ouverture spectaculaire en direction d'Israël.

Cependant, on craint à Jérusalem, sans l'avouer, que le sommet de Fès ne soit qu'un début. Alors qu'un haut fonctionnaire note que la résolution adoptée *« n'est que le plus petit dénominateur commun des positions divergentes des pays arabes »,* d'autres redoutent que, justement, cela n'autorise en fait les modérés parmi les gouvernements arabes et l'O.L.P., à multiplier les initiatives pour tenter de « circonvenir » les Etats-Unis, gagner la compréhension de Washington et, en conséquence, réduire le soutien américain à Israël. On note évidemment avec regret que les premières réactions américaines après le sommet de Fès sont loin d'être négatives, malgré les grandes différences existant entre le plan de la Ligue arabe et celui du président Reagan. On admet que le sommet de Fès pourrait marquer le commencement d'un long processus qui pourrait aboutir à un isolement complet et sans précédent d'Israël, d'autant que la réintégration de l'Egypte au sein de la majorité du monde arabe paraît être envisagée, même si elle n'a pas été annoncée clairement à Fès.

Espoir en Cisjordanie

M. Begin pourra-t-il faire face à un tel mouvement d'encerclement diplomatique qui a pour but de placer Israël en état de siège ? On continue de penser dans son entourage qu'il a les moyens de tenir bon, notamment depuis qu'il a déclaré son intention de provoquer des élections anticipées, et alors que les sondages d'opinion lui accordent, ainsi qu'au Likoud, un très net avantage. Mais une évolution de l'électorat reste possible car une nouvelle enquête publiée par le quotidien du soir *Yediot Aharonot*, le 10 septembre, indique que, si 39 % des personnes interrogées sont favorables à l'annexion de la Cisjordanie, un même pourcentage se prononce pour un *« compromis territorial »,* principe qui est défendu par le parti travailliste.

Dans l'ensemble des milieux politiques palestiniens des territoires occupés, on se montre généralement satisfait de l'issue du sommet arabe, dans la mesure où le plan de Fès et celui du président Reagan ne sont pas contradictoires. Après un profond découragement durant le conflit au Liban, l'espoir renaît. On estime que, maintenant, il existe de sérieuses chances de rompre l'alliance entre les Etats-Unis et Israël et d'amener le gouvernement de Washington à faire pression sur le cabinet de M. Begin pour au moins mettre un frein à la politique de colonisation de ce dernier, alors que celle-ci paraît devoir se développer, puisque l'administration israélienne vient de faire connaître son intention de prendre le contrôle du système d'adduction d'eau en Cisjordanie.

Certains observateurs palestiniens pensent que désormais les divergences entre modérés et partisans de l'O.L.P. vont pouvoir s'atténuer. D'ailleurs, M. Elias Freij, maire de Bethléem, qui a publiquement soutenu l'initiative du président Reagan, laisse entendre que la plupart des autres élus de Cisjordanie, même ceux considérés comme les plus extrémistes par les Israéliens, et pour cette raison destitués, l'approuvent sans le dire. M. Freij estime qu'une nouvelle période vient de s'ouvrir qui offre des perspectives aux Palestiniens, au moment où ils en avaient le plus besoin. Prévoyant des discussions importantes dans les territoires occupés à propos des derniers événements, M. Freij a annulé un voyage à Paris, où était prévu un entretien avec M. Cheysson.

Toutefois, un grand scepticisme demeure chez certains. Il s'exprime notamment dans les journaux arabes de Jérusalem-Est, qui reflètent le plus souvent des opinions proches de l'O.L.P. Ces derniers jours, *Al Fajr* et *Al Chaab* se sont livrés à de sévères critiques contre les dirigeants arabes réunis à Fès, leur reprochant leur *« impuissance »* depuis toujours et, plus précisément, leur inaction durant la guerre au Liban.

FRANCIS CORNU.

●*M. Meir Rosenne : une mise en scène.* — Exposant la position de son pays à Radio-Monte-Carlo, M. Meir Rosenne, ambassadeur d'Israël en France, a notamment déclaré, vendredi 10 septembre : *« Si l'on veut reconnaître quelqu'un, on dit nous reconnaissons l'Etat d'Israël, c'est une phrase extrêmement simple (...) Comment peut-on considérer les résolutions de Fès comme une reconnaissance implicite de l'Etat d'Israël, quand on vous dit que l'O.L.P. est le seul représentant des Palestiniens ? Est-ce qu'on dit dans ce communiqué que la charte de l'O.L.P. n'est plus en vigueur ? Et quand on vous dit que Jérusalem n'est plus la capitale de l'Etat d'Israël ? Il ne faut pas prendre des mises en scène pour des réalités politiques. » « Si on veut négocier la paix avec nous,* a ajouté l'ambassadeur, *si on a décidé de ne plus vouloir nous liquider, il faut dire « nous sommes prêts à entamer des négociations de paix avec Israël » et je vous garantis, au nom du gouvernement israélien, que la négociation sera entamée tout de suite. »*

« ON NE PEUT RECONNAITRE L'ÉTAT D'ISRAËL SANS LE DÉSIGNER PAR SON NOM »

déclare le grand rabbin de France

Le grand rabbin de France, M. René Sirat, a été reçu, vendredi 10 septembre, par M. Pierre Mauroy, auquel il a adressé les remerciements de la communauté juive pour sa visite de condoléances après l'attentat de la rue des Rosiers et sa présence, le 1. août, à la cérémonie de la grande synagogue de la rue de la Victoire, à Paris, en mémoire des victimes. Le grand rabbin a précisé, à sa sortie de l'hôtel Matignon, qu'il avait également remercié le maire de Paris, M. Jacques Chirac, et qu'il rendra visite, le 17 septembre, à Mgr Lustiger, archevêque de Paris, dans cette même intention.

A propos du sommet arabe de Fès, le grand rabbin s'est interrogé sur la signification d'une *« reconnaissance implicite d'Israël »* par les Etats arabes. *« Le nom d'Israël n'a jamais été prononcé, il ne figure pas dans le communiqué,* a-t-il souligné. *Or la Bible insiste sur l'importance du nom. Désigner Israël par son nom est fondamental, sinon Israël restera un non-Etat. Le fait que les Arabes ne prononcent pas le nom d'Israël est, hélas ! révélateur. »*

« Lorsque j'ai entendu que les Etats arabes étaient prêts à reconnaître l'existence d'Israël, mon cœur a bondi de joie, a-t-il ajouté. *J'avais cru que les chefs d'Etat arabes allaient renouveler le geste historique du président Sadate. S'ils reconnaissaient véritablement l'Etat d'Israël, un grand pas en avant serait fait vers la venue du Messie. »*

A Vienne

Le colonel Kadhafi : échec et haute trahison

De notre correspondante

Vienne. — Le colonel Kadhafi *a fait vendredi une brève escale* à Vienne pour rencontrer le chancelier autrichien M. Kreisky. Venant de Prague et de Varsovie où il s'était rendu en *« visite officielle d'amitié » (le Monde* du 11 septembre), le président libyen a saisi l'occasion d'une conférence de presse improvisée à l'aéroport de Vienne pour proclamer *l'« échec du sommet de Fès »* qu'il avait boycotté. *« Israël,* a-t-il dit, *s'opposera à tout règlement de paix au Proche-Orient parce que l'Etat hébreu veut continuer la guerre contre les pays arabes pour les casser. »*

Le rejet par Israël des résolutions adoptées à Fès est, aux yeux du colonel Kadhafi, une preuve *suffisante* de l'échec du sommet. Le dirigeant libyen, dont la position est de plus en plus isolée parmi les pays arabes, n'a pas hésité à reprocher à ceux d'entre eux ayant accueilli des combattants palestiniens d'avoir commis un *« acte de haute trahison ».*

Le chancelier Kreisky et son *hôte libyen ont été unanimes* à souligner *« leurs bonnes relations ».* Le chancelier a cependant admis qu'il n'est pas toujours d'accord ave cle colonel Kadhafi, qui a des *« idées révolutionnaires ».* Le dénominateur commun de cette « amitié » toute fraîche — le chancelier avait reçu en mars le chef de l'Etat libyen en visite officielle à Vienne, la première qu'il avait effectuée en Occident — est incontestablement leur opposition farouche au gouvernement Begin.

Alignement sur les pays de l'Est

La visite faite par le colonel Kadhafi à Vienne, en mars, avait été considérée comme une tentative d'ouverture de la Libye vers l'Ouest. Cette initiative est cependant restée sans suite Après le succès des modérés pro-occidentaux au sommet de Fès, le chef de la révolution libyenne n'a trouvé comme solution de rechange qu'un alignement de plus en plus marqué sur les positions des pays socialistes, y compris à propos de l'Afghanistan. Après la Tchécoslovaquie, c'est avec la Pologne que Tripoli signera *« un traité d'amitié et de coopération ».* — W.B.

ASIE

Chine

La fin du douzième congrès du P.C.

(*Suite de la première page.*)

On ignorait notamment si ce serait un organisme réduit ou, au contraire, plus étoffé. Or, avec cent soixante-douze membres, il répond assez mal à la qualification d'*« état-major »* que certains officiels chinois lui avaient donnée. Les nouveaux statuts du parti lui confient, plus modestement, un rôle d'*« assistant et de conseil politique »* auprès du comité central.

La première condition requise pour y figurer est l'appartenance au parti depuis au moins quarante ans. Ses membres, est-il dit, doivent en outre avoir *« apporté une grande contribution au parti, être riches d'expériences quant au travail de direction et jouir d'une haute estime au sein comme en dehors du parti »*.

D'une façon générale, la création de cette commission était considérée, dans ces conditions, comme un moyen élégant de pousser vers la sortie un certain nombre de gérontes obstinément accrochés à leurs postes, malgré leur incompétence et leur affaiblissement physique. En même temps, le fait que la présidence de cet organisme devait être confiée à M. Deng Xiaoping lui conférait une certaine autorité.

Or, force est de constater que, en dehors précisément de M. Deng, aucun des grands dirigeants du parti ne l'a suivi sur cette voie, qui leur apparaissait sans doute trop comme une voie de garage. En particulier, ni le maréchal Ye Jianying (quatre-vingt-cinq ans), — qui a lui-même reconnu publiquement son incapacité à assumer véritablement ses responsabilités en raison de son âge et de sa maladie — ni M. Chen Yun (soixante-dix-sept ans au moins), ni M. Li Xiannian (soixante-dix-huit ans) n'ont bougé d'un pouce.

On pensait pourtant que ces hommes, vice-présidents du parti comme M. Deng Xiaoping, l'accompagneraient dans la retraite dorée qu'il avait imaginée à leur intention. La position personnelle de ce dernier n'est pas entamée et, comme pour bien le montrer, les journaux publient ce samedi en première page une photographie le montrant en train de déposer dans l'urne son bulletin de vote. M. Deng Xiaoping siégera très certainement au comité permanent du bureau politique, ne serait-ce qu'en sa fonction de président de la commission des conseillers. Mais la vieille garde, et surtout ses éléments les plus proches de la tradition maoïste, lui a sans doute opposé une résistance plus grande que prévu.

Le moindre étonnement dans cette affaire n'est pas de constater que si nombre d'octogénaires ne se sont pas laissé écarter du comité central, en revanche deux de ses membres légèrement plus jeunes, également titulaires du bureau politique, n'y figurent plus. Il s'agit de l'ex-maréchal Xu Shiyou (soixante-seize ans), qui avait protégé M. Deng Xiaoping lors de sa disgrâce en 1975, mais qui ensuite s'en serait écarté et n'était plus très actif politiquement, et surtout M. Geng Biao, l'actuel ministre de la défense, âgé seulement de soixante-treize ans.

Ces deux hommes, avec quelques autres (comme les anciens vice-premiers ministres Bo Yibo et Ji Pengfei, l'idéologue Zhou Yang, M. Jiang Hua, ancien président du trabunal qui jugea la « bande des quatre »), se retrouvent dans les rangs des conseillers.

Autre surprise : la présence parmi ces derniers de M. Wu De, ancien maire de Pékin, évincé en février 1980 avec les autres membres de la « petit bande des quatre » jugée trop maoïste. Le général Chen Xilian, limogé en même temps que M. Wu De, mais qui était déjà réapparu à plusieurs reprises en public, figure lui aussi parmi les conseillers. Dans ces deux cas, il s'agit toutefois davantage d'une conséquence de leur rétrogradation ancienne, puisque l'un comme l'autre étaient membres du comité central sortant. Les deux autres personnages du même groupe, MM. Wang Dongxing et Ji Dengkui, disparaissent quant à eux purement et simplement.

Profond remaniement

Le maintien en bonne place de la vieille garde ou, en tout cas, de la plupart de ses représentants les plus élevés dans la hiérarchie, ne doit pas cependant cacher le profond renmaniement auquel a été soumis le comité central. Celui-ci sera composé pour motié environ (une centaine sur deux cent dix) de nouveaux membres, moins d'une quinzaine seulement venant en outre du corps des snuppléents. Parmi les entrants, le fait peut-être dominant est la promotion de cadres ayant accédé récemment à des fonctions gouvernementales et qui, selon les critères chinois, sont relativement jeunes. Sur un total de quarante-cinq ministres, seuls neuf restent en dehors du nouveau comité central, ce qui, entre parenthèses, rend l'absence de M. Geng Biao encore plus étrange.

On relève entre autres les noms de responsables de départements économiques, tels MM. Li Dongye (64 ans, industrie métallurgique), Yang Bo (61 ans, industrie légère), Li Ximing (56 ans, construction urbaine et rurale), Sun Baguang (65 ans, géologie), Mo Wenxiang (59 ans, industrie aéronautique), Zhou Jiannian (65 ans, industrie mécanique) et Mme Hao Jianxiu (47 ans, industrie textile). Il y a donc de ce point de vue un renouvellement des cadres et la priorité à l'économie est ainsi soulignée. Mais, d'un autre côté, cet état de choses n'est peut-être pas vraiment de nature à faciliter la séparation des taches du gouvernement de celles du parti, comme l'intention en avait été proclamée.

Un grand nombre de premiers secrétaires de province retrouvent leur place. L'une des plus marquantes exceptions est celle de M. Bai Rubing, responsable numéro un du Shandong depuis 1975, qui siègera désormais parmi les conseillers. Il y retrouvera le premier secrétaire de Pékin, M. Duan Junyi et ceux du Shanxi, du Hénan, du Liaoning, du Hébei et du Gansu. Officiellement, ces cadres sont toujours en fonction, mais leur position dans leur région pourrait sortir affaiblie de ce congrès. Si le cas de M. Bai Rubing, l'un des rares rescapés de la période maoïste, ist presque clair, les autres, en particulier celui de M. Duan Junyi, le sont beaucoup moins. Lleurs nominations ne remontent, en effet, pour la plupart qu'à la fin de 1980 ou au début de 1981, voire, pour M. Feng Jixin au Gansu, au mois de mars dernier. Entrent en revanche, dans le nouveau comité central des hommes considérés comme proches de M. Hu Yaobang, le secrétaire général du parti, comme M. Xiang Nan, nommé en février 1981 à la tête de la province méridionale du Fujian et M. Hu Qili, responsable depuis le mois de mai du département général du comité central. M. Yao Guang, ambassadeur de Chine en France, est l'un des rares diplomates à siéger aussi dans cette instance.

MANUEL LUCBERT.

Japon, tempête sur l'histoire

II. — La censure anonyme

De notre correspondant
ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Dans un premier article (« le Monde » du 11 septembre), notre correspondant à Tokyo a décrit les multiples protestations provoquées, à l'étranger et au Japon même, par les tentatives pour effacer les souvenirs des atrocités dont furent responsables les militaires japonais pendant les années 30 et la seconde guerre mondiale. Il explique dans ce second article comment s'opère cette réécriture de l'histoire.

Tokyo. — Sous l'Empire, et jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale les manuels scolaires japonais étaient sélectionnés et édités par l'État. L'histoire était enseignée d'un point de vue mythologique conforme à la légende d'une race homogène et supérieure, gouvernée paternellement depuis des millénaires par une lignée ininterrompue d'empereurs d'essence divine. *« Depuis la période Méiji, et l'ouverture du Japon,* dit le professeur Yamazumi, *tout indiquait la volonté des autorités de se prémunir contre la subversion de certaines idées occidentales allant à l'encontre de ce mythe (...), l'édit impérial sur l'éducation, en 1890, a renforcé le contrôle des esprits. La censure a accompagné la montée du fascisme et du militarisme dans les années 20. »*

Au lendemain de la guerre, les forces d'occupation imposèrent, dans le cadre de la démocratisation, un enseignement réaliste de l'histoire, mesure nécessaire pour briser la mythologie impériale et son complément idéologique militariste. La rédaction des manuels scolaires fut bientôt influencée, sinon monopolisée, par le syndicat des enseignants Nikkyoso, lié au parti socialiste, qui fit une large place aux responsabilités japonaises dans les horreurs de la guerre et, plus généralement, aux thèmes pacifistes. Le système de « supervision » du contenu des manuels fut rétabli en 1952 mais, en fait, la responsabilité du choix fut largement laissée aux enseignants eux-mêmes jusqu'à la seconde moitié des années 50.

A cette époque, le regroupement des conservateurs au sein du parti libéral démocrate (P.L.D.), puis l'accession au poste de premier ministre d'un ancien ministre du cabinet Tojo, M. Kishi, jugé comme criminel de guerre par les alliés, infléchirent ce libéralisme. Depuis lors, en fonction du rapport de forces en vigueur, le contenu des manuels a été l'objet d'une lutte permanente entre le P.L.D. et le ministère de l'éducation, d'une part, et le P.S. et Nikkyoso de l'autre, chacun cherchant à gagner à sa cause une opinion publique de plus en plus démobilisée, chaque camp accusant l'autre de manipuler les textes à des fins idéologiques, inacceptables et pernicieuses. On en est toujours là.

Dans cette lutte, le ministère dispose d'une arme quasiment absolue, quoi qu'il en dise : la censure *de facto*, sous forme de directives données par un comité, dont il sélectionne les membres et dont les noms sont gardés secrets, pour éviter les « influences ». Cet organisme, mystérieux et puissant, fait connaître ses avis, conseils et suggestions après lecture des manuels soumis à l'approbation officielle par les éditeurs privés. En règle générale, ces derniers ne travaillent pas à perte. Bien au contraire, dans un pays qui possède le taux de scolarité le plus élevé du monde, la profession est particulièrement lucrative. Elle alimente d'ailleurs généreusement les caisses des partis politiques. En cas de *« recommandation »* — il y en aurait en moyenne deux cents par livre présenté, selon la presse japonaise — les éditeurs ont tendance à faire pression sur les auteurs pour qu'ils modifient leurs textes.

Les modifications sont alors considérées comme « volontaires ». Un fonctionnaire du ministère affirmait : *« La supervision n'est pas un acte de censure car l'auteur d'un livre non approuvé peut le faire publier. »* Mais qui prendrait le risque de l'éditer et quel professeur le conseillerait à ses élèves ? Le ministre de l'éducation, M. Ogawa, avait excipé de cette technique pour tenter de dégager sa responsabilité. Pékin a écarté ce subterfuge avec mépris. Le ministre a également affirmé devant la Diète que le système n'avait pas pour but de politiser les manuels scolaires, mais de réévaluer certains aspects du passé et du présent.

Cependant, nombre d'auteurs, qui ne sont pas tous marqués à gauche, ont témoigné des intentions politiques clairement énoncées par les censeurs anonymes. L'un d'entre eux, M. Ienaga, qui avait refusé d'obtempérer, a intenté une action en justice contre l'Etat pour violation de la liberté d'expression. Son procès traîne depuis plus de quinze ans...

Le processus de réécriture ne date pas d'hier et ne concerne pas seulement l'histoire. Ainsi le *Asahi Shimbum* écrivait-il l'an dernier : *« En ce qui concerne le sujet « société moderne », destiné aux classes terminales, le ministère a fortement conseillé l'élimination des références à l'historique de la Constitution et demandé que soient soulignées la constitutionnalité des forces d'autodéfense ainsi que la question des territoires du Nord* (1). *Le ministère a également imposé des révisions relatives aux droits de l'homme, à l'énergie nucléaire et à l'économie. »*

Peu à peu les références au pacifisme, aux droits et libertés individuelles, à la pollution, à la corruption des mœurs politiques, etc., sont effacées ou estompées dans le sens voulu par le pouvoir.

On apprenait même, dans le courant de l'été, que la commission de l'éducation de la ville de Nagasaki avait décidé de supprimer dans certains manuels destinés aux classes primaires toutes références aux bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki...

Tout cela fait dire à M. Uro, du syndicat Nikkyoko (sept cent mille adhérents) : *« D'année en année le contrôle s'est aggravé. Les révisions de cette année sont franchement fascisantes. »* Quoi que l'on pense d'un tel jugement il est indéniable que le P.L.D., après sa large victoire électorale de 1980, accentue son virage à droite. Cette orientation est-elle irrésistible, et jusqu'où iront les conservateurs dans leur processus de réhabilitation du passé ? Il est impossible de le prédire, mais il est clair que le rapport de forces leur donne l'avantage. *« Depuis plus de dix ans,* affirme M. Sakamoto, professeur de sciences politique à l'université de Tokyo, *la politique économique matérialiste du Japon a favorisé la dépolitisation et empêché l'émergence de nouvelles valeurs morales. Dans ce vide les dirigeants modérés sont placés en position de faiblesse face aux ultras qui brandissent les valeurs du passé. L'opposition n'est plus en mesure d'équilibrer cette surenchère émotionnelle. »*

Au-delà de l'affaire des manuels d'histoire, et des réactions immédiates qu'elle provoque, c'est en fait l'orientation des conservateurs japonais qui, compte tenu du passé mais aussi de la puissance économique actuelle, suscite inquiétude et suspicion.

Ambiguïté

L'émotion et les passions partisanes aidant, peut-être sont-elles exagérées : le Japon démocratique des années 80 est loin de ressembler comme un sosie à celui, militariste et expansionniste, des années 30. Il faut reconnaître cependant que tout n'est pas toujours fait officiellement pour dissiper de pareilles inquiétudes. L'ambiguïté, au contraire, les ravive. Trois manifestations récentes, qui ont exacerbé les passions, conduisent, en effet, à se poser certaines questions tant elles donnent l'impression d'un double discours, d'un décalage entre les paroles et les actes, ou, à tout le moins, d'une passivité complice.

Fin juin, la convention annuelle du Syndicat national des enseignants, proche du P.S., a été sabotée par les menées terroristes de quatre-vingt-un groupuscules d'extrême droite. Sous la pression d'élus conservateurs la mairie de Shimbara, près de Nagasaki, a refusé de mettre une salle de réunion à la disposition des délégués. Ceux-ci ont dû suivre leurs propres débats à la télévision, à partir de cinq hôtels différents, sans oser en sortir. La violation du droit de réunion et la passivité des autorités ont été dénoncées à cette occasion.

A la mi-août, le P.L.D. ayant accru sa pression pour un rétablissement de la tutelle de l'Etat sur le sanctuaire shintoïste de Yasukuni, haut-lieu du militarisme de l'avant-guerre, le premier ministre et les membres du cabinet s'y sont rendus en refusant, pour la première fois, de préciser s'ils le faisaient à titre privé ou officiel (*le Monde* du 17 août) alors que la Constitution impose, en principe, la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Tout récemment, enfin, la presse japonaise a révélé qu'une collecte de fonds était en cours pour l'édification au pied du mont Fuji (symbole du Japon éternel) d'un monument commémorant la fondation de l'Etat colonial japonais du Manchoukuo (nord-est de la Chine). Parmi les promoteurs de cette initiative se trouvent notamment M. Kishi, — ancien ministre pendant la guerre et premier ministre dans l'après-guerre — un ancien président de la Chambre haute et un ancien directeur de l'Agence de défense nationale.

FIN

(1) La Constitution, prise au pied de la lettre, interdit toute reconstitution des forces armées japonaises. Elles sont aujourd'hui parmi les dix plus puissantes du monde, mais ne disposent pas de l'arme atomique. Les territoires du Nord sont quatre îles occupées par les Soviétiques à la fin de la seconde guerre mondiale. Les Japonais en réclament le retour. Les conservateurs s'efforcent de cristalliser le nationalisme autour de ce thème.

Réécriture cinématographique

Le film *Dai Nippon Teikoku* (l'Empire du Japon impérial) fait salle comble après avoir suscité, lors de son lancement en août, quelques vaguelettes du côté des critiques qui ont perçu ce « grand spectacle héroïco-mélodramatique noyé de sang et d'eau de rose comme une apologie du Japon impérialo-militariste, de ses généraux et de ses fantassins. Pékin l'a dénoncé. D'autres « critiques » l'ont encensé et les foules les ont écoutés : on attendait pas moins de quatre millions de spectateurs dans les deux premiers mois.

Le film est sorti dans plus de deux cents cinémas. Il dure trois « bonnes » heures et retrace, sélectivement, la vie de Japonais et d'Asiatiques stéréotypés, acteurs ou victimes de la guerre du Pacifique, de 1941 à 1945. Les Alliés y sont plutôt dépeints comme des soudards indisciplinés, décadents et fourbes. Les crimes de guerre japonais sont réduits à des incidents isolés, perpétrés par des soldats *« victimes »* du devoir. Le principal responsable, le général Tojo, exécuté par les Alliés, est un superpatriote, bon père, bon époux, loyal à l'empereur et déchiré en son âme et conscience — en larmes *même* — à l'heure de lancer ses avions sur Pearl-Harbour, et son pays dans la guerre.

Certains n'ont pas manqué d'assimiler *Dai Nippon Teikoku* à une *« réécriture cinématographique de l'histoire »*. Œuvre massive, le film s'inscrit dans un genre hier quasiment tabou mais aujourd'hui de plus en plus populaire : le film de guerre japonais.

Thaïlande

PERSONNALITÉ CONTROVERSÉE

Le général Arthit Kamlang-Ek est nommé à la tête de l'armée de terre

De notre correspondant

Bangkok. — Le général Arthit Kamlang-Ek, assistant au commandant en chef de l'armée de terre, a été nommé, vendredi 10 septembre, commandant en chef de cette dernière. Il aura comme adjoint le général Sueb Akranukroh, qui occupait jusqu'alors le poste d'adjoint au chef d'état-major. Ce remaniement annuel de la haute hiérarchie militaire intervient vingt-quatre heures seulement après l'explosion d'une bombe à l'extérieur des bâtiments du ministère de la défense nationale (*le Monde* du 11 septembre).

Le général Arthit, âgé de cinquante-sept ans, pourra demeurer en fonctions pendant trois ans avant d'être atteint par la limite d'âge. En profitera-t-il pour consolider son pouvoir ? Il est certain, en tout cas, que ses ambitions ne s'arrêtent pas à cette nomination sans surprise. Dans le système politique jusqu'alors en vigueur, l'accès au commandement en chef de l'armée de terre ouvrait la voie aux plus hautes responsabilités gouvernementales. *« Pourquoi tenterai-je de devenir premier ministre ?* déclarait récemment le nouveau promu. *Il n'y en a pas de meilleur que le général Prem Tinsulanond. »*

Il reste à savoir si la promotion fulgurante du général Arthit — à la veille de la tentative de coup d'Etat du 1er avril 1981, qu'il contribua à mettre en échec, il était seulement adjoint au commandant de la 2e région militaire — ne risque pas de créer de graves tensions parmi ses pairs qui lui reprochent d'*« être monté trop haut et trop vite »*. Depuis plusieurs mois, le nouveau commandant en chef tente d'occuper le terrain politique. Ne l'a-t-on pas vu se mêler de dossiers qui ne relevaient pas directement de sa compétence, notamment arbitrer des conflits sociaux ? Tout récemment, il s'était prononcé pour un contrôle plus strict des activités des correspondants étrangers en Thaïlande.

Sa nomination, à la fin du mois d'août dernier, comme président du conseil d'administration de l'Organisation du téléphone de Thaïlande avait surpris plus d'un observateur.

JACQUES DE BARRIN.

A TRAVERS LE MONDE

Arabie Saoudite

● MANIFESTATION IRANIENNE AU PELERINAGE. — La police saoudienne a dispersé vendredi 10 septembre, à Médine, un défilé de plusieurs centaines de pèlerins iraniens. Cette manifestation, intitulée « défilé de l'unité », était organisée par le responsable des pèlerins iraniens, l'hodjatoleslam Moussavi Khoeiniha. Il avait décidé de la maintenir en dépit d'une demande d'annulation des autorités saoudiennes. Mercredi 8 septembre déjà, également à Médine où se déroule actuellement une partie des cérémonies du pèlerinage qui doit ensuite gagner La Mecque, une manifestation de pèlerins iraniens avait été dispersée par la police. — *(A.F.P.)*

Espagne

● M. LAVILLA sera tête de liste de l'actuel parti gouvernemental aux élections du 28 octobre. Président du Congrès sortant, M. Landelino Lavilla dirige l'Union du centre démocratique depuis juillet. Cette décision, confirmée le vendredi 10 septembre à Madrid par l'exécutif de l'U.C.D., confirme l'effacement de l'actuel chef du gouvernement, M. Calvo Sotelo, qui s'était montré partisan d'une entente avec l'Alliance populaire, la formation conservatrice de M. Fraga. Un tel accord a été rejeté, le 7, par les instances dirigeantes de l'U.C.D. D'autre part, une nouvelle formation participera à la campagne électorale : le parti pour le rétablissement et l'unification communiste. Le P.R.U.C., pro-soviétique, professe un communisme orthodoxe s'opposant à l'euro-communisme du P.C.E. de M. Santiago Carillo. Ce nouveau mouvement compterait déjà, selon son fondateur, M. Francisco Garcia Salve, 5 000 militants, dont 60 % provenant du P.C.E. — *(A.F.P.)*.

Iran

● MEHDI GILANI, le troisième fils de Mohamadi Gilani, important juge des tribunaux islamiques, a été arrêté ou tué par les forces iraniennes de sécurité lors d'affrontements entre ces dernières et les moudjahidin du peuple intervenus récemment à Téhéran, a affirmé cette organisation dans un communiqué diffusé par sa direction en exil à Paris. Deux autres fils du juge Gilani, Kazem et Jafar, tous deux membres des moudjahidin ont été tués il y a environ six semaines.

● LE CONSEIL DES MINISTRES IRANIEN a décidé de remettre, dans les deux mois à venir, la direction de l'Institut Goethe de Téhéran au ministère de l'orientation islamique, en raison de *« l'attitude hostile et incorrecte du gouvernement allemand à l'égard des étudiants iraniens en R.F.A. »*, a annoncé, le jeudi 9 septembre, Radio-Téhéran. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● LIMOGEAGE DU MINISTRE DU TOURISME ET DES SPORTS. — M. Ion Tudor, ministre roumain du tourisme et des sports, a été libéré de ses fonctions et remplacé par M. Nicolas Gavrilescu, a annoncé, vendredi 10 septembre, l'agence Agerpres. L'agence ne précise pas si M. Tudor, qui avait pris la direction du département du tourisme il y a quelques mois seulement, a été appelé à un autre poste. — *(A.F.P.)*.

[Ce pourrait être la première réaction roumaine à l'affaire Tanase. Le frère de M. « Z », l'agent roumain repenti, est un sportif de haut niveau qui a pu gagner la France avant que toute l'histoire ne fut rendue publique.]

Afghanistan

Selon un ancien haut fonctionnaire

DES FACTIONS COMMUNISTES SE SONT AFFRONTÉES DÉBUT AOUT DANS LE PALAIS PRÉSIDENTIEL

Une fusillade entre factions rivales du parti populaire démocratique (P.P.D.A., communiste) a fait au début d'août, *« au moins six morts et de nombreux blessés »*, dans l'enceinte du palais présidentiel à Kaboul, a révélé vendredi 10 septembre à Islamabad le colonel Habibullah Hidayat, ancien porte-parole du premier ministre afghan. Haut-fonctionnaire depuis 1967 et membre clandestin du parti islamique Hezbi Islami depuis une dizaine d'années, soupçonné par la police, il a fui Kaboul le 18 août a gagné le Pakistan le 5 septembre.

Selon son témoignage, la fusillade a opposé les partisans de la faction Parcham, fidèle au président Babrak Karmal, à ceux du général Gul Aqa, de la faction Khalq, qui venait d'être limogé de son poste de responsable du bureau des affaires politiques au ministère de la défense (*le Monde* du 5 août). Les autorités ont observé un mutisme complet sur cette affaire et l'enterrement des victimes a eu lieu de nuit.

M. Hidayat a cependant démenti les rumeurs selon lesquelles M. Karmal aurait été blessé. Il a d'autre part déclaré que la situation militaire s'était dégradée, y compris à Kaboul, où des accrochages avaient lieu *« presque chaque nuit »*. Enfin, il a affirmé que le premier ministre, Sultan Ali Keshtmand, s'employait à recruter le plus grand nombre possible de fidèles au sein des services gouvernementaux pour renforcer sa position.

Par ailleurs, à Moscou, les discussions portant sur l'Afghanistan entre Pakistanais et Soviétiques se sont achevées vendredi, sans que les deux parties parviennent à un *« changement fondamental »* de leurs positions respectives. — *(A.F.P., A.P.)*

هكذا من الأصل

toire

FIN

Afghanistan

Selon ancien haut fonctionnaire

FACTIONS COMMUNISTES SE SONT AFFRONTÉES DÉBUT AOUT ... LE PALAIS PRÉSIDENTIEL

Le Monde

politique

LES TRAVAUX DU COMITÉ DIRECTEUR DU P.S.

M. Jospin invite les socialistes à la « mobilisation »

Le comité directeur du P.S. s'est réuni samedi 11 septembre à Paris. Les travaux, qui devaient s'achever dimanche, ont été ouverts par M. Jean Poperen, secrétaire national à la coordination, qui a présenté le rapport d'activité du secrétariat, puis par l'intervention du premier secrétaire, M. Lionel Jospin. Trois commissions devaient se réunir samedi après-midi sur les thèmes suivants : politique économique et sociale ; préparation des élections municipales ; campagne d'action que le P.S. a décidé de lancer pour « réussir le redressement économique » *et* « faire reculer les inégalités » (le Monde *du 11 septembre)*.

Dans son rapport d'activité, M. Jean Poperen a analysé l'évolution de la situation politique pendant l'été.

« *Nous abordons cette rentrée dans un climat de moindre tension et, par rapport aux initiatives gouvernementales, de plus grande compréhension que ce que nous avons connu il y a quelques semaines* », a-t-il déclaré.

« *Nous avons eu un moment difficile,* reconnaît M. Poperen. *Les indécisions et les attitudes qui, sur des sujets importants, ont pu apparaître comme n'étant pas parfaitement cohérentes, comme, par exemple, sur le statut des grandes métropoles, ont provoqué des interrogations et, parfois, un certain malaise dans l'opinion. L'annonce des mesures de blocage et d'un dispositif économique rigoureux n'étaient pas de nature à provoquer l'euphorie. (...)*

» *En ce moment de dure nécessité, les socialistes ont pris, en ce qui les concerne, toutes leurs responsabilités ; considérant sa réelle cohérence, ils ont assumé l'ensemble du dispositif. Ils ont soutenu le blocage des revenus, en même temps que celui des prix, dès lors que l'on ne pouvait raisonnablement obtenir l'un sans l'autre. Pas plus que pour d'autres, ce n'était facile pour nous, principal parti des travailleurs, de la classe ouvrière, de soutenir le blocage des revenus, donc des salaires. Nous sommes confiants qu'on nous saura gré d'avoir choisi non la voie de la facilité, mais celle du combat contre les difficultés.* »

Evoquant la campagne d'action destinée à « *créer un grand mouvement d'accompagnement populaire à la politique socialiste* », M. Poperen a ajouté : « *Les lignes d'action sont claires : réussir le redressement d'une économie affaiblie par la crise et la gestion de la droite ; faire reculer les inégalités. Il n'y a pas lieu d'en changer, bien au contraire. De certains côtés, on a pu nous suggérer, ces dernières semaines, de diversifier nos objectifs d'action. Au palier où nous sommes parvenus grâce au vote des lois Auroux, il paraît difficile, à court terme, de privilégier de nouvelles réformes dans l'organisation des rapports sociaux à l'entreprise et celle du temps de travail. Si nous voulons tout faire tout de suite, nous échouerons sur l'essentiel : faire reculer l'inflation, faire reculer les inégalités. C'est là-dessus que se joue le succès de notre entreprise, c'est là-dessus qu'il se joue maintenant.* »

Volonté et volontarisme

Pour sa part, M. Lionel Jospin a insisté sur la nécessité de mobiliser les militants socialistes et, au-delà, une opinion publique qui lui paraît « hésitante ». La relative modération des partenaires économiques et sociaux lui semble de nature à faciliter la « rentrée », alors que les trois mois qui viennent seront décisifs pour la politique économique et sociale du gouvernement.

M. Jospin soutient la thèse selon laquelle il n'y a pas « *tournant* » dans la politique de la gauche, mais seulement « *ajustement* », réponse à une nécessité économique. Le premier secrétaire du P.S. se félicite que l'action engagée « *exprime une volonté* » (mesures en faveur de la recherche, des investissements, etc.) et se réjouit, de ce point de vue, de son caractère « *volontariste* ». Il répond ainsi implicitement aux déclarations de M. Michel Rocard selon lesquelles le volontarisme est parfois « *le pire ennemi de la volonté* » (*le Monde* du 10 septembre).

Le premier secrétaire du P.S. a évoqué ensuite le risque de la récession économique et les conséquences qu'une telle récession aurait sur l'emploi. Il insiste sur la nécessité de ne pas laisser s'installer une dégradation du pouvoir d'achat de la grande masse des salariés et réaffirme la volonté des socialistes d'exiger qu'une politique d'effort et de rigueur soit accompagnée d'un souci de justice sociale.

Dans ces conditions, la mobilisation du parti socialiste lui paraît « *décisive* » pour le pays et aussi importante dans la perspective des élections municipales de mars prochain. Le comité directeur sera suivi des journées parlementaires des 16 et 17 septembre et relayé par trois réunions de conférences nationales (entreprises à la fin septembre, jeunes à la mi-octobre, agricole en novembre). Deux week-ends de mobilisation seront organisés en octobre sur l'ensemble du territoire. M. Jospin y participera, notamment les 9 et 10 octobre dans la région Midi-Pyrénées. Trois dépliants sur la « bataille économique », le bilan social de la gauche, le logement et le cadre de vie seront diffusés à plusieurs millions d'exemplaires. Le P.S. éditera une affiche sur le thème : « L'effort de tous ».

● *Au Havre,* M. Antoine Rufenacht (R.P.R.), ancien secrétaire d'Etat, ancien député, conseiller général a indiqué, vendredi 10 septembre, qu'il conduira aux prochaines municipales, une liste « *de toutes les familles de l'opposition* ». M. Rufenacht, de la liste d'union de la majorité, en mars 1977, s'était alors opposé, sans succès, à la liste d'union de la gauche, conduite par M. André Duroméa (P.C.), député, maire sortant. Ce dernier a déjà manifesté l'intention de solliciter le renouvellement de son mandat.

● *M. Jean-Marie Daillet,* député U.D.F. de la Manche, a présenté, mercredi 8 septembre, lors d'une réunion, à Rome, de la commission « *sécurité et défense* » du Parti populaire européen et de l'Union européenne des démocrates-chrétiens, un projet de résolution du C.D.S. tendant à créer un conseil européen de sécurité. M. Daillet a précisé : « *Ce conseil réunirait périodiquement, sur les questions de sécurité et de défense, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres, assistés de leurs ministres de la défense et des affaires étrangères ainsi que d'experts (...). Un secrétariat permanent assurerait la préparation des dossiers.* »

La situation en Nouvelle-Calédonie après la réélection de M. Lafleur

Un équilibre toujours précaire

Nouméa. — L'incontestable victoire remportée le 5 septembre par M. Jacques Lafleur, député R.P.R. et président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.), dans la deuxième circonscription de la Nouvelle-Calédonie — où il avait provoqué, en démissionnant de son mandat renouvelé en juin 1981, une élection législative partielle (« le Monde » du 7 septembre), — aura-t-elle une influence sur la politique de réforme engagée par voie d'ordonnance dans ce territoire d'outre-mer ?

C'était évidemment l'objectif du leader du R.P.C.R. D'ores et déjà, invoquant le nombre de voix obtenues par celui qui, avec le soutien de MM. Jacques Chirac et Bernard Pons, en appelait au principe de démocratie, un comité de liaison pour la défense des institutions réclame la dissolution de l'Assemblée territoriale et des élections anticipées.

Au vu du résultat de dimanche dernier, ce serait évidemment, pour le R.P.C.R., une bonne façon de redevenir majoritaire à lui seul dans ce parlement local où, depuis janvier dernier, il se trouve isolé en raison du « lâchage » des conseillers centristes de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C.) qui ont choisi de faire un bout de chemin avec le Front indépendantiste.

De notre envoyé spécial

L'analyse du scrutin du 5 septembre montre que, dans la deuxième circonscription, l'électorat centriste a, pour une bonne part, désavoué ses élus en apportant ses voix à M. Lafleur. Assurément, il n'a pas pour autant plébiscité un candidat qui, par sa situation de fortune personnelle, ne saurait incarner le « Caldoche » ordinaire, qu'il soit de Nouméa ou de la brousse. Mais il s'est, à coup sûr, déclaré contre la politique gouvernementale entreprise dans le territoire et peut-être aussi, d'une façon plus générale, contre cette « *expérience socialiste* » dont Jacques Chirac était venu spécialement lui dire pis que pendre.

En tout cas, une dissolution de l'Assemblée *territoriale*, suivie de nouvelles élections favorables au R.P.C.R., aurait pour effet second d'entraîner la constitution d'un nouveau conseil de gouvernement où cette formation dominerait aussi, alors que depuis l'alliance de la F.N.S.C. avec les indépendantistes, ces derniers y occupent aujourd'hui cinq sièges sur sept, ce qui a de quoi ulcérer, assurément, des gens qui se considèrent comme majoritaires dans le territoire.

Il ne faut pourtant pas rêver. D'abord parce que le haut commissaire du gouvernement, M. Christian Nucci, avec l'aval de Paris, entend poursuivre plus que jamais sa mission réformatrice, sans laquelle, estime-t-il, on retomberait très rapidement dans une radicalisation des positions mélanésiennes et européennes : « *Je ne comprends pas,* ajoute-t-il, *que l'on puisse dire que les résultats de cette élection partielle signifient une opposition à la politique du gouvernement. Car, si l'on a bien écouté M. Chirac, lui aussi s'est déclaré partisan de réformes profondes, qu'elles soient sociales, culturelles ou foncières, ainsi que d'un élargissement du statut. Sur ce chapitre fondamental, il y a donc un consensus.*

» *Comment, du reste, pourrait-on parler de fraternité, de coexistence, si ceux qui détiennent ici la plus grande part des richesses n'admettent pas de les partager avec ceux qui en sont démunis, qu'ils soient blancs ou noirs ? Car, dans bien des cas, le broussard européen de l'intérieur n'est pas mieux loti que le Mélanésien. Cette élection n'a toujours pas permis de dégager pour ceux-là des propositions d'avenir.* »

« Une rupture »

De son côté, la F.N.S.C., tout en admettant que ses électeurs, auxquels elle avait demandé de s'abstenir, ne l'ont pas suivie, n'entend pas changer d'attitude. Elle peut considérer, en effet, que, à long terme, sa position sera en fin de compte payante. Elle pense toujours avoir été réaliste en rompant la coalition qui, dans le cadre de la majorité nationale antérieure au 10 mai 1981, l'unissait au R.P.C.R. Les élus indépendantistes ont pris, dans la gestion des affaires du territoire, une place prépondérante, mais, du même coup, ne seront-ils pas conduits à plus de réalisme, ce réalisme qui s'impose, en général, le plus souvent lorsque l'on est confronté à des responsabilités réelles ?

La F.N.S.C., qui n'approuve pas, dans son principe, le recours aux ordonnances pour la mise en application des réformes décidées par Paris, en admet toutefois le contenu et considère elle aussi, comme M. Nucci, qu'il fallait agir vite pour sortir des tensions qui, notamment du côté de Canala, le fief indépendantiste le plus dur, avaient fait sortir les fusils après l'assassinat de Pierre Declercq, en septembre 1981.

Aujourd'hui, Canala, comme le reste de l'intérieur, est calme. Mélanésiens et « Caldoches » savent d'ailleurs qu'ils ont des besoins réciproques et que vivre ensemble est une réalité aussi bien du présent que de l'avenir. On a même vu des Canaques venir s'établir à l'ouest dans un lotissement récent créé dans la commune, comme on a vu des « broussards » européens bien contents de pouvoir vendre au territoire des terres qu'ils n'abandonnent pas sentimentalement de gaieté de cœur mais que personne d'autre ne voudrait racheter car déjà un certain nombre d'entre eux ont cherché à vendre. Les Européens de la brousse ont, au reste, été suffisamment irrités d'entendre, durant la campagne électorale, Nouméa faire autant de bruit sur une réforme foncière qui ne concerne pas les habitants de la capitale.

Pour leur part, les indépendantistes, représentés à l'Assemblée territoriale, ont aujourd'hui ce même souci de calme. Et c'est peut-être surtout pour en assurer le maintien que M. Jean-Marie Tjibaou, vice-président du Conseil de gouvernement, a pu parler d'horizon 84 pour l'indépendance. Le langage que l'on tient sur le devant de la scène paraît essentiellement destiné à une « base » qu'il faut dissuader des tentations extrêmes. Il n'empêche qu'à l'Union calédonienne, principale formation du Front indépendantiste, nombreux sont ceux qui ont fait du scrutin de dimanche une analyse pessimiste. « *Chez nous,* disent ceux-là, *le résultat a été d'abord ressenti comme une rupture entre Kanaks et non-Kanaks, ce qui est regrettable, car notre politique voulait être celle de la main tendue. Il va être bien difficile maintenant de pouvoir la maintenir. Nous avons le sentiment que ceux qui ont voté se sont moins prononcés pour M. Lafleur que contre les Mélanésiens.* »

Est-ce à dire que le Front indépendantiste pourrait, en réplique, abandonner les instances territoriales pour revenir à une opposition sur le terrain dont certains des siens estiment qu'elle lui rapporterait largement autant que l'exercice du pouvoir ? Pour le momen, pareille éventualité n'est présentée que comme telle. Officiellement, on continue de jouer le jeu, mais en précisant qu'il ne sera peut-être pas facile de faire oublier dans la brousse ce sentiment de rupture et l'existence désormais, à Nouméa, d'un front déclaré antimélanésien même si certains de ceux qui ont contribué à le constituer ont pu dire, ici ou là, en constatant l'ampleur de leur victoire, que c'était en fait un « *malheur* ».

Le chaud et le froid

M. Lafleur peut-il prendre le risque de rompre un équilibre aussi précaire ? Il s'en défend et parle, lui aussi, dans sa lettre de remerciement aux électeurs, de « *notre volonté de vivre en paix et en harmonie, dans la tolérance, l'amitié et la dignité* », seule voie possible d'avenir qu'il propose « *à tous ceux qui le souhaitent, dans le plus large esprit d'ouverture et de dialogue* ».

Dans son bureau de Nouméa, il explicite cependant davantage. Les réformes ? Il leur a toujours, personnellement, donné son accord dans la mesure où elles ne créent pas de problèmes majeurs entre les communautés. Mais, pour lui, le gouvernement actuel va « *créer une tension entre Européens et Mélanésiens, car, sur cinquante mille Mélanésiens, je peux vous assurer,* dit-il, *que vingt mille ne partagent pas l'opinion des indépendantistes* ».

Du coup, le député réélu souffle alternativement le chaud et le froid. Le froid : « *Le dialogue, selon MM. Nucci et Emmanuelli, ça consiste à être soumis à leurs vues. Je suis ainsi fait que je n'accepte pas la soumission.* » Le chaud : « *Oh ! je n'ai jamais cru que le fait d'être réélu résoudrait tout. Mais peut-être ai-je maintenant une chance d'être reçu par le président de la République.* » Le froid à nouveau : « *Avec le contenu de l'ordonnance foncière, on va à coup sûr au drame entre Mélanésiens. Rendre les terres aux clans, c'est vite dit. Mais depuis cent cinquante ans, les gens se sont mélangés. Beaucoup sont incapables de retrouver l'origine du clan, et ce sera une source de difficultés graves. Alors, va-t-on accepter de m'entendre un tout petit peu ?* » Il dit encore : « *Que les indépendantistes soient au pouvoir aujourd'hui, c'est une bonne chose, mais ça n'enlève rien à leur option, qui reste l'indépendance canaque, donc raciste, et ça, ça ne pourra jamais marcher.* »

Pourtant, s'il répète que la réforme foncière du gouvernement risque de « *faire couler le sang* », il laisse finalement la porte ouverte en ajoutant : « *Mais je suis convaincu qu'il y a des solutions et qu'on peut trouver un compromis.* »

Dans la limpidité du printemps austral, à 20 000 kilomètres d'une France dont il se sent méconnu, le « Caillou » — ainsi que les « Caldoches » appellent leur île — hésite encore entre la raison et la passion.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Le P.C.F. et la gauche

(Suite de la première page.)

En d'autres termes, les votes d'avril-mai et de juin 1981 exprimaient le rejet des politiques de droite, préconisées par MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, mais non l'adhésion à des objectifs réellement opposés à ceux qui avaient été poursuivis sous le précédent septennat.

Cette analyse de la victoire de M. Mitterrand et de celle du parti socialiste jette la suspicion sur l'action du nouveau pouvoir et assure, en même temps, une perspective aux communistes. Ceux-ci doivent agir pour faire progresser, au gouvernement, dans la majorité et auprès de l'opinion, la recherche d'issues à la crise, qui rejoignent la volonté de rupture radicale, avec l'ordre économique et social, dont se réclame le P.C.F. Or, observe Mme Francette Lazard, membre du bureau politique, dans le numéro de septembre des *Cahiers du communisme,* « *rien n'indique, à cet égard, des progrès significatifs* ».

Les communistes ne considèrent donc pas les symptômes de mécontentement, apparus lors des élections cantonales de mars dernier et enregistrés de nouveau par les récents sondages, comme révélateurs d'un état d'esprit favorable aux critiques qu'ils pourraient développer contre l'action du gouvernement. Encourager ce mécontentement aurait pour effet, au contraire, d'affaiblir, avec l'audience de la gauche en général, celle du P.C.F. Aussi les communistes s'emploient-ils à défendre la politique menée en France, en soulignant qu'elle se compare avantageusement à celles que pratiquent ou que subissent les pays voisins.

Cette ligne de conduite s'explique, évidemment, par l'approche des élections municipales, le P.C.F. sachant qu'il n'a de chances de sauvegarder l'essentiel des positions acquises il y a six ans qu'en s'efforçant de préserver le crédit de la gauche et en dirigeant ses attaques contre les tentatives de l'opposition pour entamer, en mars prochain, la reconquête du pouvoir « à la base ». La campagne des élections cantonales, caractérisée par le souci de se démarquer légèrement du P.S. — le P.C.F. voulant apparaître, en quelque sorte, comme « le parti qui vous en propose plus », — avait produit des résultats décevants et instructifs. Pour les élections municipales, les communistes entendent se présenter comme le parti de la fidélité à l'engagement pris lorsqu'ils avaient appelé à voter pour M. Mitterrand, le 10 mai 1981.

Remise en question

D'autres raisons rendent compte de ce comportement. Elles tiennent à la remise en question, imposée par les faits, de certaines conceptions propres aux communistes. La tentative de modernisation du parti symbolisée par le congrès de février 1976, l'échec du printemps 1981 et la situation nouvelle devant laquelle le P.C.F. se trouve placé, depuis un an et demi, comme toutes les autres formations politiques, conjuguent, ici, leurs effets, dans le sens d'une réévaluation de certaines réalités et de certains concepts. La prudence est de mise, sachant combien l'idéologie, dans l'univers communiste, peut se révéler malléable et soumise à la loi de l'opportunité, mais il n'en est pas moins vrai que, dans plusieurs domaines, l'heure est, au P.C.F., à la critique des comportements passés, tenus pour responsables des reculs de l'influence du parti.

Il en est ainsi de tout ce qui concerne la gestion. Les efforts des responsables communistes pour promouvoir l'idée que les salariés peuvent et doivent disputer ce terrain au patronat, visent à désigner un champ d'action aux militants, celui de la contestation pure leur étant aujourd'hui fermé, mais ils procèdent, aussi, de la définition d'une stratégie et d'une analyse plus générale des possibilités de transformation sociale dans la France des années 80. Il en est de même de l'importance donnée à la question de la formation, celle des militants communistes (voir *le Monde* daté 5-6 septembre), mais aussi, de façon plus globale, celle que dispense la société, à l'école, d'une part, et à travers la formation professionnelle d'autre part.

Dans ces deux domaines, c'est l'attitude traditionnelle des communistes qui est en cause, mais aussi celle du mouvement syndical qu'ils influencent. On estime, aujourd'hui, au P.C.F., que la C.G.T., par exemple, a manqué, il y a dix ans, le coche de la formation permanente, en s'en détournant, au motif qu'elle aurait été vouée à n'être que le canal de diffusion des conceptions patronales. La défense de « nouveaux critères de gestion », relevant d'une logique différente de celle du libéralisme, témoigne, comme la préparation d' « assises nationales » sur l'éducation pour le mois prochain, d'une volonté d'entraîner les communistes à se saisir de problèmes, dont ils avaient appris à subordonner la solution à la conquête du pouvoir politique.

Cette approche nouvelle transparaît dans la façon dont la C.G.T. définit sa position par rapport à la politique de M. Mauroy. Le gouvernement est invité à ne pas « *se braquer sur le blocage des salaires* », à ne pas considérer qu'il détient là, avec le blocage des prix, le seul remède à l'inflation, et à demeurer ouvert à d'autres méthodes, dont les travailleurs sont incités à démontrer l'efficacité. Le thème de la lutte contre la vie chère, comme celui de la reconquête du marché intérieur, offre aux communistes la possibilité de campagnes populaires (ce dont les socialistes commencent à s'aviser, pour ce qui est du second de ces thèmes), en même temps que d'initiatives susceptibles de les faire apparaître comme des artisans efficaces du changement.

Le danger social-démocrate

Les responsables communistes voient des raisons de privilégier cette ligne d'action dans certains aspects de l'évolution de la politique gouvernementale, depuis un an. Ainsi M. Félix Damette, membre du comité central, souligne-t-il, dans *les Cahiers du communisme,* le fait que l'« *hégémonisme insolent de Reagan pousse* [le pouvoir] *à défendre plus fermement les positions de la France* ». Il estime que « *la qualité de l'action gouvernementale* » souffre du « *déséquilibre* », au sein de la gauche, en faveur du P.S., mais il observe avec satisfaction que celui-ci « *commence à mesurer le caractère suicidaire qu'aurait une politique d'étouffement du parti communiste* ». Il souligne que, « *pour l'essentiel, le danger social-démocrate ne se situe pas au niveau du gouvernement* », mais « *dans les masses* », et que c'est parmi elles que le P.C.F. doit s'efforcer, « *sur chaque question, de créer, sans attendre, les conditions d'une action gouvernementale juste et efficace, conforme aux engagements de la gauche* ».

M. Damette va même assez loin, puisqu'il affirme que « *toute orientation anti-crise a une portée révolutionnaire* », ce qui permettrait d'avaliser bien des politiques différentes de celle que M. Marchais avait préconisée pendant sa campagne électorale, il y a moins de deux ans.

Ce souci du P.C.F. de s'inscrire dans les perspectives ouvertes par la victoire de la gauche peut inciter certains à étendre ce parti-pris de réalisme à des domaines où il n'est pas de mise. Ainsi l'hebdomadaire *Révolution* a-t-il fait droit, dans un éditorial anonyme, à quelques évidences relatives à la situation en Pologne, en qualifiant de « *coup de force* » l'action du général Jaruzelski, en décembre dernier, et en reprochant au parti polonais de n'avoir mis en œuvre « *aucune des grandes réformes dont* [il] *ne cesse de parler depuis août 1980* » (*le Monde* du 4 septembre). M. Marchais a répété, pour sa part, que des réformes sont « *indispensables* », mais il a attribué la responsabilité des derniers événements à ceux qui recherchent « *les heurts, les affrontements, les confrontations* », c'est-à-dire à ceux que *l'Humanité* appelle « *les extrémistes de Solidarité* » (*le Monde* du 7 septembre).

De ce côté-là, donc rien de changé. Il reste que, pendant une semaine, les lecteurs de *Révolution* ont eu sous les yeux une analyse des événements de Pologne opposée à celle de *l'Humanité* et sensiblement différente de celle du secrétaire général. Au mois de mai, lors de la guerre des Malouines, M. Charles Fiterman, ministre des transports et membre du secrétariat du comité central du P.C.F., avait critiqué publiquement la façon dont le quotidien de son parti commentait ce conflit. La « nouvelle pratique politique », recommandée aux militants communistes par les dirigeants du parti, réserve-t-elle aux uns et aux autres d'autres surprises de ce genre ?

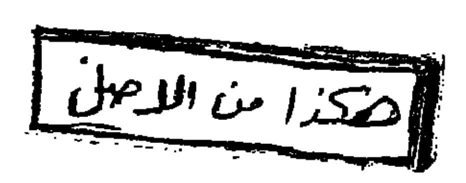
PATRICK JARREAU.

Reçu à l'Elysée

M. STIRN SOUHAITE QUE L'OPPOSITION AIT UN « LANGAGE CONSTRUCTIF »

M. Olivier Stirn, vice-président du parti radical, a été reçu, vendredi matin 10 septembre, pendant plus d'une heure, par le président de la République. A sa sortie de l'Elysée, il a assuré qu'il était venu voir le chef de l'Etat « *en tant qu'homme politique de l'opposition, mais d'une opposition constructive* ». « *Une opposition qui n'est pas systématiquement hostile sur tous les sujets, et qui, dans la forme, a le respect de ce qui est fait par le pouvoir et de la libre discussion de ce qui est fait* », a précisé M. Stirn.

Cofondateur du Lien, qui se veut le « *pôle réformiste* » de l'opposition (*le Monde* du 13 juillet), le député du Calvados a tenu à affirmer qu'il n'avait pas l'intention de se rapprocher du gouvernement socialiste. « *Je suis de l'opposition et je ne compte pas en sortir, mais je crois qu'elle doit avoir un langage constructif et dialoguer avec le président de la République* », a-t-il déclaré. Il a ajouté qu'il avait « *déjà voté un certain nombre de textes proposés par le gouvernement* » et qu'il lui « *arriverait d'en voter d'autres* ».



Le Monde

société

LA FIN DU CONGRÈS DE PARIS

Les mille et une manières de maltraiter l'enfance

Le quatrième congrès international sur les enfants maltraités et négligés, qui s'est achevé le 10 septembre, à Paris, n'a pas dévié de son thème : « *Les enfants victimes de mauvais traitements dans les institutions et dans la société* ». Il ne s'agissait pas d'étudier, comme ce fut le cas à Genève, Londres ou Amsterdam, les violences interfamiliales, les bourreaux d'enfants et leurs petits martyrs, sujets dramatiques mais très souvent abordés depuis une quinzaine d'années. Même l'affaire de David, mis au placard par sa mère et son beau-père, n'aura pas entraîné le congrès dans la tentation de relancer cet aspect tout aussi grave mais plus rassurant. Au contraire, ils ont exposé, parlé et reparlé, enfoncé le clou de la violence dans les institutions, et des mauvais traitements que les systèmes sociaux, les *conditions économiques, infligent* aux enfants dans le monde. Ils ont échangé leurs informations, leurs propositions avec d'autant plus de sincérité et de rigueur qu'ils étaient pour la plupart — un millier environ — des « professionnels » de l'enfance et souvent eux-mêmes membres d'institutions.

Le congrès ayant pris conscience que, jusqu'à présent, les mauvais parents avaient eu bon dos, il n'eut pas trop de quatre jours de débats passionnés pour dénoncer les autres abus, les autres drames, les atteintes à l'enfance dans ces établissements où on place les enfants pour, en principe, les mettre à l'abri. Les représentants des pays du tiers-monde s'en tinrent aux violences exercées par la société. Ainsi, Mme Usha Naidu, de Bombay, a parlé du travail des enfants en Inde. Ils *représentent* 6 % de la main-d'œuvre globale du pays et travaillent quinze heures par jour pour des salaires ne dépassant pas l'équivalent de 10 dollars par mois.

Beaucoup sont malades, bronchiteux, tuberculeux, asthmatiques, mais surtout ils n'ont plus leur mentalité d'enfants et s'identifient au monde des adultes. Ils ont de pauvres ambitions : posséder un jour un atelier de réparation mécanique comme celui dans lequel on les exploite. Ils ont très peu de relations avec le monde extérieur. Ils ne font que travailler et dormir.

Mme Alma de Ruiz, de la République dominicaine, dépeint à son tour la vie des enfants de son pays. « *Le rôle de notre institution est*, dit-elle, *de leur donner une vraie vie d'enfants* », car ils n'ont ni jeux ni rêves. L'extrême pauvreté les pousse à des actes violents qui cachent les carences structurelles de la société. Parmi les enfants recueillis dans l'institution de Mme Ruiz, 77 % sont analphabètes et 51 % souffrent de *maladies* intestinales dues à la malnutrition. Ce sont là des sociétés pauvres mais en paix. D'autres États font la guerre et les enfants sont leurs victimes de choix.

L'alibi

Une femme racontera à la tribune la vie des enfants iraniens. L'enrégimentement, l'ordre de dénoncer leurs parents à l'école, les fillettes mariées dès l'âge de neuf ans, les petits prisonniers qui doivent fusiller leurs camarades pour sauver leur vie... Plus encore, les guerres horrifient les enfants. M. Bo Carlsson, médiateur des enfants en Suède, rappela que, depuis 1945, il y a eu cent quarante guerres sur la planète. Une nouvelle tous les six mois. Quatre mille cinq cents enfants viennent de mourir au Liban. Chaque année, douze millions d'enfants ne survivent pas à la maladie. Un soldat pour deux cent cinquante personnes, dans le monde. Un médecin pour trois mille cinq cents. Puis, le médiateur *racontera la guerre civile en* Irlande, les enfants enfermés dans des organisations para-militaires qui apprennent à tirer au fusil et qui, pour avoir dénoncé à dix ans, peuvent être punis à la perceuse d'un trou dans la rotule.

En Angleterre, comme l'a confirmé M. Peter Newell, d'une institution d'aide à l'enfance de Londres, des enfants qui ne sont pas des délinquants mais seulement « placés », vivent dans des établissements équipés de chambres de sûreté où ils peuvent rester enfermés plusieurs jours. Ils n'ont, c'est le règlement, aucun droit à ouvrir leur courrier et rien ne doit leur appartenir. En France, des institutions « déviantes » ont pu sévir et sévissent encore, où les enfants sont battus, au-delà de tout règlement.

Mais il n'y a pas que les coups et les blessures physique. Le docteur Pierre Straus s'était étendu sur les violences moins apparentes faites aux nourrissons quand les mères ont eu des grossesses à problèmes psychologiques. A celles infligées aux prématurés dans les hôpitaux, trop longtemps arrachés à leurs parents. A l'« hospitalisme » en général. M. Jean-Claude Xuereb, président de l'Association française des magistrats de la jeunesse, parlera à son tour des institutions « *rejetantes* » qui sont brutales parce qu'elles refusent des adolescents déjà en situation d'échec, et des institutions « *accaparantes* » celles-là, qui veulent retenir les « cas » intéressants et qui aggravent ainsi les difficultés.

Tous, à un moment ou à un autre ont dénoncé l'alibi de l'« *intérêt de l'enfant* » si souvent mis en avant pour expliquer des pratiques condamnables. Ici, au nom *d'une morale égalitaire*, les pensionnaires seront en uniforme. Là, au nom d'une hygiène imaginaire, on les empêchera de parler à table. Là enfin, par bonne morale sexuelle, on interdira aux filles de s'asseoir sur des radiateurs. Le docteur Michel Soulé, du Copes, qui s'interroge sur la notion de « *placement ou non placement* », renverra le congrès à sa propre image, car une mise en garde s'impose pour que tous ces discours ne soient pas oubliés et que soit changé le sort de tout enfant qui souffre. Il est paradoxal, a dit M. Soulé, que nous ayons envie de nous occuper des enfants des autres. Cela doit recéler un plaisir profond. Méfions-nous de ce plaisir, trop souvent nous voulons être le « *parent idéal* »...

CHRISTIAN COLOMBANI.

LES ANIMATEURS D'UNE ÉCOLE DE LANGUES A PARIS SE DÉFENDENT D'ÊTRE LIÉS AUX BRIGADES ROUGES

Hypérion et l'« hystérie »

Le « serpent de mer » Hypérion (1) reparaît. Cet institut de langues fondé en 1976 sous le nom d'Agora, et situé aujourd'hui quai de la Tournelle, à Paris, est de nouveau accusé par la presse italienne d'être le repaire français des Brigades rouges. Vendredi matin 10 septembre, une douzaine de personnes du parti ouvrier européen, branche française d'un groupe international aux thèses souvent proches de l'extrême droite, sont venues, pancartes à l'appui, pour demander la fermeture de « l'A.B.C. du terrorisme », défendre cette thèse devant l'école elle-même.

Déjà, en 1979, au moment de l'affaire Moro, la presse italienne avait évoqué la « *piste française* » et mis en cause Hypérion. Ces accusations n'avaient pas été reprises par la justice. La police française avait cependant enquêté à l'institut. Le ministère de l'intérieur de l'époque, peu suspect d'une quelconque complaisance envers l'extrême gauche italienne, dont *sont issus les fondateurs d'Hypérion, avait conclu que rien ne* pouvait leur être reproché. Mais tout se passe en Italie comme si, *périodiquement*, il fallait trouver un « *cerveau* » des Brigades rouges opérant à l'étranger. C'est évidemment confortable et, actuellement, il ne saurait être qu'à Paris.

Les trois fondateurs d'Hypérion, MM. Giovanni Mulinaris, trente-six ans, Corrado Simioni, quarante-huit ans, et Duccio Berio, trente-quatre ans, ont évidemment le tort d'avoir connu Renato Curcio, le créateur des Brigades rouges. Comme tant d'autres, après avoir étudié à l'université de Trente, ils ont, à Milan, de 1968 à 1970, milité au sein de la gauche extra-parlementaire italienne. Ils faisaient partie — comme *Renato Curcio* — de *Sinistra proletaria* (gauche prolétarienne).

En 1970, ils ont cessé toute activité politique. « *Nous étions plus intéressés par un projet communautaire et culturel* » explique M. Simioni, qui se réclame d'Emmanuel Mounier et du personnalisme.

Cette rupture avec la politique n'était pas évidente pour un magistrat de Milan, le juge Amati, *qui les poursuit* en 1972 pour constitution de bande armée et tentative de subversion. En 1976, ils bénéficieront d'un non-lieu les disculpent. C'est cette année-là qu'ils décident de venir en France, « *pour des raisons culturelles*, précise M. Berio, *parce qu'en Italie nous étions entravés dans notre recherche* ». « *Nous sommes venus à plusieurs, avec un mode de vie communautaire ; nous étions ensemble depuis les années 70, c'est peut-être cela qui a semblé suspect en Italie* », ajoute M. Simioni, qui dit ne plus comprendre ce qui se passe.

Jusqu'en 1979, en effet, Hypérion a vécu dans une totale quiétude. Ses membres étaient, en France, en situation régulière avec un permis de séjour de cinq ans (renouvelé depuis pour dix ans). Après l'agitation de 1979 (*le Monde du* 28 avril 1979), ils avaient retrouvé leur tranquillité. M. Berio avait quitté Hypérion pour se consacrer plus particulièrement au théâtre — *dont il s'occupait déjà à l'ins*titut, — les deux autres continuant à le diriger.

Un comité de soutien

Au début de 1982, M. Mulinaris est allé rendre visite à sa famille en Italie, à Udine. Il a été arrêté le 3 février. Il est détenu depuis, accusé notamment le trafic d'armes au Proche-Orient et de formation de terroristes. Voilà de nouveau les trois hommes confrontés à une aventure politique qu'ils disent avoir abandonnée il y a douze ans, d'autant que MM. Berio et Simioni se sentent eux aussi menacés par un mandat d'arrêt délivré en Italie, en juin.

plused

Très affecté par l'arrestation de M. Mulinaris, M. Simioni semble plongé dans un mauvais rêve. « *Il y a une personne complètement innocente qui est en prison depuis des mois, accusée de choses épouvantables,* explique-t-il à propos de son ami. *Dans toutes ces histoires de terrorisme, il y a une hystérie. La personne n'est plus reconnue, la présomption d'innocence n'existe plus.* » « *Notre cas est un peu particulier,* ajoute M. Simioni. *Les autres personnes recherchées par la police italienne sont des militants qui ont rompu avec une ligne politique. Nous, c'est par rapport à l'activité politique elle-même que nous avons pris nos distances ; et il y a des années. Il y a quelque chose que je ne comprends pas. Peut-être s'agit-il de pêcher très, très large, comme le fait l'ordinateur allemand avec ses quatre millions de personnes fichées...* »

En France, le cas de M. Mulinaris a suscité la constitution d'un comité de soutien, sur l'initiative de MM. Daniel Mayer, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, Jean-Marie Domenach, ancien directeur de la revue « Esprit », et de l'abbé Pierre. « *Giovanni Mulanaris est victime d'une erreur tragique,* indiquent-ils dans leur appel. *Après sa participation à la contestation des années 68-70, il s'est exilé en France et a rejoint quelques amis italiens et français engagés dans une recherche communautaire au sein de l'école de langues Hypérion. Cette école est peu à peu devenue pour quelques esprits imaginatifs le « repaire du grand Vieux », le « cerveau des Brigades rouges », et pour finir le « centre du terrorisme international », accusations grossièrement mensongères (...) toute forme de violence, toute approbation directe ou indirecte du terrorisme, ont été formellement écartées par Vanni Mulinaris et ses amis fondateurs de l'école Hypérion, ceci pour des raisons à la fois philosophiques, morales et politiques, clairement exposées dans des textes. Ces écrits témoignent d'une volonté de créer un nouveau type de vie communautaire fondée sur le dialogue et le respect des personnes.* »

Ces personnalités demandent à être rejointes pour réagir contre « *cette campagne de calomnies, d'insinuations et de mensonges (...) cette tentative d'intimidation lourde de conséquences pour nos droits et libertés* ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Dans la mythologie, Hypérion était le cocher d'Apollon. Hypérion est aussi le titre d'une œuvre d'Hölderlin, dont M. Corrado Simioni a fait une traduction.

MÉDECINE

Forces et faiblesses de l'épidémiologie française

Talloires (Haute-Savoie). — Est-il possible de mener une politique de santé publique cohérente et globale sans disposer des données de base sur lesquelles reposent la morbidité et la mortalité d'une population ? A l'évidence, non. Or la France dispose à cet égard d'une somme d'atouts considérables et d'une paradoxale faiblesse. Des atouts qui tiennent à son histoire et au foisonnement d'initiatives qui ont vu le jour depuis plusieurs décennies en matière de santé publique. Une faiblesse qui résulte de l'incordination des structures et au manque de cohérence qui ont présidé à la naissance de l'épidémiologie française.

Tel était le thème du cinquième séminaire Yves-Biraud (1) organisé à Talloires (Haute-Savoie), sous l'égide de l'École nationale de la santé publique (Rennes), de la Fondation Marcel Mérieux (Lyon) et de l'université Tufts (Medford, Massachusetts) les 6 et 7 septembre. Médecins et administrateurs ne sont pas pour autant pessimistes : l'épidémiologie moderne devrait pouvoir connaître en France, compte tenu des infrastructures actuelles, un développement considérable. A la condition qu'elle évite le double écueil de la dispersion et du jacobinisme.

De notre envoyée spéciale

De tous temps médecins et responsables administratifst on tenté d'identifier l'agent causal des épidémies. La démarche était ardue tant qu'aucun phénomène explicatif n'apparaissait clairement, et que la recherche ne pouvait procéder que de constatations empiriques. *Ainsi, entre 1848 et* 1864, le Britannique John Snow, répertoriant les cas de choléra lors de plusieurs épidémies qui avaient éclaté à Londres, puis comparant les taux de mortalité des divers quartiers de la capitale, avait-il constaté que la maladie frappait bien davantage les riverains d'un secteur très pollué de la Tamise.

Ainsi le Hongrois Semmelweiss mit-il en évidence, avant d'en connaître le mécanisme, les infections mortelles propagées dans les maternités par... le personnel des maternités qui procédait à des accouchements sans s'être désinfecté les mains.

La véritable naissance de l'épidémiologie ne pouvait venir que des découvertes de Pasteur : enfin un agent causal, un microbe, était identifié, donc l'origine des maladies les plus meurtrières décelée. *Médecins et administra*teurs donnent alors une impulsion sans précédent à ce qui devait devenir l'« hygiénisme » : l'épidémiologie, étude des maladies infectieuses, transmissibles, prend corps, étayée par des fondements scientifiques incontestables. Le microbe, le virus, la bactérie, le parasite est l'agent causal, identifiable, de maladies restées longtemps mystérieuses. Ainsi l'épidémiologie devient-elle l'héritière directe de la microbiologie. D'autant qu'à l'identification des causes devait s'ajouter la découverte d'une prévention possible — la vaccination — puis d'armes thérapeutiques offensives, directes et efficaces : les sulfamides et les antibiotiques.

De ces découvertes et de leurs applications, des progrès généraux de l'« hygiène » dans les pays industrialisés devait résulter une chute massive de l'incidence des maladies infectieuses. D'où le déclin, par contrecoup, de l'étude et du recensement des épidémies, et de la crainte de leur résurgence. L'épidémiologie — du moins celle des maladies infectieuses — souffrit donc singulièrement en France des progrès *généraux* de la santé publique. Fallait-il pour autant renoncer à l'étude statistique des cas de mortalité, de morbidité, au recensement des affections non transmissibles, des maladies dégénératives, génétiques, métaboliques, psychiatriques ?

A cette question, les responsables de la santé publique répondirent par la négative, en particulier dans les pays anglo-saxons. Le courant de recherche y fut même assez radicalement inversé *et l'essentiel de l'effort axé sur* les maladies dites « de civilisation » telles que les affections cardiovasculaires, le cancer, nombre de maladies dégénératives ou liées à l'environnement. Ainsi fut entreprise, après la seconde guerre mondiale, aux États-Unis, une étude de très vaste ampleur sur les causes des maladies coronariennes. L'enquête dite « de Framingham », qui devait permettre la mise en évidence des facteurs de risque majeur des affections cardiovasculaires, est restée un modèle du genre.

Le foisonnement dans le désordre

Aujourd'hui, les États-Unis disposent, avec le Center for Disease Control (C.D.C.), établi à Atlanta en Géorgie, d'un instrument inégalé dans le monde d'évaluation épidémiologique : un établissement fédéral, hiérarchisé, pyramidal, qui rassemble une somme considérable de données sur les maladies, transmissibles ou non, présentes sur le territoire américain et dans de nombreux pays du monde. La Grande-Bretagne s'est dotée d'une structure liée au système national de santé, à l'égard duquel elle a cependant préservé une relative autonomie et dont l'efficacité est indiscutée.

En France, les structures de l'épidémiologie souffrent à la fois du foisonnement et, paradoxalement, d'un *manque* de coordination. Coexistent, en effet, outre les sources de renseignements d'origine hospitalière, de multiples organismes disposant chacun de leur méthodologie et de leur cadre administratif. Les armées disposent de renseignements épidémiologiques de haute valeur, mais limités par nature à un échantillon de la population. Les « centres de référence » (une vingtaine), dont un certain nombre sont établis dans les instituts Pasteur, étudient chacun une maladie transmissible. Le « *laboratoire national de la santé* », qui relève du ministère de la santé, contrôle notamment la *qualité* des analyses médicales, des vaccins, des *médicaments*, des eaux et se charge d'un certain nombre d'enquêtes. Les universités pour leur part mènent des études, coordonnées ou non avec celles qu'entreprend de son côté l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) sur la morbidité.

Les statistiques de mortalité relèvent à la fois de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et de l'INSERM. En outre, les médecins de pratique libérale sont tenus de recenser les maladies « *à déclaration obligatoire* », dont la liste est généralement aussi mal connue que peu respectée. Les vétérinaires, de leur côté, relèvent les données de pathologie animale — dont les maladies transmissibles à l'homme — exploitées par le ministère de l'agriculture. Enfin, le ministère de la santé dispose des données fournies par les directions de l'action sanitaire et sociale (DASS) de chaque département... Et cette liste n'est pas exhaustive.

Dans ces conditions, on conçoit que, de cet ensemble de structures, ressorte une masse considérable d'informations épidémiologiques qui devraient amplement suffire à alimenter un système national coordonné. D'autant qu'à Villejuif, notamment autour de M. Daniel Schwartz, travaille une équipe qui, non seulement, a mis au point une méthodologie moderne, appuyée sur des modèles mathématiques, mais a déjà obtenu des résultats et des informations précieuses sur un certain nombre d'affections, en particulier dans le domaine cancérologique.

Cet ensemble permet aujourd'hui de disposer en France d'éléments de haut niveau, en particulier sur l'épidémiologie des cancers, des maladies cardio-vasculaires, sur la pathologie liée à la grossesse et aux premières semaines de la vie. Mais les connaissances demeurent fragmentaires dans d'autres domaines : les affections psychiatriques, pneumologiques, les maladies infectieuses et parasitaires, pourtant « mères » de la discipline. Il n'existe pas, en France, une seule chaire universitaire d'épidémiologie, les étudiants en médecine n'ont reçu jusqu'à présent sur ce sujet qu'un enseignement succinct et les médecins en exercice une information quasi inexistante.

Qui se chargera de coordonner les multiples structures, dont les données ne demandent qu'à être être exploitées rationnellement ? Telle est la question qui se pose à l'heure actuelle au ministère de la santé, et qui n'a pas encore reçu de réponse.

CLAIRE BRISSET.

(1) Yves Biraud, ancien directeur de la section hygiène de la Société des nations fut, en 1946, l'un des fondateurs de l'Organisation mondiale de la santé, dont il dirigea les services épidémiologiques et statistiques.

JUSTICE

Affaire Scalzone

DÉCISION LE 15 SEPTEMBRE

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a décidé, vendredi 10 septembre, qu'elle ne se prononcerait que le 15 sur la demande de mise en liberté de M. Oreste Scalzone, trente-cinq *ans, ancien dirigeant de l'extrême* gauche italienne dont l'Italie réclame l'extradition. M. Scalzone a été arrêté à Paris, où il résidait légalement, le 29 août. Les autorités de son pays l'accusent de trois tentatives d'homicide volontaire et de divers délits.

La demande de mise en liberté de M. Scalzone a été plaidée à huis clos pendant plus d'une heure trente par ses défenseurs, Mes Jean-Pierre Mignard, Francis Teitgen et Bertrand Domenach. En audience publique où le président, M. Jacques Seguin, a indiqué que les pièces transmises par l'Italie étaient déjà arrivées à Paris et seraient traduites très rapidement, Me Domenach a déposé des conclusions demandant « *que soit versé au dossier extraditionnel le dossier administratif de M. Oreste Scalzone constitué par les services compétents du ministère de l'intérieur* ».

Le président n'a pas exclu que l'on puisse commencer l'examen au fond, dès l'audience du 15 septembre, du cas de M. Scalzone qui a désigné deux nouveaux avocats, Mes Georges Kiejman et Jean-Denis Bredin.

FAITS DIVERS

● *Après la fusillade de la rue de Lyon,* à Paris, l'un des passants blessés le 10 septembre, par un homme qui a vraisemblablement agi en état de démence (*le Monde* du 11 septembre) est décédé. On ignore son identité. Le meurtrier, Claude Basset, âgé de quarante ans, habitant à Neuilly, est un repris de justice qui était sorti de prison le 13 juillet après avoir purgé une partie de la peine à laquelle il avait été condamné, en février 1980, pour « *vols qualifiés et vols* ».

En Corse

INTOXICATION ALIMENTAIRE DANS UN VILLAGE DE VACANCES

Une épidémie de salmonellose touche actuellement le Centre village vacances famille de la Croix du Sud de Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio (commune de Zonza, Corse-du-Sud).

A la direction départementale de l'action sanitaire et sociale d'Ajaccio, on précise que cette épidémie est due à *Salmonella enteritidis*. Il s'agit d'un type particulier de salmonelle, bactérie responsable d'intoxications alimentaires qui se manifestent par de la fièvre, des troubles gastro-intestinaux et une altération de l'état général.

L'origine précise de l'épidémie (le plus souvent des pâtisseries ou des charcuteries contaminées) n'a pas encore été identifiée. Aucun cas grave n'a été observé, mais plusieurs hospitalisations de jeunes enfants ont été jugées utiles. Le centre de la Croix du Sud héberge actuellement six cent cinquante personnes.

● *M. Abderrazak Bouhara*, ministre algérien de la santé, effectue, du 9 au 14 septembre, une visite officielle en France, accompagné de plusieurs collaborateurs. Il doit notamment visiter l'École nationale de santé publique de Rennes, le centre hospitalier régional de Bordeaux, l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif et le service du professeur Marcel Legrain (groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière, Paris). Le ministre algérien doit rencontrer d'autre part M. Pierre Mauroy, différents membres du gouvernement et plusieurs parlementaires. Il se rendra aussi à la fête de *l'Humanité*.

P.T.T.

Un entretien avec M. Louis Mexandeau

• Pas de séparation entre les services de la poste et ceux des télécommunications
• Maintien de la distribution du courrier le samedi et dans les localités rurales

Périodiquement, les Français s'interrogent sur la qualité du service postal : retard dans le courrier, conditions d'accueil dans les bureaux ouverts au public, menaces de fermeture de certains d'entre eux en zones urbaines ou rurales, capacité de la poste et de ses agents à s'adapter aux techniques modernes.

Dans l'interview qu'il nous a accordée, le ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau, répond à toutes ces interrogations, en indiquant que son objectif est d'offrir à la population une « poste sociale, moderne, humaine et bien gérée ». Il précise qu'il n'y aura pas de « séparation entre les services de la poste et ceux des télécommunications » et confirme, pour lever toute appréhension, qu'« il n'est pas question, tant qu'il sera ministre, de fermer des bureaux de poste le samedi matin ni de suspendre la distribution de courrier ce jour-là ».

« Les Français souvent se plaignent du mauvais fonctionnement de la poste, service public auquel ils sont très attachés et qu'ils n'aimeraient pas voir se détériorer.

— La poste française réalise quotidiennement des performances que nous envient les services homologues étrangers ; je pense, en particulier, à la poste américaine, qui ignore pratiquement la distribution à domicile. Je ne conteste pas que l'usager puisse se forger une opinion — nécessairement partielle — au travers d'incidents localisés ou épisodiques. Mais il faut rappeler que la poste constitue une communauté de travail forte de plus de trois cent mille agents, opérant de jour et de nuit sur l'ensemble du territoire. Si les motifs de conflits sont nombreux et variés, le nombre de conflits que j'observe reste réduit et le climat social est, me semble-t-il, favorable.

» Rapidité, régularité, sécurité, tel est le triptyque qui permet de qualifier le travail de la poste et de chacun de ses agents. A l'égard de la poste, mon action personnelle, celle des responsables et des agents de cette grande administration que je dirige, l'action — pourquoi ne pas le dire — du gouvernement a été de lui fournir des effectifs renforcés et des moyens de fonctionnement plus appropriés. Surtout, la tendance au séparatisme entre les deux branches, la poste et les télécommunications, a été brisée net : les postiers ont à présent conscience de n'être plus traités en parents pauvres des P.T.T. Ils sont déjà et seront de plus en plus souvent conviés à participer à la modernisation de la poste, qu'il s'agisse de l'acheminement et de la distribution du courrier, ou du travail au guichet, avec en particulier la place importante occupée par les services financiers offerts à toute la population : chèques postaux, Caisse nationale d'épargne, souscription de titres de placement et de contrats d'assurances.

» La réorganisation de la direction générale des postes que j'ai décidée concerne, au premier chef, l'administration centrale. Elle a pour objectif — au-delà des changements de personnes — de mettre en place une organisation centrale capable à la fois de gérer le présent et de préparer l'avenir. Cette réforme doit redonner à la poste une vigueur et un que j'ai pu faire, lui manquaient pour partie.

Une poste sociale, moderne, humaine et bien gérée

— En quoi la poste de demain différera-t-elle de celle d'hier ?

— Il ne s'agit pas d'innover à tout va. Mon ambition est de proposer à la population une une poste sociale, moderne, humaine et bien gérée.

» Une poste sociale, cela signifie une adaptation du réseau de contact, notamment dans les agglomérations urbaines. La présence de la poste en zone rurale constitue un acquis sur lequel il n'est pas question de revenir. Mais je me préoccupe de la situation des 600 localités de plus de 1 000 habitants, situées en zone urbaine, qui sont dépourvues de bureaux de poste. Bien entendu, sous cette rubrique, je range également la qualité de l'accueil dans les bureaux de poste, y compris l'accueil des plus défavorisés.

» Une poste moderne se fera par l'informatisation progressive des guichets, la motorisation, l'achèvement de l'automatisation du tri, le recours aux moyens d'acheminement les plus rapides, comme, par exemple, le T.G.V. Une poste moderne signifie aussi le développement de la recherche : c'est ainsi que nous avons créé un service de recherche des techniques postales et que nous avons en projet un service d'étude de la poste et des télécommunications pour l'étude des domaines communs aux deux secteurs, liés en particulier au développement de l'électronique. Nous devons réussir le pari de situer la France à l'avant-garde des pays industrialisés en matière de courrier électronique.

» Une poste humaine doit l'être à la fois pour le personnel et les usagers. Cela suppose un effort d'amélioration des locaux, l'accroissement de la sécurité du personnel, un effort pour la formation et les conditions de travail.

» Une poste bien gérée, enfin, assurera à la fois le développement des prestations traditionnelles et le développement des nouvelles techniques et des nouveaux produits.

» Dans ces perspectives, nous devons utiliser de manière optimale les moyens humains, techniques et financiers à notre disposition. Ce qui implique une intensification et une diversification de la recherche(afin d'avoir des réponses de plus en plus rapides aux changements également aux élus.

Une dégradation plus apparente que réelle

— Dans le passé, on a souvent imaginé, à la crise de la poste, des remèdes qui se sont avérés pires que le mal. Il en fut ainsi pour le tri, qu'on a concentré dans d'énormes « usines » avant de faire machine arrière.

— La réforme bénéficiera des moyens nécessaires. Ceux-ci avaient déjà été considérablement augmentés dans le budget primitif 1982. Le blocage de 25 % de nos investissements nous a amenés à étaler une partie de nos efforts. A l'heure actuelle, nous sommes à la recherche de procédures nouvelles pour développer notre coopération avec les collectivités locales, et parfois à leur demande, afin d'accélérer le processus de modernisation.

» C'est ainsi que, d'ici à quelques semaines, et en relation avec le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, et les conseils généraux des deux départements, nous avons l'intention de proposer un programme conjoint de rénovation dans une région qui était notoirement en retard. C'est un autre aspect de la politique de concertation qui ne s'adresse pas seulement au personnel, mais aussi aux élus.

» La réussite de la réforme passe aussi par le personnel. Par le développement de la formation, nous souhaitons offrir aux agents une « réappropriation » de leur travail. A ce propos, je note comme un élément positif le fait que nous accueillons en ce moment beaucoup de jeunes, une « nouvelle génération » de postiers. Nous pensons que la classe nouvelle, qui est animée de bonnes dispositions d'esprit, nous aidera à réussir la transition vers la poste nouvelle.

— Le service public ne pâtit-il pas de certaines pratiques, comme la réduction du nombre des distributions de courrier ou des horaires d'ouverture des bureaux, quand certains personnels ne demandent pas purement et simplement leur fermeture le samedi matin ?...

— J'ai toujours été très net sur ce point : il n'est pas question de fermer les bureaux de poste le samedi matin. Je considère une telle disposition comme incompatible avec la mission de service public qui nous est dévolue. Les souhaits du personnel concernant la réduction du temps de travail ou l'aménagement de plages journalières de liberté sont tout à fait légitimes. Mais cet aménagement peut trouver place tout au long de la semaine, et non pas se concentrer nécessairement vers la fin de la semaine, en augmentant les handicaps que notre société connaît déjà à cause de cette concentration. Tant que je serai ministre, il n'y aura pas de fermeture de bureau de poste le samedi matin.

» Quant au service public de la distribution, il doit s'accomplir six jours par semaine, eu égard en particulier aux responsabilités que nous avons vis-à-vis de la distribution de la presse. Et tout le courrier arrivé à distribution doit être distribué le samedi, comme les autres jours, quel que soit son affranchissement. Un seul *« délestage »* pourrait être toléré envers les *« plis sans adresse »*.

Jusqu'au bout du dernier chemin creux

— Les pays industrialisés connaissent tous une paralysie de leurs services postaux. Certains n'y voient de remède que dans une privatisation au moins partielle du service. Ce n'est pas votre cas...

— La privatisation est une solution que, compte tenu de notre attachement au service public et notre souci d'égalité de tous les citoyens, nous rejetons. Elle est discriminatoire et elle aboutit, en fait, rapidement à ne traiter que le courrier rentable et à abandonner celui des plus défavorisés. La fierté de la poste, c'est que le courrier continue d'être assuré dans le moindre hameau de montagne et au bout du dernier chemin creux où, souvent, vivent isolées des personnes âgées qui attendent le courrier... et qui attendent aussi le facteur. Il y a là toute une dimension humaine et sociale qui, bien loin d'être dépassée, nous projette dans un devoir de solidarité qui appartient encore trop souvent au futur, dans la mesure où il n'est pas toujours rempli. Nous, nous le remplissons. Cela coûte cher aux P.T.T., mais je crois que si nous l'abandonnions, nous perdrions quelque chose de difficilement mesurable qui est la reconnaissance de ce rôle humain et de ce rôle social.

— Avec les nouveaux moyens de communication — télématique, télécopie, courrier électronique — la poste a-t-elle encore réellement un avenir ? Ne transportera-t-elle bientôt plus que des lettres d'amour ?

— L'évolution de la composition du trafic postal nous amène à observer que, même s'il augmente globalement, ce sont plutôt les lettres d'affaires qui sont en croissance rapide alors que le courrier affectif est en décroissance. D'autre part, il n'y a pas incompatibilité entre le développement des moyens nouveaux de communication et celui de la poste. Actuellement les chiffres démontrent que le trafic postal poursuit sa croissance : c'est ainsi qu'aux Etats-Unis, où les réseaux téléphoniques se développent très vite, le trafic postal a encore cru de 2,5 % l'an passé.

» Je crois au contraire qu'il y a complémentarité de l'activité des deux branches du ministère des P.T.T et c'est un élément fondamental du message unitaire que, dès mon arrivée à la tête de ce ministère, j'ai voulu faire passer.

» De plus, nombre des services que vous évoquez offrent des possibilités nouvelles de développement à la poste et nous entendons les mettre progressivement à la disposition du public dans les bureaux de poste, en les intégrant à l'environnement.

» La poste en effet, ce n'est pas seulement le transport et la la distribution du courrier, c'est un réseau d'une valeur inestimable de plus de dix-sept mille points de contact avec le public, ouverts à toute la population, la plupart près de soixante heures par semaine, et qui est complété par l'activité de quatre-vingt-dix mille préposés présents quotidiennement auprès de toute la population.

» La poste, c'est encore des services financiers qui font d'elle un des premiers établissements de collecte de l'épargne du pays. C'est précisément dans ce domaine que la téléinformatique a fait sa première apparition à nos guichets, avec l'installation de terminaux qui améliorent la gestion des comptes chèques postaux et des livrets de Caisse nationale d'épargne ; au terme de l'installation de ce réseau tous les titulaires de comptes ou de livrets, où qu'ils soient, pourront obtenir les services modernes de transfert d'argent qu'ils sont en droit aujourd'hui d'attendre.

» J'escompte, en outre, que la définition par le gouvernement, d'une nouvelle politique de l'épargne, donnera enfin toutes leurs chances aux services financiers de la poste et que leurs capacités de collecte seront enfin mises en situation de contribuer, à leur pleine mesure, à l'effort d'investissement nécessaire.

Propos recueillis par
JAMES SARRAZIN.

TRANSPORTS

CONSTRUIT AU HAVRE

Le cargo « Sigyn » est spécialisé dans l'acheminement des déchets nucléaires entre la Suède et Cherbourg

De notre correspondant

Cherbourg. — Un navire spécialisé de 1 900 tonnes, baptisé *Sigyn*, transportera, à compter de la fin de l'année, les déchets nucléaires suédois vers le centre de La Hague, où ils seront retraités, en attendant l'ouverture, dans trois ans, du centre de stockage d'Oskarshamn, à 250 kilomètres de Stockholm. Construit par les Ateliers et Chantiers navals du Havre pour 70 millions de francs, il a été présenté, le 10 septembre, en présence de l'ambassadeur de Suède à Paris et de hautes personnalités de l'industrie nucléaire des deux pays, accueillies dans le port du Havre par une quinzaine de militants antinucléaires venus de Cherbourg, où le navire sera basé.

Le *Sigyn* sera exploité pendant trois ans par la compagnie maritime des Chargeurs réunis, premier armement français à pénétrer le marché international du transport par mer des combustibles irradiés, à ce jour monopolisé par les Britanniques. Pour diriger l'exploitation du navire, qui passera sous pavillon suédois à partir de 1985, la COGEMA (Compagnie générale des matières) a créé en 1981, avec son homologue la S.K.B.F., qui regroupe les compagnies d'électricité suédoises, une société d'armement maritime, la SOFRASAM, dont le capital est détenu à raison de 68 % par la S.K.B.F. et 32 % par la COGEMA.

Neuf grands chantiers navals français et étrangers avaient répondu à l'appel d'offres lancé l'an dernier. La commande a été enlevée par les Chantiers du Havre qui ont une bonne expérience de la construction de navires spécialisés dans le transport de matières dangereuses. Le *Sigyn* est équipé en brise-glace pour pouvoir être utilisé toute l'année en Suède et possède deux moteurs, deux hélices, deux gouvernails, des commandes à distance, des portes étanches et un système de navigation par satellite.

On estime que ce navire est en mesure de résister à une collision, même grave, mais s'il venait à couler, son renflouement serait possible jusqu'à une profondeur de 300 mètres. Il a été équipé pour ce faire d'une bouée de signalisation automatique et d'émetteurs sonores comme les sous-marins.

RENÉ MOIRAND.

● *Greenpeace interrompt ses opérations en mer.* — Après l'accident sans gravité dont a été victime l'un de ses membres, le mouvement écologiste international Greenpeace a décidé, le 10 septembre, de mettre fin à ses actions en mer, visant à empêcher l'immersion de déchets nucléaires par un cargo néerlandais, le *Rijnborg*, au large des côtes espagnoles de *Galice* (*le Monde* du 10 septembre).

● *Les vieilles voitures du métro disparaîtront au printemps.* — Au printemps prochain, les voitures vertes (2e classe) et rouge (première) de l'ancien matériel du métro, datant de 1936, auront toutes quitté la ligne numéro 9, « Mairie-de-Montreuil - Pont-de-Sèvres » où cent treize d'entre elles roulent encore. Cette opération de retrait, qui devait avoir lieu avant la fin de l'année, a été retardée, selon la R.A.T.P., par les dégâts causés à dix-huit rames modernes après les pluies d'orage qui ont inondé certaines stations le 6 juin dernier.

● *Miami et l'Exposition universelle.* — La ville de Miami en Floride vient de poser sa candidature pour organiser l'Exposition universelle de 1992. Elle se trouve donc en compétition avec Chicago et Séville également sur les rangs pour accueillir une telle manifestation à cette date. Le Bureau international des expositions devraient trancher entre les trois cités avant la fin de cette année. — *(A.F.P.)*

ARCHÉOLOGIE

● *Un crédit de 1 million de dollars (7 millions de francs) va* être affecté à des recherches paléontologiques dans la vallée de l'Awash (Ethiopie), a annoncé M. Desmond Clark, professeur d'anthropologie à l'université de Californie à Berkeley. Dix-neuf spécialistes de diverses nationalités participeront à ce programme, qui aura pour but de rechercher de lointains ancêtres de l'homme ayant vécu dans la région depuis quatre millions d'années. La vallée de l'Awash et le Hadar voisin sont, en effet, particulièrement riches en fossiles très anciens d'hominidés. — *(Reuter.)*

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

SPORTS

ATHLÉTISME

Les championnats d'Europe d'Athènes

Titres partagés vendredi 10 septembre au cours de la cinquième journée des treizièmes championnats d'Europe. Victoire en effet de l'Allemand de l'Ouest Patriz Ilg (8 min. 18 sec. 52) aux 3 000 m steeple, du marcheur finlandais Reima Salonen aux 50 kilomètres, du lanceur de marteau soviétique Yuri Sedych (81,66 m), du triple sauteur britannique Keith Connor (17,29 m), et enfin aux 400 m haies féminin de la Suédoise Ann-Louise Skoglund (54 sec. 58), première devant l'Allemande de l'Est Petra Pfaff (54 sec. 90) et la Française Chantal Réga (54 sec. 94) qui, à la fois, donnait à la France sa deuxième médaille de bronze de la compétition européenne et améliorait le record national.

La plus belle course de Chantal Réga

De notre envoyé spécial

Athènes. — Tandis que la grande majorité des athlètes métropolitains enregistre défaite sur défaite, les Antillaises de l'équipe de France manifestent une joie de vivre qui n'est sûrement pas sans influence sur leurs résultats dans la capitale hellénique. Pour elles, peu importe les problèmes d'ordre métaphysiques. Qu'elles gagnent ou qu'elles perdent, cela ne les empêche pas de courir, de danser ou de chanter la biguine. Cet état d'esprit, tout résolument tourné vers l'optimisme, se traduit sur les stades par des résultats en passe de permettre à l'athlétime français d'échapper à une faillite sans précédent. Il y eut d'abord la médaille de bronze, mardi sur 100 mètres, de la Guadeloupéenne Rose-Aimée Bacoul, puis les septième et huitième places, sur 200 mètres, des Martiniquaises de naissance ou d'origine Liliane Gaschet et Marie-Christine Cazier, et encore la troisième place, aux 400 mètres haies, de Chantal Réga, née à Nîmes le 7 août 1955 de parents martiniquais.

Cette communauté sportive antillaise doit, à l'évidence, beaucoup à Antoine Chérubin, quarante-six ans, conseiller technique interrégional depuis 1978. C'est grâce à lui que, à 7 000 kilomètres de la capitale, les départements antillais ont été quadrillés et qu'aucun sujet doué ne peut passer au travers des mailles du filet.

« Les Antillaises sont plus douées musculairement », explique le Dr Hervé Stephen, qui est l'entraîneur de Chantal Réga. Moralement aussi elles sont très bien armées, la rivalité latente entre Guadeloupéennes et Martiniquaises les ayant habituées depuis toujours à se surpasser dans les compétitions locales. En outre le prestige dont jouissent aux Antilles les Roger Bambuck, Ghislaine Barnay, Lucien et Robert Sainte-Rose, Joseph Arame, Bernard Lamitié, Jacques Rousseau, Christian Valetudie et Herman Panzo, champions valeureux qui ont marqué leur époque, est un encouragement constant.

Quant à Chantal Réga, la réussite de cette enseignante d'éducation physique est exemplaire. Après une présence sur les pistes de deux olympiades qui la virent accumuler les titres de championne de France des 100 et 200 mètres et les places de finaliste olympique à Montréal et à Moscou, Chantal Réga décida, il y a un peu plus d'un an, de se reconvertir dans le 400 mètres haies. Cette discipline relativement nouvelle pour les jeunes femmes. Déjà au programme des championnats d'Europe de Prague en 1978, elle n'était pas à celui de Moscou en 1980. C'est dire que toutes les possibilités des athlètes féminines sur 400 mètres haies sont encore loin d'être explorées.

Il n'y a pas d'autre raison au choix de Chantal Réga. Connaissant parfaitement ses limites, elle savait que ses chances d'être un jour médaillée dans une épreuve européenne ou olympique individuelle passaient par cette remise en cause.

Qui aurait cru à la résurrection de Chantal Réga lorsque, il y a quatre ans, aux championnats d'Europe de Prague, elle se trouva victime d'un accident aussi grave que rarissime ? Une cabriole dans le relais 4 × 100 mètres lui valut en effet une fracture du fémur gauche, qui pour beaucoup d'autres, aurait signifié la fin d'une carrière sportive.

JEAN-MARIE SAFRA.

TENNIS

Le tournoi des États-Unis

L'Américaine Chris Evert-Lloyd et la Tchécoslovaque Hana Mandlikova devaient disputer, ce samedi 11 septembre, la finale du tournoi féminin de Flushing-Meadow, après avoir éliminé respectivement en demi-finale les Américaines Andrea Jaeger (6-1, 6-2) et Pam Shriver (6-4, 2-6, 6-2).

Le tournoi junior garçon a été gagné par l'Australien champion du monde junior 1981, Patrick Cash, demi-finaliste à Roland-Garros et vainqueur à Wimbledon des tournois des moins de dix-neuf ans, devant le Français Guy Forget (6-3, 6-3), qui était alors classé le premier junior mondial.

Revanches féminines

De notre envoyé spécial

Flushing-Meadow. — L'enjeu de la demi-finale Evert-Lloyd - Jaeger n'était pas négligeable. Il s'agissait pour Mme Lloyd de savoir si la douzième demi-finale de l'open américain qu'elle disputait depuis 1971 lui ouvrirait la voie d'une septième finale et, éventuellement, d'un sixième titre. La personnalité de son adversaire renforçait encore l'intérêt de la partie : Jaeger l'avait en effet éliminée au même stade de la compétition à Roland-Garros en juin dernier.

Cela aurait donc pu être une belle revanche. Mais, dès les premières balles, les deux jeunes femmes ressemblèrent à des bûcherons qui débitent un tronc d'arbre avec une longue scie. Installées 2 mètres derrière la ligne de fond, elles faisaient passer la balle 2 ou 3 mètres au-dessus du filet, mi-lobe, mi-lift, que les Américains ont appelé « *moon ball* », c'est-à-dire balle à la lune. Le tout avec une lenteur déprimante.

Ce fut Jaeger qui commit le plus de fautes (trente-cinq contre quatorze), des bévues en vérité. Evert-Lloyd put ainsi abréger le pensum en alignant sept jeux pour gagner 6-1 la première manche et mener 1-0 dans la seconde. Les quatre jeux suivants furent plus équilibrés, Jaeger ayant tenté timidement sa chance au filet. Mais, après avoir égalisé 2-2, elle se fit à nouveau déborder par son aînée.

Nous ne serons pas aussi sévère avec Hana Mandlikova et Pam Shriver, des joueuses au caractère plus fantasque, ce qui les porte à prendre des risques, donc à susciter le suspense. Les points gagnés (24) furent beaucoup plus nombreux que les fautes (16). Toutefois, la partie sembla longtemps se jouer à pile ou face : la Tchécoslovaque gagna la première manche (6-4) en prenant deux fois le service de Shriver, mais en perdant une fois le sien ; l'Américaine enleva la seconde manche (2-6) en faisant trois fois le « break », mais en le subissant une fois.

Shriver semblait alors animée de la même détermination qui lui avait fait éliminer Navratilova au tour précédent. Elle aurait pu se retrouver en finale beaucoup plus logiquement qu'en 1978 où elle était une inconnue de 16 ans. Ses longs bras paraissaient en effet faire un mur infranchissable à la volée. Mais le filet est aussi un domaine où Navratilova a des ressources inépuisables quand elle le veut bien. Lorsque, fillette, elle s'entraînait à Prague, son père, journaliste sportif à l'armée, lui donnait une glace si elle réussissait deux cents volées d'affilée. Ce fut sa couverture du filet peu ordinaire qui lui permit, dès la troisième manche, d'empêcher Shriver de revenir à 2-2, alors qu'elle avait eu deux balles de break. Après quoi l'Américaine renonça et la championne de Roland-Garros 1981 gagna la manche 6-2.

La finale entre Mandlikova et Evert-Lloyd constitue une revanche des finales de Flushing-Meadow 1980 et de Wimbledon 1981 qui avaient vu les belles victoires de « Chrissie », battue seulement deux fois en treize rencontres par la Tchécoslovaque.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

LE R.C. LENS CONFIRME SA DOMINATION

LES RÉSULTATS

Lens-Paris S.G.	4-0
Saint-Etienne-Toulouse	2-1
Nantes-Lyon	1-0
Bordeaux-Laval	4-1
Nancy-Brest	1-1
Mulhouse-Bastia	4-1
Auxerre-Sochaux	2-2
Monaco-Metz	2-1
Tours-Strasbourg	2-0
Rouen-Lille	2-0

Classement : 1. Lens, 10 points ; 2. Nantes, 9 pts ; 3. Toulouse, 8 pts ; 4. Nancy, 7 pts ; 5. Bordeaux, 7 pts ; 6. Brest, 7 pts ; 7. Laval, 7 pts ; 8. Auxerre, 6 pts ; 9. Lyon, 6 pts ; 10. Monaco, 6 pts ; 11. Tours, 6 pts ; 12. Bastia, 6 pts ; 13. Paris-S.G., 6 pts ; 14. Metz, 5 pts ; 15. Rouen, 5 pts ; 16. Saint-Etienne, 5 pts ; 17. Strasbourg, 4 pts ; 18. Mulhouse, 4 pts ; 19. Sochaux, 3 pts ; 20. Lille, 3 pts.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

FORMES

Ah ! les belles bacchantes...

En art, les mythes méditerranéens ont la vie dure, en particulier ceux qui symbolisent l'irrationnel libéré par le vin ou le sexe, le délire orgiaque, l'enthousiasme à tous ses étages. Bourdelle a atteint le plus élevé et gravé sous le buste de *Beethoven aux raisins* les propres paroles du musicien, un de ses dieux : « *Moi, je suis Bacchus qui pressure pour les hommes le nectar délicieux.* » Bourdelle fournissait ainsi, pour cette année, le sujet des expositions de *son* musée (1), *Bacchanales et Chèvre-pieds*, l'alimentation de pas mal d'œuvres de son cru, dont le *Monument à Debussy* et, à travers Debussy, au poète de *l'Après-midi d'un faune*. Car tout n'est pas anecdotique dans le défilé de ces ébats estivaux, depuis les scènes peintes sur les cratères antiques jusqu'aux *Bacchantes* d'André Masson. Pittoresques, bien sûr, ces enseignes de cabarets en fer forgé ou peintes *(Au Petit Bacchus)*, ce *Diplôme de Pochard*. Mais grands ou petits maîtres ont eu d'autres ambitions. Certes peu rivalisent avec la voluptueuse *Bacchante* de Fragonard et la terre cuite de Clodion, *le Baiser du faune* (auquel répond au siècle suivant *le Baiser au faune* de Dalou) ne cherche qu'à plaire.

Voici, en revanche, une des rares sculptures de Géricault, le groupe audacieux *Satyre et Nymphe*, fondu d'après l'original en pierre tendre huilée qui a fini par rejoindre, au musée de Rouen, l'ensemble de l'œuvre de son illustre compatriote. *Et puis la colossale Tête de faune* de Paul Dardé, le *Faune dansant* de Joseph Bernard, *Bacchus enfant*, de Joachim Costa, et, bien entendu, Carpeaux...

Cet aspect de la mythologie, bon nombre de nos contemporains n'ont pas rougi de le vouloir perpétuer. Chez les sculpteurs, ce thème brûlant a animé les formes robustes de Gargallo *(Vendanges, Homme à la flûte...)* ; il a fasciné Robert Couturier, à voir le nombre de pièces rassemblées. Plus encore cependant que son faune flûtiste et ses congénères mâles et femelles aux formes évidées à travers lesquelles s'exhale et circule des syrinx, c'est vers une chèvre taillée, on dirait à coups de serpe dans une branche d'arbre, que je suis attiré. C'est presque de l'art brut. Chez les peintres, en revanche, comme elles sont élyséennes, les *Bacchantes* de Maurice Denis, grande esquisse à l'huile sur carton, et même, plus ardentes, les créatures de Dunoyer de Segonzac ou de Roussel !

Les vrais faunes, traquons-les ailleurs, de l'autre côté de la sellette, ceux qui l'ont été ou ont semblé l'être, voire au soir de leur vie : Rodin ou Picasso. Des faunes au naturel, avec ou sans barbe. Foin de la mythologie ! C'est leur propre désir qu'ils expriment par tous les moyens, ici sur le papier. Rodin, on dirait qu'il va violer cette *Satyresse se chauffant* et ses sœurs, les faunesses, les bacchantes, quand « tout brûle à l'heure fauve ». Picasso, lui, il fait plutôt le voyeur, dans une *série de lithographies en noir et* blanc, épiant un faune dans les branchages, d'autres en train de jouer de la diaule, ou saisis de profil, ou aux prises avec nymphes et faunesses. Un instant, imaginons le peintre sans son modèle.

J.-M. D.

(1) Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle.

CINÉMA

« LE GRAND FRERE », de FRANCIS GIROD

Une intrigue peut en cacher une autre

Laissé pour mort dans la jungle africaine par son ami Rossi (Jean Rochefort), qui l'a abattu pour profiter, seul, d'un magot qu'ils avaient dérobé ensemble, Gérard Berger (Gérard Depardieu) réussit à sauver sa peau. Il vit et travaille avec les indigènes. Les années passent. A Marseille, Rossi est devenu un notable, un homme d'affaires puissant. Berger revient en France, le retrouve et le tue d'un coup de couteau dans un parking. Avant de quitter l'écran, Jean Rochefort meurt à la façon de Jules Berry dans *Le jour se lève*. A petit rôle, grand acteur.

Michel Grisolia et Francis Girod ont écrit le sénario du *Grand Frère* d'après un roman américain de Sam Ross. On n'y verrait qu'une habile transposition de « série noire » si, après cette exposition assez longue, le film ne prenait brusquement un virage : attention, une intrigue peut en cacher une autre... Ali, un petit Arabe qui chaparde dans les voitures, a été témoin du meurtre de Rossi. Il emmène Berger, pour le cacher, dans la baraque de la zone où il vit avec sa sœur Zina. Le frère aîné d'Ali, trafiquant de drogue, est mort, victime de la police. Le gamin va recréer sa présence avec Berger, le héros meurtrier. Ce transfert conditionne tous les rapports entre l'homme revenu d'Afrique noire, Ali, Zina et un inspecteur de police pervers (Roger Plancho en fait un personnage extrêmement ambigu) qui rôde autour du trio.

Pour la première fois, Francis Girod a réalisé un film situé dans la société contemporaine ; pour la première fois chez lui, le réalisme prime sur l'esthétisme. Il y a de quoi être surpris (même si dans *l'Etat sauvage* et dans *la Banquière* la peinture du racisme et l'étude de mœurs annonçaient certains des thèmes que l'on retrouve ici) ; c'est un changement d'inspiration important. Délinquance juvénile, mauvais sort fait aux immigrés maghrébins, corruption née dans le grouillement de la grande ville méditérranéenne : la vérité sociale n'est pas reluisante. Et Gérard Depardieu, inséré, par hasard (ou par fatalité) dans ce milieu, sert en quelque sorte de révélateur aux spectateurs.

Depardieu ne joue pas. Il existe avec cette formidable intensité physique qu'on lui connaît, les gestes et le comportement de sa propre nature. Il découvre l'injustice et l'atteinte à la dignité humaine provoqués par ce racisme qu'on appelle « ordinaire ». En face de lui, le petit Hakim Ghanem et la belle et sauvage Souad Amidou résistent à la déchéance dans laquelle ils sont plongés en affirmant leur différence. Le gamin roule dans tous les ruisseaux sans perdre une espèce d'innocence originelle, la fille se prostitue sans rien donner d'elle-même. A la fin, le romanesque reprend ses droits sans que Francis Girod renonce pour autant à la logique subversive de sa mise en scène. Oui, c'est surprenant. Et audacieux.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Voyage en wagon-pub

Lors des grands retours du mois dernier (pont du 15 août et période du 27 au 31 août), les vacanciers ont pu croiser, sur le quai de nombreuses gares, des hôtesses portant des tee-shirts le Grand Frère, *et distribuant des fascicules d'une quinzaine de pages. D'autre part, du 27 août au 9 septembre, les twins (panneaux double face) d'une quarantaine de stations accueillaient les affiches du film de Francis Girod.*

Pour la maison de production Partners, il s'agissait de toucher le public qui, en période estivale, déserte les grandes villes, de le joindre là où il se trouvait. Traditionnellement, les lancements de films se font lors des quinze jours précédant la sortie sur les écrans, et la plus grosse partie du budget publicitaire est utilisée sur Paris. Cette fois, des panneaux d'affichage ont été loués dans des terrains de camping, avec distribution de tee-shirts. Ensuite, sur le modèle des « jeux de l'été » de nombreux hebdomadaires, la production a fait imprimer 700 000 fascicules mêlant jeux, photos, interviews, biographies du réalisateur et des comédiens du Grand Frère, *ainsi que le synopsis. Une partie de ces livrets (250 000) ont encartés dans* VSD, *100 000 ont été déposés dans les salles de cinéma, tandis que les autres étaient ventilés sur le réseau S.N.C.F.*

Cette opération sur le réseau ferroviaire, montée « sur mesure » avec France-Rail, la régie de publicité de la S.N.C.F., a permis de couvrir la France estivale avec un budget qui excluait les moyens classiques (la radios par exemple). Ce n'est pas la première fois que la S.N.C.F. accueille sur son réseau de la publicité pour un film (notamment au moment de la « rentrée »), mais il n'y avait jamais eu un tel déploiement.

En matière de publicité, la S.N.C.F. offre un important réseau de diffusion aux annonceurs tout en leur proposant différents types d'animation, ainsi que la possibilité d'étudier chaque cas particulièrement. En 1980, une animation d'envergure autour du Trou noir *de Walt Disney avait été montée dans la salle des pas perdus de la gare Saint-Lazare, avec exposition de robots et de maquettes ayant servi au tournage du film, tandis qu'un mur-image était projeté à l'intérieur d'une grosse boîte noire. C'est à cette époque que France-Rail a fait effectuer une enquête par l'institut de sondage IPSOS. Il en ressortait que 29 % des voyageurs de trains de banlieue fréquentent régulièrement les salles de cinéma, la moyenne nationale étant de 14 %.*

■ **Naji Hakim vient de remporter le grand prix d'improvisation du Concours international de Haarlem (Pays-Bas).**

« Gérard Depardieu, l'autodidacte inspiré »

Un livre de Robert Chazal

Gérard Depardieu est né à Châteauroux, le 27 décembre 1948, dans une famille pauvre d'anciens paysans, et il a vécu son enfance dans la violence et la délinquance. A treize ans, il part. Et puis, sur un coup de chance – une rencontre dans la gare de Châteauroux, – il peut monter à Paris, suivre des cours de théâtre. Il devient comédien, à la scène, à la télévision et au cinéma. Le succès des *Valseuses* (1974) en fait une vedette.

Le livre de Robert Chazal est l'histoire de cet « autodidacte inspiré », échappat à son destin de mauvais garçon qui le guettait et se lançant à corps perdu dans le métier d'acteur. Un entretien avec Gérard Depardieu, recueilli au magnétophone, sert de préface. C'est l'autoportrait d'un homme qui se raconte à bâtons rompus, se juge avec lucidité, révèle avec des mots simples et singulièrement pénétrants, sa nature profonde. Puis Robert Chazal prend le relais, décrit l'itinéraire de Gérard Depardieu, enchaînement de circonstances et montée vers la gloire, révélation progressive d'un *phénomène qui bouscule bien des* traditions.

Avec son physique, ses manières, son langage, Depardieu semblait fait pour incarner le loubard perpétuellement en cavale et n'ayant que la violence pour loi. Il aurait été ainsi, pour un temps, le symbole d'une génération de marginaux. Or, il a voulu interpréter les personnages, les rôles, les plus divers. Robert Chazal, critique dont la précision d'écriture se joint à une grande connaissance du cinéma, montre comment et pourquoi la violence instinctive de l'acteur, d'abord exploitée par les scénaristes et les metteurs en scène, a suivi plusieurs étapes de transformation, jusqu'à être dépassée.

D'où l'originalité de Gérard Depardieu. Bien qu'on l'ait parfois comparé à Jean Gabin, il ne ressemble à personne, et a modifié l'image de la vedette de prestige et la notion d'« emploi ». Des citations, des témoignages émaillent, ici et là, cette étude objective (même si l'admiration y a sa part) et clairvoyante. Le livre de Robert Chazal a autrement plus d'intérêt que ces mémoires et autobiographies de vedettes célèbres dont les éditeurs semblent toujours friands et où l'on ne trouve que *recueils d'anecdotes.* – J.S.

★ Editions Cinq Continents Hatier, Bibliothèque du cinéma, 160 pages ill. 59 F.

ARTS PLASTIQUES

La nouvelle politique

(Suite de la première page.)

A la délégation aux arts plastiques, où l'on imaginait peut-être déjà tout un escadron d'inspecteurs de la création sillonnant le territoire, qui dans les ateliers d'artistes, qui dans les musées, qui dans les expositions temporaires, pour y rechercher tout ce qui mérite d'être soutenu, on aurait bien voulu disposer en 1983 de vingt-cinq nouveaux emplois. Mais le ministère des finances est formel là-dessus : rien.

On devra donc se contenter du nombre d'inspecteurs fixé pour 1982 (six, qui seront nommés d'ici à la fin de l'année) et se passer de personnel d'accueil dans les nouveaux locaux, 27, avenue de l'Opéra, où les services sont en train de se regrouper et où, lorsque la maison Singer, l'ancien locataire, aura fini son déménagement, la délégation disposera d'un lieu d'information et d'expositions avec vitrine sur rue.

Cette petite déception est cependant compensée par la satisfaction d'avoir prudemment inscrit au budget de 1982 les vingt-deux postes de conseillers artistiques régionaux salariés à plein temps sans lesquels, à Paris, on n'envisage pas de décentraliser les arts plastiques. Jusque-là les conseillers artistiques étaient des bénévoles (sauf trois), qui, au sein des directions régionales, s'occupaient presque exclusivement de la bonne marche du (1 %).

Désormais, ils auront non seulement à gérer ce 1 % (pourcentage du budget de la construction des bâtiments publics consacré obligatoirement à leur décoration), mais aussi à veiller au grain : au bon emploi des nouveaux crédits versés aux régions pour la constitution de fonds d'art contemporain (FRAC), à une plus grande ouverture des écoles d'art, aux possibilités d'utilisation du Fonds d'incitation à la création (Fiacre). Ce qui n'est pas mal, même si tout cela doit se faire dans la concertation, au sein de commissions.

Les voilà donc presque tous nommés, non sans mal, paraît-il, vu le nombre de candidatures (près de trois cents). Ils entrent pour la plupart en fonctions ce mois. Ce sont des gens « frais » dans l'ensemble, qu'on ne connaît pas, ou peu, qui viennent souvent de l'animation ou de l'enseignement, ne sont pas nécessairement de la région où ils vont opérer.

De nouvelles structures sont donc en train de prendre corps, plus fortes, en province comme à Paris, où, par exemple, M. Gassiot Talabot a quitté Hachette et ses Guides Bleus, officiellement depuis le 1er septembre, pour venir renforcer les rangs de la délégation, comme adjoint de M. Claude Mollard, confirmé au cours de l'été dans ses fonctions de délégué.

On peut penser que les conditions sont enfin réunies pour que soit menée à bien la politique de relance de la création artistique annoncée. Mais tout cela a pris du temps, beaucoup de temps, notamment parce qu'on a longuement tergiversé sur le statut qu'il fallait donner à l'administration centrale, qui, de délégation, a failli devenir centre national des arts plastiques (*le Monde* du 4 février), avant de redevenir délégation, faute de pouvoir devenir une direction, pour des raisons administratives très compliquées ou très simples, selon l'interlocuteur. Il y a eu là une dépense d'énergie qui aurait certainement pu être plus utilement investie ailleurs, notamment dans l'étude du bon usage des crédits de 1982, dont on ne sait pas trop bien s'ils ont été distribués en totalité ou partiellement, ni à qui ils l'ont été. En revanche, on connaît les prévisions budgétaires pour 1983.

Projets et moyens ?

Si le Parlement le veut bien, le budget des arts plastiques augmentera de 35 à 40 % en fonctionnement, de 50 % en investissement, ce qui est très bien comparé à d'autres budgets. Les points forts : une grosse enveloppe pour l'organisation d'expositions, en France et à l'étranger (qui passerait de 4 millions à 12 millions de francs) ; l'institution d'un fonds de la commande publique (5 millions de francs pour stimuler la création, du timbre poste aux murs peints des villes, et permettre de donner une rallonge aux « 1 % » qui le mériteraient) ; la construction et l'équipement d'ateliers d'artistes : 7 millions de francs, au lieu de 3 millions en 1982, ce qui était très nettement insuffisant par rapport aux besoins et à la demande. Ailleurs les crédits restent stationnaires, ou en légère baisse.

Le budget du Fonds national d'art contemporain tournerait autour de 12 millions de francs (environ 8 millions pour la peinture, la sculpture, les arts graphiques, 4 millions pour les arts décoratifs, 0,5 million pour la photo) ; avec les crédits qui iraient aux fonds régionaux (22 millions de francs), on aurait donc au total 34 millions pour les achats d'œuvres d'art contemporain, ce qui est tout de même considérable (Le Centre Georges-Pompidou, dont le budget de l'année dernière serait reconduit sans plus – comme celui des autres musées, – disposerait pour sa part de 18 millions de francs pour enrichir ses collections). Quant au budget du Fonds d'incitation à la création, il passerait de 23 à 22 millions de francs, ce qui reste bien, celui du fonds d'encouragement aux métiers d'art, de 17 à 15 millions.

Tous ces chiffres permettent assurément au délégué aux arts plastiques d'afficher un certain optimisme. Sur lequel on n'est pas obligé de s'aligner. On peut même avancer une certaine perplexité, car un bon budget, même s'il était géré au mieux, ne ferait pas tout. On sait bien que, si on veut parler de politique des arts plastiques, de relance la création, tout un travail de fond doit être accompli dans le domaine de la formation et de l'information, non seulement des artistes mais aussi des publics, et là on touche à des administrations qui ne relèvent plus du seul ministère de la culture ; or il semble bien que, pour l'instant, du côté de l'éducation comme de la communication, on en soit au point zéro.

D'autre part, on peut se demander si, dans un avenir même proche, on aura vraiment les moyens de réaliser *tous les projets annoncés et à* l'étude, et de gérer ceux qui sont déjà près d'aboutir : de nouvelles écoles spécialisées (l'Ecole supérieure de design, à Paris, près de la Bastille) et tous ces projets de centres nationaux d'art contemporain qui pourraient, s'ils sont effectivement bien pensés, être de vrais instruments de décentralisation. L'idée est d'en créer tout un réseau dans les régions, en partant de structures existantes : musée ou centre d'art, et d'y regrouper sous forme associative les partenaires les plus divers, autour d'activités de création, de formation, de diffusion, d'échanges notamment avec l'étranger. Le premier à voir le jour sera celui de Grenoble, qui est en train de se constituer à partir du musée, sous la direction de Pierre Gaudibert, et qui doit s'orienter vers la formation et les relations avec le tiers-monde.

Il faut tout de même pas trop se cacher quelques vérités, à savoir que tous ces projets d'écoles et de centres d'art viennent s'ajouter aux centres, aux maisons de la culture, aux écoles existant déjà, et qu'il faut continuer à gérer, comme il faut continuer à gérer les musées et le patrimoine, ce qui coûte cher, infiniment plus cher que la création d'ailleurs. Sans compter les grands projets parisiens, d'Orsay à La Villette, en passant par le grand Louvre et l'Opéra, qui, si l'on veut les mener à bien, risquent fort d'absorber à eux seuls tous les budgets de la culture à venir. Il faudra finir par aborder cette question, et finalement faire des choix.

GENEVIÈVE BREERETTE.

MUSIQUE

SOLIDARITÉ AVEC LE CONCERTGEBOUW D'AMSTERDAM

Les menaces pesant sur l'existence du Concertgebouw d'Amsterdam suscitent émoi et protestation dans la communauté internationale des musiciens : soixante-huit interprètes, compositeurs, chefs d'orchestre ou groupes de réputation mondiale ont signé la lettre ouverte adressée par les cent cinquante membres du Concertgebouw au ministère de la culture des Pays-Bas. Ce texte dénonce les projets de réduction des effectifs et d'économies de budget préconisés par l'administration néerlandaise. De son côté, le chef permanent du Concertgebouw, Bernard Haitink, annonce son intention de démissionner si de telles mesures devaient intervenir : selon lui, toute diminution de la taille de l'orchestre ne permettrait plus à celui-ci de maintenir l'héritage culturel dont il a la garde. Bernard Haitink signale, en outre, qu'il ne serait plus possible à un Concertgebouw amputé d'inviter les chefs et solistes de prestige qu'il a coutume d'engager.

Pour sa part, le chef américain d'origine hongroise Antal Dorati affirme qu'il serait aussi stupide de modifier l'orchestre d'Amsterdam que de découper quatre mètres carrés par souci d'économie dans la célèbre *Ronde de nuit*, la toile de Rembrandt exposée au Rijksmuseum.

Parmi les signataires de la pétition figurent notamment : C. Abbado, E. Ameling, D. Janet Baker, le Beaux-Arts trio, L. Bernstein, P. Boulez, Sir Colin Davis, D. Fisher-Dieskau, le quatuor Juilliard, C. Ludwig, Sir C. Mackerras, Y. Menuhin, R. Muti, J. Norman, E. Ormandy, R. Serkin, Sir G. Solti, I. Stern, P. Tortelier.

THÉATRE

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES AU CENTRE DRAMATIQUE DE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le N.T.P.M., Nouveau Théâtre populaire de la Méditerranée, centre dramatique du Languedoc-Roussillon, dirigé depuis le 1er janvier par Jérôme Savary et Christian Gay-Bellile, connaît d'importantes difficultés financières avec un déficit de 2 750 OO F et que les banques refusent de couvrir.

Ce déficit est dû en grande partie à l'intense activité du centre (133 représentations en six mois, au lieu des 65 recommandées par le cahier des charges). En effet, étant donné le prix des places, les salles, mêmes pleines, ne peuvent pas être rentables. Chaque représentation est déficitaire, une partie des subventions doit combler la différence avec le prix de revient réel.

Le mardi 7 septembre, les soixante-dix salariés du centre – dont le siège est à Béziers – se sont mis en grève active reconductible au jour le jour. Ils occupent les locaux, s'opposent à tout licenciement, demandent le maintien des ateliers de décors, costumes et masques, et proposent que soit fait appel à des emprunts auprès des organismes publics nationaux, régionaux, départementaux, municipaux. Après s'être réuni le vendredi 10 septembre, le personnel a reprit la grève au lundi 13, date à laquelle une décision doit être prise.

Pour sa part, la direction du théâtre au ministère de la culture a donné un avis favorable au plan de redressement proposé par les directeurs. A savoir réduire le nombre de créations, coproduire *Yerma* avec la Carriera, un spectacle de Pip Simmons avec le TEP et la Maison de la culture de Bourges. Les accueils demeurent, ainsi que deux tournées du centre dans la région : celle de *l'Histoire du soldat* (créée à la Scala de Milan) et celle de *Super Dupont* qui doit être créé à l'Odéon pour les fêtes.

Le SNETAS (Syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle) déclare apporter aux personnels en lutte « *tout le soutien dont il peut les assurer* » et fait part des réserves que lui inspire le plan de redressement proposé à la *direction du théâtre, notant* cependant comme seul point positif le fait de le placer sous la responsabilité d'un administrateur désigné par le ministère.

● ERRATA. – Des difficultés de transmission entre Venise et Paris et des erreurs d'impression ont parfois déformé des termes, voire le titre d'un film.

Dans l'article « Poésie portugaise » (*le Monde* du 8 septembre), à propos du film *Ana*, il fallait lire « *fiction* » et non « *vision* ». D'autre part, le film de Chantal Akerman (*le Monde* du 9 septembre) s'appelle *Toute une nuit*, et non *Toute une vie*.

Dans le bilan du Festival (*le Monde* du 10 septembre), il fallait comprendre « *il a dédié son Lion d'or à la mémoire de...* » et non « *à la manière de...* ». Dans le même texte, il fallait lire : « *auquel nous avons attribué par erreur la paternité* » et non « *... la partenir (sic)* ». Enfin, ce sont des « *médailles d'or* » et non des « *médailles d'argent* » qui ont été attribuées à la mémoire de Floris Ammannati et Georges Sadoul.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Beaubourg (277-12-33), cinéma vidéo : Cycle Jean Renoir et films nouveaux (sam., dim., 15 h, 17 h, 19 h).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Macunaïma (sam. 20 h, dim. 16 h, dern.).

Les autres salles

Antoine (208-77-71) : Coup de soleil (sam., 20 h 30, dim., 15 h 30).
Bouffes Parisiens (296-60-24) : Diable d'homme (sam., 21 h, dim., 15 h).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Élysée (sam., 21 h, dim., 15 h 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : Ça ira comme ça (sam., 20 h 45, dim., 15 h 30).
Comédie de Paris (281-29-36) : L'Eveil du printemps (sam., 18 h 15) ; Figaro Solo (sam., 22 h).
Daunou (261-69-14) : La vie est trop courte (sam., 21 h, dim., 15 h 30).
Escalier d'or (523-15-10) : Diableries amoureuses (sam., 21 h).
Espace Gaîté (327-95-94) : le Carrousel des étoiles (sam., 18 h 30) ; la Planque (sam., 20 h 30).
Espace Marais (271-10-19) : la Mouette (sam., 20 h 30) ; la Tour mystérieuse, le Philosophe soi-disant (sam., 22 h 30, dim., 18 h).
Fontaine (874-74-40) : Et nos amours (sam., 20 h 30, dim., 16 h).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : l'Ile de Tulipatan (sam., 20 h 15) ; le P'tit Vélo (sam., 22 h, dernière).
Grand Hall Montorgueil (296-04-06) : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie (sam., 20 h 30, dim., 17 h 30).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h 15) ; la Leçon (sam., 21 h 30) ; Okame (sam., 22 h 30).
Lucernaire (544-57-34) : Théâtre Noir : la Papesse américaine (sam., 20 h 30) ; Vacances écossaises (sam., 22 h 15). – Théâtre Rouge : Tchoufa (sam., 20 h 30) ; – Petite salle : Parlons français (sam., 18 h 30) ; le Fétichiste (sam., 22 h 15).
Madeleine (265-07-09) : l'Alouette (sam., 15 h et 20 h 45, dern.).
Mathurins (265-90-00) : Emballage perdu (sam., 21 h).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 18 h 15 et 21 h 15 ; dim., 15 h 30).
Michodière (742-95-22) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h 30, dim., 15 h).
Montparnasse (320-89-90) : Trahisons (sam., 21 h, dim. 16 h) ; Petit Montparnasse : Lettre au père (sam., 21 h, dim., 16 h).
Nouveautés (770-52-76) : Folle Amanda (sam., 20 h 30, dim., 15 h).
Palais des Glaces (297-59-81) : Chopelia (dim., 21 h).
Palais-Royal (297-59-81) : Pauvre France (sam., 19 h 15 et 22 h).
Porte Saint-Martin (607-37-53) : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h 30, dim., 15 h).
Théâtre Présent (203-02-55) : 1929 ou le Rêve américain (sam., 20 h 30, dim., 17 h).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : les Babacadres (sam., 20 h 30) ; Nous on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h et 23 h 30).
Théâtre Saint-Georges (878-63-47) : le Charimari (sam., 20 h 45, dim., 15 h).
Théâtre des 400-Coups (633-01-21) : Enivrez-vous (sam., 20 h 30).
Théâtre du Rond-Point (256-70-80) : Fin de partie (sam., 20 h 30, dim., 15 h).
Tristan Bernard (522-08-40) : le Troisième Témoin (sam., 21 h, dim., 15 h).
Variétés (233-09-92) : Lorsque l'enfant paraît (sam., 20 h 30, dim., 15 h 30, dern.).

Les cafés-théâtres

Blancs Manteaux (887-15-84) I : Areuh = M.C. 2 (sam. 20 h 15) ; les Démones Loulou (sam. 21 h 30) ; Des bulles dans l'encrier (sam. 22 h 30 et 24 h) ; II : Pas une pour rattraper l'autre (sam. 20 h 15) ; Qui a tué Betty Grandt ? (sam. 21 h 30) ; Comment ça va Zami ? (sam. 22 h 30).
Café d'Edgar (322-11-02), I : Tiens, voilà deux boudins (sam. 20 h 30 et 23 h 30) ; Mangeuses d'hommes (sam. 21 h 45). – II : Chantons sous la pay (sam. 20 h 30) ; L'amour c'est comme un bateau blanc (sam. 21 h 45).
Café de la Gare (278-52-51) : Palomar et Zigomar (sam., dim., 20 h 30) ; Seaside rendez-vous (sam., 22 h 30).
Le Connétable (277-41-40) : Des maux pour laidir (sam., 22 h).
L'Écume (542-71-16) : Patima Mello (sam., 20 h 30) ; J.-P. Jacquin (sam., 22 h).
Fanal (233-91-17) : la Manipule (sam. 20 h) ; les Grandes Sartreuses (sam. 21 h 15).
La Gageure (367-62-45) : la Garçonne (sam. 21 h) ; Un cœur sous une soutane (sam. 22 h 30).
Les Lucioles (526-51-64) : Raoul je t'aime (sam., dim., 21 h).
Le Petit Casino (278-36-50) : Douby... be good (sam., 21 h) ; les Bas de Hurlevent (sam., 22 h 30).
Point Virgule (278-67-03) : le Petit Prince (sam. 20 h 15) ; Tranches de vie (sam. 21 h 30).
Splendid Saint-Martin (208-21-93) : Papy fait de la résistance (sam. 20 h 30) ; Bunny's bar (sam. 22 h).
Le Tintamarre (887-33-82) : Laissez chanter les clowns (sam., 18 h 30) ; Phèdre (sam., 20 h 15) ; Apocalypse na (sam. 21 h 30) ; la Timbale (sam. 16 h).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : le Retour de l'Arlésienne (sam., 20 h 15) ; Les huîtres ont des bérets (sam., 21 h 30) ; le Pain de ménage, le Défunt (sam. 22 h 30).
Théâtre des 400-Coups (633-01-21) : Pourquoi pas vous ? (sam., 22 h 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Achetez François (sam., 21 h ; dim., 15 h 30).
Théâtre des Deux-Anes (606-10-26) : C'est pas tout rose (sam., 21 h, dim., 15 h 30).

Music-hall

Bouffes du Nord (239-34-50) : J. Guidoni (sam., 21 h).
Comédie de Paris (281-29-36) : Je persiste et signe... Brel (sam. 20 h 30).
Olympia (742-25-49) : Hervé Vilard (sam. 21 h ; dim., 14 h 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 11 - Dimanche 12 septembre

Les concerts

Eglise Saint-Merri : D. Le Mire, piano (Bach, Beethoven, Chopin) (sam., 21 h).
Eglise Saint-Merri : G. Lambert, flûte, J.-Cl. Thirion, piano (Beethoven, Schumann, Prokofiev, Milhaud) (dim., 16 h).
Notre-Dame de Paris : M.-A. Grall-Menet, orgue (Langlais, Vierne, Dupré) (dim., 17 h 45).
Chapelle-Saint-Louis de la Salpêtrière J. Lebuis, orgue (Cabanilles, Kerll, Liszt) (dim., 16 h 30).
Péniche-Opéra (245-18-20) : Soirée Erik Satie (dim., 17 h).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : René Franc Orchestra (sam., dim., 21 h 30).
Chapelle des Lombards (357-24-24) : Agbavia (sam., 22 h).
Chevaliers du Temple (277-40-21) : Patato Valdes (sam., 22 h) ; Arthur et John Simm's Funky Jazz (dim., 22 h).
Cloître des Lombards (233-54-09) : Los Salseros (sam. 22 h).
Connétable (277-41-40) : Paris Summer Jazz Quintet (sam., 22 h).
Feeling (271-33-41) : Reeds and Deeds (sam., 22 h 30).
Gibus (700-78-88) : Sting Rays (sam., 22 h).
Petit Journal (326-28-59) : Swing at Six (sam., 21 h 30).
Petit Opportun (236-01-36) : E. Lelann, O. Hutman, C. Alvin, A. Ceccarelli (dim., 23 h, dern.).
Slow Club (233-84-30) : Dominique Sanchez (sam., 21 h 30, dern.).
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41) : Guillermo Galve (sam., dim., 21 h).

En région parisienne

Breteuil, Château (052-05-11) : D. Chivers, (Bach, Giuliani, Britten) (dim. 17 h).
Champeaux, Cathédrale : (425-60-20) : Festival Couperin ; orchestre de l'Ile-de-France ; dir. A. Myrat (Bach, Mozart, Beethoven, Debussy) (sam., 20 h 45).
La Courneuve, Fête de l'Humanité, Grande scène : Los Palacaguina (sam., 14 h 30) ; Banda Tepettani (sam., 15 h 10) ; M. Sosa (samedi, 15 h 50) ; Illapu (sam., 16 h 45) ; C. Puebla (sam., 17 h 40) ; Liz McComb (sam., 21 h) ; James Brown (sam., 22 h) ; M. Fanon (dim., 13 h 30) ; F. Thiebault (dim., 14 h) ; Cie B. Lubat (dim., 15 h) ; S. Lama (dim., 17 h) ; Spectacle Aragon (dim., 21 h) ; Espace midi : Fête de l'accordéon. Espace Chiffon rouge : Groupe Rovesnik (sam., 14 h) ; Ballets d'E. Castro (sam., 15 h) ; Marcel Kaliffe (sam., 16 h 30) ; Cie S. Keuten (sam., 18 h) ; H. Guedon (dim., 16 h 30). Espace Centre : Bob Verdier (sam., dim., 13 h) ; La Miramontesa (sam., dim., 14 h 15) ; M. Dubilio (sam., 15 h 45) ; Le rond des sorciers (sam., dim., 17 h 15 h) ; Joëlle Fabian Orchestra (sam., 18 h 45 h) ; Balapapa (sam., 20 h 30). Espace Est, Cinéma : Coup de Tête (sam., 16 h) ; Yoyo (dim., 13 h 30) ; Norma Rae (sam., 20 h ; dim., 18 h 30) ; Les Colombaioni (sam., 20 h). Espace Ouest : Avel Ar Vro (sam., 16 h) ; D. Herczog (sam., 18 h) ; Fatidic Seconde (sam., 20 h) ; Omnibus (dim., 13 h) ; Passemeze (dim., 14 h 30) ; Salamandre (dim., 17 h) ; Ganja (dim., 19 h). Plateau Central : Distance (sam., 12 h) ; Y. Etienne (sam., 14 h) ; Helium (sam., 16 h) ; P. Auberson (sam., 18 h) ; Tisane (sam., 20 h) ; Tri yann (sam., 21) h 30) ; Helium (dim., 14 h) ; D. Annegarn (dim., 17 h) ; Distance (dim., 18 h 30) ; Brenda Wooton (dim., 19 h 30). Espace Nord : Yves et Philippe (sam., 14 h) ; Les baladins de l'arc-en-ciel (sam., 15 h et 18 h 45 h) ; La Salamandre (sam., 16 h) ; D. Kelder (sam., 18 h) ; Lucid Beausongé (sam., 20 h 30) ; M. Robine (dim., 12 h) ; D. Frison (dim., 13 h 30) ; Bialek (dim., 17 h 30) ; G. Lafaille (dim., 19 h 30).

Les festivals

XVIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-65)
Musée de Cluny : quatuor Parrenin, sol. A.-L. Savin, harpe (Debussy, Ravel, Damase) (sam. 18 h 30).
Bateaux-Mouches : ensemble de cuivres français (Farnaby, Horowitz, Haendel) (sam. 15 h 30).

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS (260-31-84)
Musée Carnavalet : promenade musicale (quintet de cuivres J.-B. Arban ; quatuor de trombones de Paris, C. Zibi, guitariste ; duo de guitaristes Flamenco, Los Hermanos Sanchez, C. Cornel ou P., claveciniste, (dim. de 14 h à 17 h 30).

MUSIQUE A LA DÉFENSE (979-00-15)
Fontaine Agam, 21 h 30 : l'Oiseau de feu, Stravinski (Ballet d'eau), (sam. 21 h 30).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)
Carreau du Temple : l'Acrobate pâtissier (sam., 16 h) ; Vie et mort d'Arlequin (sam., 20 h ; dim., 16 h et 20 h) ; la Cour des miracles (dim., 18 h) ; A tout cœur (sam. 18 h) ; le Sicilien (sam., dim., 18 h 30) ; Mélodrame ma non troppo (sam., dim., 20 h) ; Arlequin poli par l'amour (sam., dim., 20 h) ; Drôles de bobines (sam., dim., 22 h).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE (606-50-48)
Centre d'arts celtique : ensemble Shakti Kalyani, danse traditionnelle de l'Inde (sam., 20 h 30 ; dim., 17 h).

XIVe FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)
Orangerie : répétition publique de l'orchestre de Saint-Denis (sam., 15 h 30) ; orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. P. Menet (J.-C. Bach, J.-S. Bach, Betkowsky) (sam., 17 h 30) ; B. Buxtini, Ph. Langlois, J. Borsarelli, R. Loewenguth (Mozart) (dim., 17 h 30).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Sam. : 15 h : Agence matrimoniale, de J.-P. Le Chanois ; 17 h : Divorce à l'italienne, de P. Germi ; 19 h : Deauville 1982-Mervyn Le Roy : Annie la batelière, de Mervyn Le Roy ; 21 h : Lampe de Chine, de Mervyn Le Roy.

Dim. : 15 h : l'Affaire du collier de la reine, de M. L'Herbier ; 17 h : Liza, de M. Ferreri ; 19 h : Deauville 1982-Mervyn Le Roy : Anthony Adverse, de Mervyn Le Roy ; 21 h : La ville gronde, de Mervyn Le Roy.

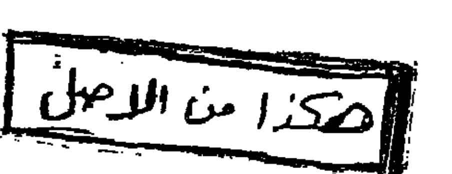
BEAUBOURG (278-35-57)

Sam. : 15 h : les Vampires, de L. Feuillade (épisodes 5 et 6) ; 17 h : Hommage à Pierre Brasseur : Oasis, de Y. Allégret ; 19 h : La tour de Nesle, de A. Gance ; 21 h : Porte des lilas, de R. Clair.

Dim. : 15 h : les Vampires, de L. Feuillade (épisodes 7 et 8) ; 17 h : Hommage à Pierre Brasseur : Les grandes familles, de D. de la Patellière ; 19 h : La loi, de J. Dassin ; 21 h : Chotard et Cie, de J. Renoir.

Les exclusivités

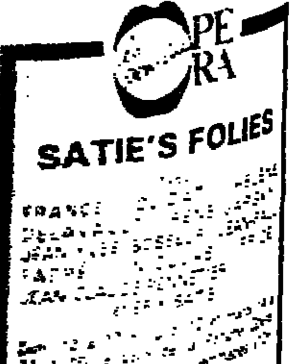
AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
A ARMES ÉGALES (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v. f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65).
BONGO MAN (Jap., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
BREL (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76).
CALIGULA ET MESSALINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
COUNTRYMAN (Ang., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
GREASE II (A., v. o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).



هكذا من الأصل








SPECTACLES

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Bergère, 9e (770-77-98).

HAMMETT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), mat. ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), mat. ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Le Paris, 6e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86), mat. ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (552-46-01), mat. ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96), mat.

LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A.) (*) v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 17e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE LION DU DÉSERT (A.) (v. angl.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

MAD MAX II (Aust., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 6e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA MAISON DU LAC (v.o.) : U.G.C. Biarritz, 6e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A.) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.

MEGAFORCE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PASSION (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PORKY'S (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES 40es RUGISSANTS (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 14e (380-30-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ETRE HEUREUX ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

REDS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 8e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

TAG, LE JEU DE L'ASSASSINAT (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

ÉPOUVANTE SUR NEW-YORK, film américain de Larry Cohen ; v.f. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FÉLINE (*), film américain de Paul Schrader ; v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE GRAND FRÈRE (*), film français de Francis Girod. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MEURTRES EN DIRECT, film américain de Richard Brooks ; v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE, film français de Max Pecas. Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 15e (241-77-99).

QUERELLE (**), film franco-allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67).

Les festivals

FASSBINDER (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Gibier de passage (dim., 12 h) ; l'Année des treize lunes (dim., 11 h 45).

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : les Lois de l'hospitalité (sam.) ; Fiancées en folie (dim.).

CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Sylvia Scarlett (sam.) ; Soupçons (dim.).

HOMMAGE A BARBET SCHROEDER Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) : Général Idi Amin Dada (sam.) ; la Vallée (dim.).

HOMMAGE A ROBERT RYAN (v.o.) : Far-West (dim., 18 h) ; Nous avons gagné ce soir (dim., 14 h et 20 h) ; Feux croisés (sam., dim., 16 h et 22 h).

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Femme à abattre (sam.) ; les Passagers de la nuit (dim.).

FRITZ LANG (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Désirs humains (sam.) ; l'Invraisemblable vérité (dim).

TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h.

UNE HISTOIRE DU CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.) : Olympic 14e (542-67-42) : Mélodie pour un tueur (sam.) ; Fat City (dim).

LUIS BUNUEL : Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : le Journal d'une femme de chambre, les Ministères de la nuit, la Voie lactée, le Charme discret de la bourgeoisie, le Fantôme de la liberté, Cet obscur objet du désir, l'Age d'or, Tristana.

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 05.

CARMEN JONES (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h 10.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA CIOCIARA (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) (sam., 18 h 15).

CLAIR DE FEMME (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

DARK VICTORY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), sam., 19 h.

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) : 12 et 24 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-97-56), dim., 18 h 15.

MON ONCLE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 16 h 15.

1900 (It., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), sam., dim., 14 h.

1900, 2e époque : Boîte à films, 17e (622-44-21), sam., dim., 17 h.

MÉDÉE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), sam., 19 h.

VU

A « APOSTROPHES »

Les droits du biographe

La biographe peut-il prendre des libertés avec la vérité et avec la volonté du disparu dont il raconte la vie ? Sans éclater vraiment, ce débat juridique et moral planait sur l'Apostrophesde vendredi 10 septembre, consacré à l'intimité d'écrivains illustres.

La question ne se posait pas – et, du coup, la passion retombait un peu – quand il s'agissait de vies lointaines (Villon, Mme de Sévigné) traitées avec des scrupules d'universitaire (J. Favier, R. Duchêne). Le problème se pose encore moins quand un romancier comme Marc Cholodenko raconte l'existence d'un écrivain imaginaire (Meurtre).

Eugène Ionesco ne s'est pas gêné, dans un texte écrit en roumain et retrouvé récemment – Hugoliade *– pour reprendre des anecdotes fantaisistes et en inventer de son cru à propos de Hugo, dont la boursouflure l'exaspérait. Mais il avait l'âge de l'insolence, du canular, et il garde une tendresse pour l'auteur des* Misérables*, capable de « compassion ».*

Les révélations que Pierre Sipriot apporte sur le faux héroïsme de Montherlant en 1914 et sur ses chasses aux adolescents (Montherland sans masque*) semblent en contradiction formelle avec les dispositions de l'écrivain un an avant sa mort. Le biographe invoque l'autorisation des héritiers et l'approbation de plusieurs intimes. Il observe que l'attitude de Montherlant à la guerre a été critiquée dès la parution du* Songe *(1922) et que sa pédérastie devait rester assez innocente puisque la police ne s'y est jamais intéressée (est-ce si sûr ?).*

Une certaine gêne a accueilli ces intrusions dans une intimité que Montherlant protégeait jalousement. Ce n'est pas à la télévision de trancher, mais à la justice qui a été saisie, croit-on. Elle dira si, selon le mot de Sartre, on peut entrer dans la vie des morts comme dans un moulin.

B. POIROT-DELPECH.

La collaboration Antenne 2 - « l'Humanité »

M. TOUBON (R.P.R.) SAISIT LA HAUTE AUTORITÉ

La collaboration entre Antenne 2 et *l'Humanité*, organe du parti communiste français, pour la réalisation d'une enquête « en parallèle » sur l'insertion sociale des jeunes a provoqué plusieurs réactions dans le monde politique et syndical.

Côté politique, plusieurs leaders de l'opposition se sont manifestés. M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, estime que « l'Humanité *n'est pas un journal comme les autres* » ; il a l'intention d'écrire au président de la chaîne, M. Pierre Desgraupes, « *pour lui demander d'organiser une opération commune avec la* Lettre des républicains, *organe de notre parti* ».

M. Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris, a adressé une lettre à Mme *Michèle Cotta, présidente de* la Haute Autorité, estimant que l'accord Antenne 2 - *l'Humanité* « *met en cause certains principes posés par la loi sur la communication audiovisuelle, spécialement la mission de service public de la radiotélévision* ». M. Gilbert Gantier, député U.D.F. de Paris, dans une question écrite à M. Georges Fillioud, demande notamment « *qu'il soit mis fin immédiatement* » à cette opération.

Côté syndical, le Syndicat général des journalistes Force ouvrière dénonce, « *sous couvert d'une enquête d'information, une collaboration avec l'organe officiel d'un parti politique* », et « *réaffirme son attachement à la liberté et à l'indépendance des journalistesà l'égard des partis politiques quels qu'ils soient.* »

● *Londres-midi*, émission du service français de la B.B.C., sera diffusé à partir du dimanche 26 septembre sur la même longueur d'ondes moyennes que Londres-matin et Londres-soir, soit 463 m (648 kHz). Les horaires des émissions du service français de la B.B.C. sont : 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30 et 19 heures.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 11 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Serpico.
Réalisation D. Moessinger.
Une bande de jeunes voyous sème la terreur dans le quartier noir de New-York. Le jeune Marcus assiste à un crime et Serpico se lance à la poursuite des meurtriers.

21 h 35 Variétés : Téléthèque.
Réal. : C. Dauvillier.
Johnny, Sylvie, Gaston, Mirza et les autres.



22 h 35 Magazine d'actualités : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Le journal de la semaine, par M. Texier ; L'avenir de la Sicile ; Le racisme made in *Great Britain ; La télévision des autres : le Portugal.*

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Une Petite fille dans un paysage bleu.
De B. Gesbert. Avec I. Cagnat, A. Clément, D. Flamand, G. Boucaron.
Une comédie triste retraçant la chronique d'un rabibochage manqué où chacun joue bien son rôle. Mais, malgré des petites pointes d'humour et de gros moyens, tout sonne légèrement faux...

22 h Sport : Tennis.
A Flushing- Meadow : demi-finale.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 *On sort ce soir : Siegfried.*
Pièce en cinq actes, de Jean Giraudoux, avec la Compagnie Simone Valère – Jean Desailly. Mise en scène de G. Wilson. Réal. : G. Paumier.
Une lutte pour son destin entre Jacques Forestier, le Français au visage nu, et Siegfried, l'Allemand sans mémoire.

22 h 50 Journal.

23 h 20 Prélude à la nuit.
« La terrasse des audiences au clair de lune », de Debussy, par A. Kremski.

FRANCE-CULTURE

23 h, Carte blanche : « Laisser parler Madame Morin », de J. Boissard. Avec J.-F. Calve, C. Nicot, D. Ajoret, D. MacAvoy, M. Regnier, etc.

21 h 20, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Les Trois Grosses Dames d'Antibes », de W. Somerset Maugham, lu par Blanchette Brunoy.

22 h, Ad lib.

22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 10 septembre à l'ancienne église des Dominicains) : « Ouverture de concert » de Szymanowski ; « Concerto pour piano et orchestre » de Mozart ; « Symphonie nº 1 » de J. Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Dresde, dir. Vinkler ; sol. M. Levinas, piano.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Goethe et la France.

Dimanche 12 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 La source de la vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe.
Célébrée avec les forains, à Lille. Prédicateur : Père P. Brilouer.

12 h Série : L'aventure des plantes.
de J.-M. Pelt et J.-P. Cuny. L'homme et l'orchidée.

12 h 30 *Cérémonie des déportés.*

13 h Journal.

13 h 20 La clé sous le paillasson.
(et à 14 h, 18 h, 19 h).

15 h 25 Sports dimanche.
Tiercé ; Athlétisme : championnat d'Europe à Athènes ; Hippisme ; Automobile : grand prix de F 1 de Monza ; Golf à Saint-Cloud.

19 h 30 Les animaux du monde.
Le miroir aux oiseaux.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Bête, mais discipliné.
Film français de Claude Zidi (1979), avec J. Villeret, K. Dumour, C. Bollack, M. Aumont, C. Lachens, M. Robbe.
Un militaire pas très intelligent est requis pour accompagner l'inventeur d'une arme secrète (un gaz transformant la personnalité) alors qu'il avait un rendez-vous galant.
Un scénario astucieux filmé dans la tradition du comique troupier. Heureusement Jacques Villeret échappe à la lourdeur de la réalisation et installe, lui-même, son univers.

22 h 15 Journal.

22 h 25 Sport : Tennis.
Championnat de Flushing-Meadow.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 40 Cours d'anglais.

12 h Platine 45.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Bugs Bunny superstar.

14 h *Cirque du Monde.*
Folies sur glace.

15 h Document INA : Botaniques.
Série proposée par Françoise Dumas.
Quatrième volet de cette belle et inventive série sur la végétation. A voir absolument.

16 h 20 Le Muppet Show.

16 h 50 Série : Le journal.

17 h 50 La chasse aux trésors.

18 h 50 Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Jeux sans frontières.

22 h Téléfilm : le Lys dans la vallée.
D'après l'œuvre de Balzac, réal. : F. Maze. Avec L. Mikael, P. Gregory, L. Velle, E. Audrey et F. Marceau.
Le Lys dans la vallée *est le roman de la lutte entre le corps et l'âme, la sainteté et la luxure, dans une Touraine assombrie par les canons de Waterloo. Si le commentaire de Félicien Marceau permet une transition « éclairée » avec le film, l'intervention de Ménie Grégoire est de trop.*

22 h 50 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty.
Avec Slam Major and Friends.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h Les jeux du dimanche.

14 h Feuilleton : Rocambole.
D'après Ponson du Terrail, réal. : J.-P. Decours.
Nº 1 : Sir Williams.

15 h Ouvert le dimanche.
De J.-M. Damian, J. Garcin, J. Merlet et C. Duneton.
Voix publique avec M. Jack Lang, ministre de la culture ; à 15 h 40, Comment parlez-vous ? ; à 16 h, Musique ; à 17 h, Littérature.

18 h Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin.
Un choix des meilleures photos de l'événement marquant de la semaine, le portrait d'un photographe, des conseils pratiques et un concours d'amateurs, voilà le menu de ce nouveau magazine.

18 h 45 L'Echo des bananes.
De V. Lamy.
Avec Charlelie Couture ; une séquence vidéo de Steve Miller Band.

19 h 40 Spécial DOM-TOM.

20 h Série : Bizarre, bizarre.
Le Tastevin. Réal. : A. Reid.
Un séducteur, éminent œnologue, parie avec l'un de ses amis qu'il saura identifier un vin fameux, la mise est de taille : la main de Louise.

20 h 35 L'homme et la musique : Yehudi Menuhin.
Par Y. Menuhin et W. Davis.
Le connu et l'inconnu.
La révolution musicale à la suite de la première guerre mondiale : Schoenberg, Berg, Varese, etc.

21 h 35 Court métrage français.
Une pierre, un arbre, un nuage, de C. Van de Putte.

22 h Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Danielle Darrieux) : Madame de...
Film français de M. Ophüls (1953), avec D. Darrieux, C. Boyer, V. de Sica, M. Perrey, L. die Lio, J. Debucourt, J. Galland.
Paris 1900. Une jeune femme du grand monde vend, en cachette, pour payer ses dettes, une paire de boucles d'oreilles offerte par son mari. Les bijoux suivent un étrange parcours au terme duquel la mondaine frivole va être, pour de bon, touchée par l'amour et en souffrir
Admirable adaptation du roman de Louise de Vilmorin. Tendresse, mélancolie, vertige du plaisir et de la passion, mise en scène baroque marquant l'apogée du style d'Ophüls et un très beau, très grand rôle de Danielle Darrieux.

0 h 5 Prélude à la nuit.
« Le petit berger », de Debussy, par A. Kremski.

FRANCE-CULTURE

7 h 9, La fenêtre ouverte.

7 h 15, Horizon, magazine religieux.

7 h 40, Chasseurs de son : l'humour lyonnais.

8 h, Foi et tradition des chrétiens orientaux.

8 h 30, Protestantisme.

9 h 10, Ecoute Israël.

9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.

10 h, Messe, à la cathédrale de Besançon.

11 h, Regards sur la musique : « La Fille de Madame Angot. »

12 h 5, Allegro.

12 h 40, *Concert (donné à la salle Pleyel) : œuvres de Mozart,* Bruch, Français, Hummel, Mozart, Poulenc, Saint-Saëns, Beethoven, par le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. P. M. Le Conte.

14 h, Sons : printemps athénien.

14 h 5, *Le Damné par manque de foi,* de Tirso de Molina, adapt. C. Semprun-Mantra. Avec P. Constant, R. Mollien, C. Nicot, C. Richard, M. Régnier, J.-R. Caussimon, J. Negroni, etc. (Rediffusion).

15 h 47, Disques.

16 h 5, Marcel Mihalovici, témoin de son temps : souvenir sur Georges Enesco.

17 h 30, Rencontre avec... Maurice Szafran et Sammy Ketz, journalistes, à propos du Liban.

18 h 30, Ma non troppo, un choix de textes humoristiques.

19 h 10, Le cinéma des cinéastes, de C.-J. Philippe.

20 h, Festival de Bayreuth : « le Vaisseau fantôme », de R. Wagner, avec l'Orchestre et les chœurs de Festival ; dir. P. Schneider ; chef des chœurs, N. Balatsch. Et M. Salminen, L. Balsley, R. Schunk, A. Schlemm, D. Knebler, S. Estes.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-promenade : œuvres de Chopin, Haydn, Sandauer, *Lanner, J. Strauss, Schubert, Liszt, Tchaïkovski,* Seiter, Fall.

8 h 2, Cantate : intégrale des cantates de J.-S. Bach.

9 h 10, Magazine international.

12 h 5, Concert, Festival de Vienne : œuvres de Schubert.

13 h 45, D'une oreille l'autre : œuvres de Schubert, Mozart, Berg, Mahler, Beethoven, Debussy.

17 h, Comment l'entendez-vous ? L'abandon, la séparation, la solitude, par D. Lockie : œuvres de Purcell, J.-S. Bach, Tartini, Haydn, J. Brahms, Wolf, Granados, Sibelius.

19 h, Jazz vivant.

20 h, Les chants de la terre.

20 h 30, Concert : les grands concerts d'archives. « Ouverture tragique », de J. Brahms, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig (1944) ; « Ein deutsches Requiem », de J. Brahms, par les chœurs et l'orchestre de l'Opéra de Berlin (1952), dir. H. Abendroth.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit, œuvres de Penderecki, Schoenberg, Debussy, Brahms, Schubert, Cage, Bartok ; 0 h 5, Ruptures.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

– *M. Jack Lang,* ministre de la culture, participe à l'émission « Ouvert le dimanche » sur FR 3, à 15 heures.

– *M. Pierre Bérégovoy,* ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, est invité à l'émission « Le grand jury R.T.L.-Le Monde », à 18 h 15.

– *M. Raymond Barre,* ancien premier ministre, est reçu au « Club de la presse » d'Europe 1 à 19 heures.

LUNDI 13 SEPTEMBRE

– *M. Paul Quilès,* membre du secrétariat national du P.S., député de Paris, est invité sur France-Inter, à 7 h 45.

– *M. Gérard Deuil,* président du S.N.P.M.I. (Syndicat national des petites et moyennes industries), est reçu à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C., à 8 h 30.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 10 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04), ou = S.O.S. = Médecins (707-77-77). Urgence pédiatrique, 545-43-00 garde de nuit et week-end.

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. — Urgences bucco-dentaires (337-51-10) ; ordre des chirurgiens, conseil de Paris (261-12-00) ; garde biologique (306-19-99).

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (884-32-10) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AÉRIENNES. — Arrivées ou départs des avions. Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (7) 854-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78. Metz (8) 762-11-22. Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre ;

— Paris 08, annexe (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1 ; ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VÉTÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

TOURISME

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98 et en allemand au 720-57-58. Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Élysées, est ouvert le dimanche, de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt. 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 heures à 4 heures du matin). Il existe un poste en anglais : S.O.S.-Help au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

La Porte ouverte reçoit tous les jours, de 14 heures à 22 heures, dans ses deux permanences : 21, rue Duperré, Paris (9e), métro Pigalle (tél. : 874-69-11), et 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris (5e), métro Saint-Michel (tél. : 329-66-02.

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

PARIS EN VISITES

MARDI 14 SEPTEMBRE

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Montmartre », 15 h, métro Abbesses, M. Guillier.

« Hôtel de la Monnaie », 15 h, 11, quai Conti, Mme Hulot.

« Art des jardins », 15 h, métro Monceau, Mme Pennec.

« Hôtel Lauzun », 15 h, quai d'Anjou, Mme Vermeersch.

« Quartier de l'Horloge », 18 h 30, métro Rambuteau, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 h, grilles du Panthéon (Approche de l'art).

« Synagogues du Marais », 15 h, métro Saint-Paul, Mme Ragueneau.

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, poste de l'Hôtel de Ville, Mme Moutard (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De Chaillot à Passy », 15 h, entrée du Musée de l'homme, Mme Hager.

« Le Palais de justice », 15 h, métro Cité, M. Jaslet.

« Le Père-Lachaise par les timbres-poste », 13 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise, V. de Langlade.

« Le Seine », 14 h 30, devant le Théâtre du Châtelet (Paris autrefois).

« Réservoirs d'eau de Montsouris », 15 h, 115, rue de la Tombe-Issoire (Paris et son histoire).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Cités d'artistes du vieux Montmartre », 14 h 45, métro Abbesses (Tourisme culturel).

« Jardins, hôtels du Marais rénovés », 14 h 30, 2, rue de Sévigné.

CONFÉRENCES

20 h 30, 5, rue Largillière, F. Schwarz : « Pythagore et les mathématiques sacrées : géométrie et architecture » (Nouvelle Acropole).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 septembre 1982 :

UN DÉCRET

● Portant approbation du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération toulousaine.

UNE CIRCULAIRE

● Relative au stationnement payant.

BREF

CONSOMMATION

LES VRAIS PRODUITS DE LA FERME. — L'organisation commune de consommateurs travailleurs-agriculteurs a lancé une opération « Produits de la ferme — Point de vente recommandé » destinée à établir sur tout le territoire une chaîne de points de vente situés à la ferme, sur le bord de la route ou sur les marchés présentant des garanties essentielles pour le consommateur. Elle a répertorié dans son guide 1982 sept cents points de vente dans une quarantaine de départements.

★ 30 F. 8, avenue Marceau. 75008 Paris, tél. 723-55-40 (poste 1489).

EXPOSITIONS

POMPIERS A CRÉTEIL. — Le centre commercial Créteil-Soleil accueille, jusqu'au 18 septembre, une exposition sur l'histoire des sapeurs-pompiers. Photos, documents, maquettes et matériel ancien ou moderne.

★ Centre commercial Créteil-Soleil, 94000 Créteil.

TRANSPORTS

AVIGNON-LYON PAR AIR. — L'exploitation commerciale d'une nouvelle liaison aérienne par la compagnie Air Jet entre Avignon et Lyon a commencé le 6 septembre. Le trajet aller et retour entre Avignon et Lyon — quarante-cinq minutes de vol — est assuré trois fois par jour (le matin, en milieu de journée et en soirée) par un avion Fokker-27 de quarante-huit places.

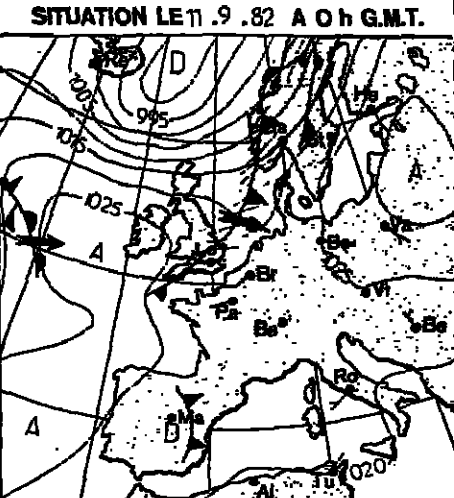
VIVRE A PARIS

LOGEMENTS POUR ÉTUDIANTS. — L'Ecole supérieure de commerce de Paris recherche, pour ses étudiants, des chambres confortables, de préférence indépendantes, des studios et des appartements de deux pièces.

★ Service du logement de l'Ecole, 79, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. : 355-39-08.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 .9 .82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12-09 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 11 septembre à 0 heure et le dimanche 12 septembre à 24 heures :

La France restera sous l'influence de conditions anticycloniques prédominantes et sera ainsi protégée, d'une part, des perturbations venant de l'Atlantique, d'autre part, d'une zone d'orages qui évolue en Méditerranée.

Dimanche, du nord de la Bretagne jusqu'au nord de la Seine et aux Vosges, la matinée sera nuageuse près des côtes, brumeuse dans l'intérieur avec même des formations de brouillards. Les températures minimales seront de 12 à 15 °C. L'après-midi verra le retour d'un temps ensoleillé avec quelques nuages seulement et des températures maximales de 21 à 25 °C d'ouest en est.

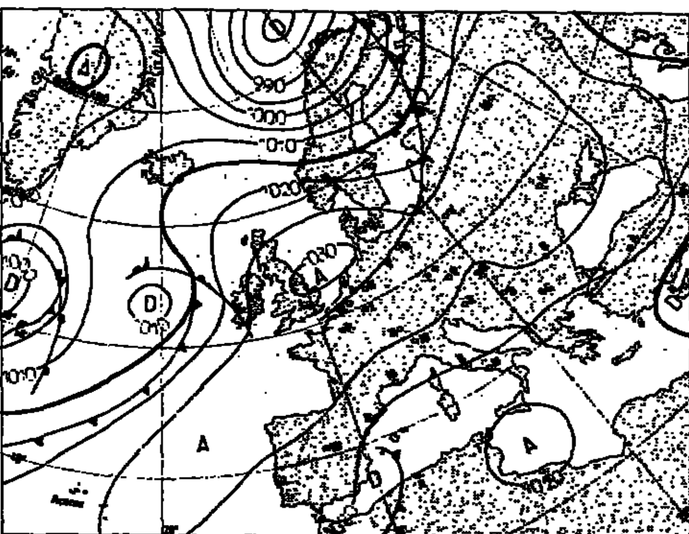
Partout ailleurs, le ciel sera clair à peu nuageux le matin. Les formations brumeuses locales seront vite dissipées, sauf sur le Languedoc-Roussillon, où elles seront plus généralisées. Les minimales seront sans changement notable. Dans la journée, le temps sera à nouveau très ensoleillé. Quelques fins nuages élevés persisteront sur le littoral méditerranéen. Les températures atteindront 24 à 28 °C du nord-ouest au sud-est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 11 septembre à 8 heures, de 1020,8 millibars, soit 765,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11 septembre) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 24 et 18 ; Bordeaux, 29 et 14 ; Bourges, 28 et 13 ; Brest, 24 et 11 ; Caen, 26 et 10 ; Cherbourg, 22 et 12 ; Clermont-Ferrand, 29 et 16 ; Dijon, 25 et 13 ; Grenoble, 28 et 14 ; Lille, 26 et 12 ; Lyon, 27 et 14 ; Marseille-Marignane, 27 et 16 ; Nancy, 27 et 11 ; Nantes, 27 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 21 ; Paris-Le Bourget, 27 et 14 ; Pau, 28 et 18 ; Perpignan, 25 et 19 ; Rennes, 27 et 12 ; Strasbourg, 27 et 12 ; Tours, 27 et 13 ; Toulouse, 27 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 20 degrés ; Amsterdam, 25 et 12 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 24 et 12 ; Bonn, 26 et 13 ; Bruxelles, 26 et 15 ; Le Caire, 31 et 20 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 18 et 14 ; Dakar, 31 et 25 ; Djerba, 30 et 22 ; Genève, 23 et 12 ; Jérusalem, 28 et 18 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 25 et 13 ; Luxembourg, 25 et 14 ; Madrid, 29 et 14 ; Moscou, 16 et 6 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, 28 et 17 ; Palma-de-Majorque, 29 et 20 ; Rome, 26 et 17 ; Stockholm, 19 et 10 ; Tozeur, 36 et 25 ; Tunis, 30 et 20.

PRÉVISIONS POUR LE 12 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3274

HORIZONTALEMENT

I. Plus propice à l'échappement qu'à l'évasion. — II. Comble par sa présence. Vident un ventre pour en remplir un autre. — III. Figure qui touche aux pieds. Ne peut donc pas prendre les jambes à son cou. — IV. Favorable à l'union. Bonne adresse à avoir lorsque l'on est pris au dépourvu. — V. Mettent des jeunes veuves à l'abri. Manger à l'anglaise. Peuvent vous passer sous le nez à la moindre défaillance. — VI. Possessif. Prend à la gorge. Utilisés suivant le besoin. — VII. Futur très proche. Bon ou mauvais, fait passer le temps. Femme de pouvoir. — VIII. Façon d'être. Ses nombreuses origines l'ont trop souvent pousée à la « débauche ». Dans le vent. — IX. Se fait voir respectueusement chez les Grecs. Mélange de couleurs et de thon. — X. Peut aussi toucher le jabot de la reine. La réponse est la même dans tous les sens. Abréviation. — XI. Terme musical. Entame une procédure. Sorte de garde à vue. — XII. Nous donne toujours droit au chapitre, même s'il n'est pas très heureux. Sont à l'origine de bien des calculs. — XIII. Ses actions sont toujours au plus bas. Possessif. Peut se lever à certains moments et tomber à d'autres. — XIV. Prennent des grands airs au moment du tournage. Est on ne peut plus bête. — XV. Travaillent parfois dans l'ombre des grands écrivains. Avec eux, les rapports sont toujours exécrables.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II					■										
III									■	■					
IV			■												■
V					■				■		■				
VI				■									■		
VII		■							■						
VIII			■		■								■		
IX						■		■							
X									■						
XI	■			■			■					■		■	■
XII									■		■				
XIII				■			■							■	
XIV										■				■	
XV	■							■							

VERTICALEMENT

1. Ne s'en est pas tenu seulement à *la Grève* pour imposer ses idées. Sa tenue est réputée et imitée. — 2. Partie du foyer qui tient la marmite. Place des éléments de queue en tête, en signe de contestation. — 3. Diplôme. Défend son territoire. Peut donner un goût acide ou permet alors de se sucrer. — 4. Propice à l'évasion quoiqu'on y soit bien à l'ombre. Frappe surtout au visage. Se suivent en rigolant. — 5. Préserve l'anonymat. Période. Peut se faire avec des fleurs. — 6. Souvent prise pour un détournement. Donne souvent un sens à notre vie. — 7. Ne peuvent être réguliers dans un cercle, même en se pliant aux règles. Avant Jésus-Christ. — 8. Doit être mise en pièces pour pouvoir se justifier. Ses paroles n'ont pas laissé de glace les habitants du Groenland. — 9. Bienheureux. Belle voie. Source de lumière. — 10. Dont les caractères ont donc été analysés. Mis à sec à la suite de pressions. — 11. Il faut s'en méfier lorsqu'ils sont drôles. A ramené des idées fumantes de ses voyages. Cogne quand on le double. — 12. Est sensible aux coups de pouce. Agent très secret. Il nous tracasse, elle nous enchante. — 13. Gratin que l'on ne peut obtenir avec des nouilles. Faire naître. — 14. Pied-de-lion qui nous laisse les jambes un peu cotonneuses. — 15. Croustillant. Ne sont font jamais sans éclats. Agents de renseignements d'un organisme.

Solution du problème n° 3273

Horizontalement

I. Bouteille. — II. Opte. Doit. — III. Ute. Heure. — IV. Lira. Aven. — V. Acidulé. — VI. Ninas. Or. — VII. Gâ. Miel. — VIII. Engin. Il. — IX. Oseraie. — X. Imam. Anet. — XI. Eole. (*cf.* fortune). Stuc.

Verticalement

1. Boulangerie. — 2. Opticien. Mo. — 3. Utérin. Goal. — 4. Te. Adamisme. — 5. Usine. — 6. Idéal. Ras. — 7. Louve. Liant. — 8. Lire. Lieu. — 9. Etendre. Etc.

GUY BROUTY.

SPECTACLES

Les réductions du lundi

« La mesure qui a consisté à diminuer les prix des places des salles de cinéma le lundi a obtenu un incontestable effet positif puisque cette journée est devenue, d'une manière générale, le troisième jour de fréquentation de la semaine. Entre les mois de septembre 1980 et de septembre 1981, alors que sur la région Paris-périphérie, la fréquentation hebdomadaire ne progressait que de 4 %, la fréquentation de la journée du lundi a augmenté de 70 %. »

Ces chiffres sont donnés et commentés par le ministre de la culture, questionné par M. Robert Schmitt, sénateur (ind.) de la Moselle. Celui-ci demandait s'il ne serait pas opportun de prévoir une telle réduction des tarifs dans les théâtres.

Impossible, répond le ministre (*Journal officiel* du 19 août) : les théâtres font souvent relâche le lundi, leur programmation est moins régulière que celle des cinémas et leur gestion est complètement différente.

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 8 septembre, de

Mme Dina AVERBUCH,

veuve du docteur Michel Averbuch, ancien déporté à Mauthausen.

Les obsèques auront lieu le mercredi 15 septembre, à 14 h. 30, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise.

— Nous apprenons le décès de

M. Léopold BISSOL,

ancien député de la Martinique, survenu vendredi 10 septembre à Fort-de-France.

[né le 8 octobre 1889 à Robert (Martinique), Léopold Bissol était ébéniste. Membre fondateur du parti communiste martiniquais, organisateur du Mouvement syndical des ouvriers agricoles, il avait été élu conseiller général en 1937. Membre des deux Assemblées nationales constituantes, il avait siégé à l'Assemblée nationale de 1946 à 1958, date à laquelle il ne s'était pas représenté.]

— Georges Cousté
Et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Christiane COUSTÉ,
née Espéret,

survenu le 3 septembre 1982 après une cruelle maladie.

Les obsèques ont eu lieu, le 9 septembre à Paris, dans une stricte intimité familiale.

Les familles Cousté, Hédin et Espéret remercient leurs amis des témoignages de sympathie qui leur ont été manifestés de toutes parts.

— Jean-Paul, Antonin et Nicolas Iommi-Amunategui,
Les familles Bourel de La Touche, de Malherbe et Moulin-Roussel,
font part du décès de

Sabine IOMMI-AMUNATEGUI,
née Bourel de La Touche

Une cérémonie religieuse aura lieu le lundi 13 septembre en l'église Saint-Pierre de Neuilly, chapelle haute, à 15 h. 30.

« Comment allais-tu m'aimer depuis l'âme seule à seule ? Mais la foi éveille la réalité et parmi toutes les créatures convoquées quand tu expireras, se renoueront dans mon annulaire les nouveaux consentements, la noce neuve avec un seul visage. »

Godofredo Iommi.

— Le docteur Aline Pomarède,
Le docteur Roger Pomarède,
Michel et Henny Pomarède,

ont la tristesse de faire part du décès de leur fils,
frère et beau-frère,

Alain,

survenu à l'âge de trente ans.

Priez pour lui, il saura vous entendre.

26, avenue de Trudaine,
75009 Paris.

Remerciements

— M. et Mme Claude Massé et leur fils Christophe,
M. Louis Grau et Mme, née Françoise Massé, et leur fille Agathe,
Ainsi que leur famille,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur amitié lors du décès de

Ludovic MASSÉ,

dont les obsèques civiles ont eu lieu le 26 août à Céret (Pyrénées-Orientales).

23, rue du Puits-des-Chaînes,
66000 Perpignan.
70, rue Bonaparte,
75006 Paris.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

Mme Cécile HELLEBRANTH,
née Deballon,

une pensée est demandée à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Ferdinand à Paris, le jeudi 16 septembre à 18 h. 30.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

ÉTRANGER

AU JAPON

L'inflation n'est plus un sujet de préoccupation

De notre correspondant

Tokyo. – Le Japon peut se vanter d'être le pays industrialisé qui a le mieux maîtrisé l'inflation. La hausse des prix n'est plus ici un sujet de préoccupation, contrairement à l'aggravation du déficit budgétaire, à la chute du yen ou à la stagnation de la demande qui sont actuellement au centre des inquiétudes officielles.

Tout se passe comme s'il était maintenant dans la nature des choses que les prix augmentent lentement. On constate régulièrement que la tendance au ralentissement se poursuit. Après avoir atteint 8 % en 1980, au lendemain du deuxième choc pétrolier (1), l'inflation est revenue à 4,7 % en 1981. Elle devrait s'établir en moyenne aux alentours de 3 % cette année. Les prix de détail ont baissé en juillet de 0,8 % et leur augmentation en un an n'est plus que de 1,7 % (juillet 1982 comparé à juillet 1981). Réussite d'autant plus remarquable qu'en 1974, après le premier choc pétrolier, l'inflation avait été de 24,5 %. Les économistes retiennent trois explications de ce succès portant sur la demande, les coûts et l'offre en général.

Forts de la leçon du passé, les responsables japonais ont su, en 1980, maîtriser la demande intérieure en agissant sur le crédit. Cette action monétariste a été brève. Elle fut particulièrement relâchée au printemps 1981 pour stimuler la relance.

En ce qui concerne les coûts de production – et c'est là une des particularités du Japon – le gouvernement et le patronat ont pu imposer aux syndicats des hausses salariales très faibles par rapport au passé. En perte de vitesse depuis la nette victoire des conservateurs aux élections de 1980, et aussi du fait de l'aggravation de la situation économique mondiale, les syndicats nippons n'ont obtenu que 6,7 % d'augmentation salariale en 1980, 7,7 % en 1981 et 7,3 % cette année. Bien que ces hausses aient été, dans les deux derniers cas, supérieures à l'inflation, il en résulte une très sensible baisse du pouvoir d'achat des ménages à cause de l'alourdissement des impôts et des charges sociales.

Anticipation, adaptation

Une troisième série de causes explique le ralentissement des hausses de prix. Elle fait ressortir *sur une toile de fond internationale* déprimée la bonne santé économique et la compétitivité du Japon, avantages largement dus à ses *facultés d'anticipation et d'adaptation*. L'inflation a été quatre fois moins élevée en 1980 qu'elle ne l'avait été en 1974.

C'est qu'entre-temps les dirigeants, et surtout les technocrates du ministère de l'industrie et du commerce extérieur (MITI), avec le concours du patronat et même des syndicats, avaient pris des mesures pour réduire la vulnérabilité du Japon et renforcer l'appareil de production. Aux économies de salaires se sont ajoutées celle d'énergie, celle des investissements de toute sorte pour réduire les coûts et la dépendance vis-à-vis de l'étranger. Des *secteurs industriels entiers, en difficulté* ou peu rentables, ont été assistés, regroupés ou restructurés sous la houlette du MITI. D'amont en aval, les coûts ont été comprimés et des investissements réalisés dans les nouveaux secteurs de pointe. Dégraissage, restructuration, mesures monétaires ont permis de mieux étaler les chocs.

Ceux-ci ont été d'autant mieux absorbé que le fameux sous-secteur, énorme réservoir de petites et moyennes entreprises luttant à couteaux tirés pour survivre y a aidé. Dans ces P.M.E. nippones, les charges sociales comme les salaires *semblent compressibles à volonté* – faute notamment d'une véritable syndicalisation. Telles sont pour l'essentiel les causes du « miracle » japonais en matière de prix.

Le tableau n'est cependant pas sans ombres. L'économie japonaise reste malgré tout vulnérable aux fluctuations de la conjoncture internationale. Plusieurs secteurs, peu compétitifs, pratiquent des prix élevés. La demande stagne. Tokyo bénéficie aujourd'hui d'une baisse générale du cours des matières premières, y compris de ceux du pétrole. Cependant, dans un pays qui règle plus de 95 % de ses importations en dollars, un retournement de tendance risquerait de relancer les pressions inflationnistes. *A fortiori*, si le yen continuait à baisser comme il le fait depuis le début de l'année.

R.-P. PARINGAUX.

(1) + 3,6 % en 1979.

NETTE ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU DEUXIÈME TRIMESTRE

La croissance du produit national brut du Japon s'est fortement accélérée au deuxième trimestre, atteignant – en volume – 5,1 % en rythme annuel. Ce résultat inattendu est le meilleur obtenu depuis le premier trimestre 1980, période durant laquelle un taux de 6,6 % avait été enregistré. En 1981, la croissance du P.N.B. japonais n'a été que de 3 % environ.

La reprise enregistrée au deuxième trimestre 1982 est le résultat d'une accélération des dépenses des ménages (celles-ci représentent 60 % du revenu national), qui ont augmenté de 2,5 % en volume au deuxième trimestre, par rapport au premier trimestre, soit à un rythme annuel de 10 %. Ce phénomène s'explique probablement par la chaleur qui a été très forte en mai et favorisé la vente de nombreux articles d'été, notamment des climatiseurs.

Les dépenses de l'Etat sont à l'origine également de l'accélération de la croissance, particulièrement dans le domaine des travaux publics. Reste à savoir si cette reprise se confirmera. Il est de toute façon peu probable que la croissance dépasse 2 % cette année.

EN CHINE

Le gouvernement renforce le contrôle des prix

De notre correspondant

Pékin. – Le gouvernement chinois vient de décider de renforcer son contrôle sur les prix industriels et agricoles, pratiqués tant par les *entreprises* d'Etat à l'échelon central et local qu'à la campagne ou sur les marchés libres. Les mesures envisagées prennent la forme de « *règlements provisoires du Conseil d'Etat* » (gouvernement), dont l'agence Chine nouvelle a publié, mardi 24 août, la substance.

Pour une part, ces règlements reprennent les instructions figurant dans une circulaire diffusée au mois de janvier dernier, et dont l'objectif était de favoriser une stabilisation des prix à la consommation. Il est ainsi réaffirmé que les prix des produits industriels et agricoles de première et de seconde catégorie, les tarifs des transports et des communications, de certaines taxes doivent continuer à être fixés par les *instances administratives* compétentes et les bureaux de contrôle des prix.

Ces produits représentent 80 % en *valeur des ventes au détail. Entrent*, par exemple, dans les produits agricoles de première catégorie les céréales, le coton, l'huile, dans ceux de seconde catégorie, les feuilles de tabac, le jute, etc. Les prix des autres marchandises pourront être déterminés par les entreprises industrielles et commerciales, mais à l'intérieur de limites fixées par l'Etat.

Plus souple, la circulaire du mois de janvier, tout en appelant à un contrôle strict de la variété des produits concernés, laissait aux entreprises une assez large liberté de négociations pour les biens de troisième catégorie, aucun plafond, à l'époque, n'ayant été en principe, prévu.

Le plus grand changement concerne toutefois les prix des produits agricoles. Jusqu'à présent, les paysans, une fois les quotas de l'Etat assurés selon la procédure et les prix officiels, avaient la possibilité d'écouler leurs surplus sur les marchés libres à leur guise ou de les vendre à l'Etat à un prix plus élevé.

Désormais, si ces possibilités de transactions subsistent, les prix auxquels elles s'effectueront seront en tous les cas indiqués par l'Etat. En outre, le gouvernement établira le cadre en matière de prix et de champ d'application qui devra être respecté par vendeurs et acheteurs pour les marchandises – en particulier les fruits des « activités auxiliaires » des paysans – maintenues sous le régime de la liberté. Celle-ci devient donc très relative. Quant aux activités des marchés paysans, elles devront être contrôlées.

Ce nouveau règlement s'applique aussi aux prix des produits importés et exportés, aux biens fabriqués par des sociétés mixtes avec participation étrangère ou par les sociétés étrangères établies en Chine.

Cette intervention accrue de l'Etat dans les mécanismes de formation des prix, déjà fortement surveillés, va à l'encontre des projets de réforme en ce domaine envisagés ces dernières années afin de se rapprocher de la réalité économique. Elle paraît avoir été motivée par la persistance de tendances inflationnistes, malgré un ralentissement, l'an dernier, de la hausse des prix, qui n'aurait été selon les chiffres officiels, que de 2,5 % contre 6 % en 1980.

Ces mesures pourraient aussi conduire à l'avenir à une moindre augmentation des revenus paysans, lesquels ont connu ces dernières années une croissance parfois spectaculaire.

MANUEL LUCBERT.

AUX ÉTATS-UNIS

ÉCHEC DE M. REAGAN

Le Congrès rejette un veto présidentiel sur une rallonge budgétaire

De notre correspondant.

Washington. – M. Ronald Reagan a essuyé, vendredi 10 septembre, sa première grande défaite au Congrès. Tour à tour, la Chambre des représentants et le Sénat ont rejeté le veto présidentiel sur une rallonge de 14,1 milliards de dollars pour le budget 1982. Ces dépenses supplémentaires avaient été adoptées en août par le Congrès, mais la Maison Blanche s'y était opposée.

Pour passer outre au veto, les élus devaient réunir les deux tiers des voix dans chacune des deux Chambres. Il y ont réussi, malgré un intense « lobby » de M. Reagan, qui était accroché au téléphone depuis deux jours pour convaincre, un à un, les congressistes hésitants.

La Chambre des représentants (majorité démocrate) a annulé le veto présidentiel par 301 voix contre 117. Au Sénat (majorité républicaine), cela a été acquis de justesse : 60 voix contre 30. Il s'est trouvé, en effet, vingt et un sénateurs républicains pour se rebeller contre le président.

L'année budgétaire 1982 se termine le 30 septembre. La rallonge de 14,1 milliards de dollars ne modifie guère le programme économique de M. Reagan. Il n'en contestait d'ailleurs pas le montant total, mais la composition. Le président estimait que le Congrès aurait dû consacrer 1 milliard de moins aux programmes sociaux (personnes âgées, handicapés, étudiants) et 1 milliard de plus pour la défense.

Toutefois, les élus, qui revenaient de vacances, avaient entendu trop de plaintes dans leurs circonscriptions. Ils sentaient que le budget du Pentagone était jugé excessif par beaucoup d'Américains. D'ailleurs, la Maison Blanche les agaçait à vouloir fixer elle-même les priorités, ignorer le vote du Congrès. D'où un sursaut de fierté qui a dépassé les divisions habituelles entre les partis. Détail significatif : presque tous les élus républicains, dont le siège est soumis a renouvellement en novembre, ont faussé compagnie à M. Reagan.

« *Je ne suis pas seulement en colère*, a dit celui-ci en apprenant le résultat du vote. *Je suis terriblement touché.* » En effet, il a été très mal conseillé. Son image de président invincible, capable de toujours imposer ses choix économiques au Congrès, en a pris un coup. Mais M. Reagan entend se servir de cette défaite pour renforcer une autre image de lui-même : celle du président économe. Désireux de réduire la taille du pouvoir fédéral, et donc opposé aux « *grands dépensiers* » du Capitole. « *Je continuerai à mettre mon veto chaque fois que des lois détruiront le budget* », a-t-il dit vendredi soir.

Le président cherche ainsi, à deux mois des élections législatives, à séduire les néo-conservateurs, qu'il avait beaucoup déçus ces derniers temps. C'est d'ailleurs dans le même but qu'il vient de condamner l'avortement et de préconiser la prière volontaire dans les écoles publiques.

ROBERT SOLÉ.

AFFAIRES

LA BANQUE D'ITALIE A OUVERT UNE ENQUÊTE SUR LE BANCO DI NAPOLI

La Banque d'Italie a ordonné, vendredi 10 septembre, l'ouverture d'une enquête sur le Banco di Napoli, et a chargé une équipe de spécialistes d'*examiner les comptes de* l'établissement.

Selon la presse italienne, le président du comité de comptabilité de la Banque a demandé à quatre membres du conseil d'administration de démissionner. Le Banco di Napoli, présidé par M. Rinaldo Ossola, est *un « institut de crédit » de droit public, propriété de l'Etat*, et s'inscrit au septième rang des banques de dépôt, avec 500 guichets.

Sa rentabilité est la plus basse du pays ; elle a subi de fréquents déficits et passe pour connaître de graves problèmes de gestion. La décision de la Banque d'Italie montre son souci d'éviter tout « accident » bancaire après le scandale récent du Banco Ambrosiano.

United Technologies veut prendre le contrôle de Bendix

United Technologies est entré en lice dans la lutte sévère que le groupe Bendix, un des géants américains de l'équipement automobile et *aéronautique (30 milliards de francs* de chiffre d'affaires) et le groupe Martin Marietta, un des principaux fabricants de missiles (Titan, Pershing) *et d'équipements spatiaux* des Etats-Unis (21 milliards de francs), ont engagée en vue, chacun, de prendre le contrôle de l'autre (*le Monde* du 27 août). Conglomérat, dont l'activité s'exerce dans plusieurs domaines, notamment l'industrie aérospatiale (moteurs Pratt et Whitney, hélicoptères Sikorsky) et les technologies de pointe, United Technologies a lancé à son tour une O.P.A. sur 50,3 % du capital de Bendix au prix de 75 dollars par action (1,3 milliard de dollars au total, le même prix que celui offert par Martin Marietta), avec l'intention affichée, en outre, de racheter ultérieurement le reste du capital en circulation en offrant une action United Technologies pour une action Bendix.

L'affaire se complique donc, ou se simplifie. De fait, United Technologies se range ni plus ni moins aux côtés de Martin Marietta. La firme a, en effet, annoncé que, en cas de réussite de l'O.P.A., elle revendrait à cette dernière les activités de Bendix dans l'aérospatiale pour 600 *millions de dollars. Martin Marietta* a confirmé qu'un accord dans ce sens avait bien été conclu avec United Technologies. Dès lors, la question se pose maintenant de savoir qui remportera la bataille. United Technologies a les moyens de ses ambitions. En taille, le groupe est deux fois plus important que Bendix et Marietta réunis, avec un chiffre d'affaires voisin de 100 milliards de francs. Cependant, devant ce nouvel assaut, Bendix ne semble pas décidé à baisser les bras. Ses dirigeants ont décidé de relever les termes de leur O.P.A. sur Marietta en offrant cette fois 48 dollars par titre au lieu de 43 dollars. Ils affirment, en outre, que 58 % des actions Marietta leur ont déjà été présentées par les porteurs. Mais United Technologies et Marietta intentent un procès à Bendix, l'accusant d'avoir violé la réglementation sur les opérations de Bourse. Dans un geste d'apaisement, M. William Agee, président de Bendix, a invité la direction de Martin Marietta à s'asseoir autour d'une table pour discuter des termes d'un accord à l'amiable. « *Non* », a immédiatement rétorqué M. Thomas Pownal, P.-D.G. de Marietta, qui, fort du soutien d'United Technologies, a rejeté la nouvelle O.P.A. de Bendix.

Dans ces conditions, le combat s'annonce rude. A moins que Bendix, conscient de la minceur des chances qu'il a de prendre le contrôle de Marietta, voire de se défendre contre les attaques dont il est à son tour l'objet, ne se résigne à se vendre à United Technologies, à condition que ce groupe y mette le prix, celui offert ne correspondant pas, selon M. Agee, à la réalité. Mais United Technologies est-il vraiment décidé à racheter Bendix ? Ce problème reste aussi à élucider. Certes, l'opération serait avantageuse, car elle permettrait au groupe de poursuivre sa diversification dans les domaines civils commencée en *1973. Mais United Technologies* a subordonné son offre de rachat à la renonciation par Bendix de son O.P.A. sur Marietta, ne voulant pas se trouver propriétaire de cette dernière firme en sus de Bendix. On tourne en rond. En attendant, l'affaire fait les délices de Wall Street, *l'action Bendix a monté de plus de* 10 %.

● **Prêt de la B.E.I. à l'Egypte.** – *La Banque européenne d'investissement* (B.E.I.) vient d'accorder à l'Egypte un prêt de 28 millions d'ECU (180 millions de francs environ), d'une durée de quinze ans et au taux de 12,6 %, pour la mise en valeur du gisement de gaz naturel d'Abu-Qir près d'Alexandrie.

● **Un groupe de sidérurgistes américains** a annoncé, vendredi 10 septembre, son intention de poursuivre en justice le gouvernement britannique, accusé d'avoir accordé une aide illégale à des producteurs d'acier britanniques exportant vers les Etats-Unis. Les sidérurgistes vont demander au département du commerce à Washington d'infliger des amendes à ces producteurs,

I.B.M. met en garde les éventuels acheteurs d'ordinateurs Hitachi

La société I.B.M. vient de mettre en garde un important producteur américain de circuits intégrés, National Semiconductor Corporation (N.S.C.), contre les conséquences possibles de l'achat d'ordinateurs fabriqués par la société japonaise Hitachi. Cet avertissement fait suite aux poursuites engagées en juin dernier contre les sociétés électroniques japonaises Hitachi et Mitsubishi, accusées d'avoir acheté clandestinement des documents et procédés de fabrication secrets appartenant à I.B.M. Cet avertissement est, selon I.B.M., « *une mesure conservatoire destinée à protéger les intérêts de la firme* ». Dans ce secteur de pointe que sont les ordinateurs, les Etats-Unis et le Japon sont engagés dans une bataille, dont l'enjeu est la fabrication des « compatibles ». Mais toutes les stratégies ne sont pas de bonne guerre, notamment celles utilisées par le Japon pour rattraper l'avance américaine.

Le F.B.I., saisie par I.B.M. en octobre *1981*, fût à même de dévoiler les opérations d'espionnage industriel auxquelles se livraient les sociétés nippones. Pour y parvenir, un de ses agents, M. Garretson, avait installé un bureau de consultants dans ce haut lieu de la technologie, la Silicon Valley, à 60 kilomètres au sud de San-Francisco, et simulé la vente d'informations « confidentielles ». Des ingénieurs d'Hitachi et Mitsubishi n'ont pas reculé devant les risques de poursuites judiciaires et ont remis un chèque affichant la coquette somme de 520 000 dollars contre les documents demandés.

Les sociétés japonaises ont été inculpées. L'affaire n'est pourtant pas close, puisque des ordinateurs ont été vendus par Hitachi à National advance systems, une filiale de N.S.C. I.B.M. estime que certains éléments, dont il est propriétaire, ont pu entrer dans la conception de ces produits. Aucune action en justice *n'a encore été engagée contre* N.S.C.

Le C.N.P.F. prépare les états généraux des entreprises

Les états généraux des entreprises, organisés par le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), se réuniront le 14 décembre prochain à Villepinte (Seine-Saint-Denis) dans la banlieue parisienne.

Environ 15 000 responsables ou animateurs de sociétés venus de toute la France sont attendus. La participation a été limitée à ce chiffre, a souligné M. Gattaz, président du C.N.P.F., le 10 septembre, parce que l'organisation patronale ne veut pas donner à cette manifestation quelque caractère politique que ce soit. Un « manifeste de l'entreprise » devrait y être adopté, qui sera une sorte de charte contenant des propositions pour redonner dynamisme et force à l'appareil productif du pays.

La convocation des états généraux, dont le thème général est L'entreprise en péril, avait été décidée en décembre dernier par M. Gattaz dès son élection à la présidence du C.N.P.F. Ces états généraux sont destinés à consacrer le rassemblement des chefs d'entreprise, en des temps « *dramatiques* » pour leurs activités, à montrer à l'opinion et aux pouvoirs publics leur rôle essentiel et à dégager enfin des propositions concrètes pour améliorer la compétitivité des firmes.

Préparés depuis neuf mois par des groupes de travail, dans toute la France, les états généraux seront précédés par de nombreuses manifestations régionales sur des thèmes les plus divers : créations d'emplois, formation économique des salariés, liberté d'entreprendre, risque, profit, les entreprises au service de la nation...

Pour le moment, vingt-sept rencontres locales sont déjà programmées. La première d'entre elles aura lieu au Mans (Sarthe) le 15 septembre.

CORRESPONDANCE

Des précisions de la société Ceraver

A la suite de la publication dans le Monde *daté du 8 septembre d'un article consacré à un accord conclu entre le groupe japonais Toshiba et la société Ceraver, la direction de cette firme nous demande d'apporter les précisions suivantes :*

Les efforts de Ceraver pour découvrir des applications des céramiques poreuses dans l'industrie ont été engagés dès le printemps 1980, bien avant les grèves de l'automne 1981 et du printemps 1982. Jusqu'en 1980 le Commissariat à l'énergie atomique s'était, à notre grand regret, opposé à cette négociation.

D'autre part, cet accord, si important soit-il, ne permettra pas de sauvegarder de nombreux emplois dans un délai raisonnablement proche, compte tenu de l'extrême nouveauté et de la complexité des techniques abordées.

SOCIAL

LA C.G.T. LANCE L'OPÉRATION « 1 000 CIBLES POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION DES JEUNES »

« *Nous soutenons pleinement l'initiative du ministre Rigout pour les seize-dix-huit ans. Nous entendons pleinement qu'elle réussisse* », a déclaré, le 10 septembre, devant la presse, M. René Lomet, secrétaire de la C.G.T., en présentant l'opération « 1 000 cibles pour l'emploi et la formation des jeunes ».

« 1 000 cibles, a précisé M. Alain Guinot, secrétaire du Centre confédéral de la jeunesse (C.C.J.) C.G.T., *cela veut dire que, dans mille entreprises que nous avons recensées, des initiatives pour l'emploi et la formation professionnelle se tiendront pour déboucher sur de bons contrats de solidarité et des stages seize-dix-huit ans* ». Il s'agira, notamment, dans les entreprises d'« *obliger les patrons à prendre des stages Rigout* » et dans les A.N.P.E. et les quartiers, d'ouvrir des « *bureaux d'embauche* » pour inscrire des stagiaires.

Dans un document annexe, intitulé « Cent mille jeunes à syndiquer », le C.C.J.-C.G.T. rappelle que les mesures du ministre de la formation professionnelle doivent permettre l'entrée en formation de cent mille jeunes : « *Il s'agit donc*, indique la note, *de syndiquer ces jeunes à la C.G.T. en leur proposant la carte C.G.T., sans attendre, avec esprit d'offensive.* » Interrogé sur ce point, M. Lomet a déclaré : « *Nous voulons inciter les jeunes à s'inscrire, qu'ils soient C.G.T. ou non.* »

A.N.P.E. : LE POINTAGE MENSUEL VA REMPLACER LE POINTAGE PAR QUINZAINE

A compter du 1er novembre, les chômeurs inscrits à l'A.N.P.E. ne devraient plus être tenus de pointer qu'une fois par mois au lieu d'une fois tous les quinze jours.

Le projet d'arrêté de M. Jean Le Garrec, ministre de l'emploi, soumis, pour avis, vendredi 10 septembre, au comité supérieur de l'emploi, a été approuvé par l'ensemble des organisations syndicales et patronales.

Le but de la mesure est de libérer les agences de l'A.N.P.E. de tâches administratives, pour leur permettre de se consacrer davantage à leur mission d'entretien et de conseils.

AUTOMOBILE

Les ventes d'automobiles étrangères sont restées fortes en août

(Suite de la première page.)

Samedi matin, les quelques dizaines de salariés qui devaient travailler à Aulnay vaquaient normalement à leurs occupations. Réunis, samedi matin, au siège de la C.G.T., les délégués de ce syndicat devaient arrêter la position qu'ils prendront lundi matin, lors de la réouverture hebdomadaire de l'usine.

Chez Talbot, où le travail a repris vendredi, avec le souci d'éviter les heurts, l'incertitude continue cependant à planer, en raison de l'opposition de la C.S.L. et de certains contremaîtres de voir réintégrer les ouvriers dont le licenciement a été annulé.

Les quatre personnes dont la sanction a été supprimée ont pu regagner leur poste de travail. Reste posée la question de la réintégration des cinq autres salariés dont le licenciement a été mué en mise à pied.

La solution apportée audacieusement par le ministre du travail, M. Jean Auroux, est considérée comme une « erreur » par M. André Bergeron (F.O.), qui dénonce les cadeaux ainsi faits à la C.G.T.

De son côté, ce syndicat, par la voix de M. Sainjeon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie, continue à rejeter l'« *entière responsabilité du conflit* » sur la direction. Une direction qui, tout en maintenant les accusations de violence, préfère jouer le jeu de l'apaisement.

Voulant manifester leur réalisme et admettant les difficultés de l'industrie automobile française, les dirigeants des métallurgistes C.G.T. ont réclamé, vendredi 10 septembre, « *une concertation nationale réunissant les pouvoirs publics, les constructeurs et les syndicats* ». La C.G.T., qui souhaite lancer une grande campagne pour « *produire et acheter français* », estime que « *les salaires et les avantages sociaux ne sont pas responsables de la dégradation de la situation* ». La C.G.T. demande que les firmes automobiles investissent à l'étranger au profit de l'industrie nationale. Autres propositions : « *Diminuer le prix des véhicules en révisant la part trop élevée de la T.V.A., ainsi que le prix de la vignette, le coût du crédit et des carburants* ». Sur ce dernier point, il est suggéré de taxer les sociétés pétrolières « *qui continuent de faire des bénéfices exorbitants. Un allégement des charges fiscales contribuerait à faire vendre plus de voitures et devrait permettre de faire face à la concurrence étrangère* ».

Enfin, la C.G.T. a dénoncé « *les gâchis de l'industrie automobile : accidents du travail, maladies, absentéisme, chômage partiel, licenciements, sans parler des rebuts et des retouches dont le taux atteint une moyenne de 30 à 35 %* ». Quant aux conflits sociaux qui ont déjà entraîné une perte de 120 000 voitures, ils auraient pu être évités, selon la C.G.T., si le patronat n'avait pas fait preuve d'une attitude rétrograde.

Les dernières indications sur la conjoncture de l'automobile révèlent en tout cas les difficultés de cette industrie.

Les achats de voitures par les Français ont bien progressé au cours des huit derniers mois de 10,2 % par rapport à la période correspondante de 1981, mais cette reprise de la consommation ne profite guère aux marques nationales, et n'est donc pas synonyme de « *reconquête du marché intérieur* ». Le record de pénétration du marché français par les voitures étrangères a été battu en juillet : 42,5 %.

Pour la première fois également était enregistré un déficit du commerce extérieur de la construction automobile. Le pourcentage des ventes étrangères en France est revenu au mois d'août à 32,82 % (41 332 voitures étrangères pour 84 584 voitures françaises). Selon la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, les concurrents européens, notamment allemands, dont le marché intérieur est en recul de 6 % au premier semestre, ont « *engagé un effort très vigoureux pour augmenter leurs ventes en France* », où le marché est porteur.

DES « OBLIGATIONS RENOUVELABLES » SERONT BIENTOT ÉMISES PAR LE TRÉSOR PUBLIC

Le ministère de l'économie et des finances pourra bientôt autoriser le Trésor public à émettre une nouvelle catégorie d'effets publics négociables baptisés « *obligations renouvelables* ».

A mi-chemin entre la formule des bons du Trésor et celle des obligations de type classique, ces « *obligations renouvelables* » pourront être émises par séries successives, la date d'émission et le délai de souscription faisant l'objet d'un arrêté du ministère pour chaque série, précise un décret paru au *Journal officiel* du 10 septembre 1982.

La durée de ces titres, déterminée lors de leur émission, est comprise entre cinq et huit ans. Toutefois, pour chaque série, des possibilités de conversion au gré du porteur, peuvent être ouvertes dans les conditions fixées lors de l'émission. L'opération ayant lieu sous la forme nominative ou au porteur.

Enfin, pour chaque série d'émission la souscription et, éventuellement, la détention de ces titres pourra être réservée aux personnes physiques ainsi qu'à la Caisse des dépôts et consignations.

[Ce décret paru au *Journal officiel* constitue simplement un « *texte cadre* », et il conviendra de préciser ultérieurement les modalités exactes de ces nouveaux titres qui se distinguent des « *obligations à fenêtre* » par la possibilité laissée au seul émetteur d'échanger, quand il le désire, son obligation renouvelable contre un nouveau titre, assorti d'une nouvelle durée et d'un nouveau taux mais sans remboursement du capital.

Dans l'esprit des pouvoirs publics, l'Etat émettrait ainsi des obligations renouvelables par tranches périodiques et assez fréquentes, ce qui permettrait, notamment, d'éviter la « *solennité* » qui accompagne généralement le lancement des emprunts d'Etat.]

Faits et chiffres

Affaires

● **La société grenobloise Jamet,** premier fabricant français de tentes de camping et de caravanes pliantes en toile, et également spécialiste de matériel de haute montagne, change de propriétaire. Le groupe SEB, qui contrôlait l'entreprise, vient de céder la majorité du capital de la société Jamet à la Compagnie générale industrielle installée dans le Nord et que dirige M. Antoine Lemaire.

Celle-ci, spécialisée également dans le matériel de camping, tentera de redresser la situation économique et financière difficile de la société Jamet, due notamment à la concurrence des produits fabriqués dans les pays de l'Est et dans ceux du Sud-Est asiatique.

La société André Jamet employait, il y a dix ans, sept cents salariés dans ses usines de Grenoble et de Pontcharra (Isère). Il y a un an, l'unité de Grenoble fut fermée et une partie de son personnel fut concentrée sur Pontcharra. La société ne compte plus, aujourd'hui, que deux cent cinquante salariés contre trois cent quatre-vingts, en décembre 1981. – *(Corr.)*

Energie

● **M. Georges Racine a été élu président de Mobil Oil française** au cours de la réunion du conseil d'administration de cette société, le 8 septembre. Vice-président-directeur général de Mobil Oil française, il succède à M. Jean-Louis Lehmann, décédé le 9 août 1982. Agé de cinquante-huit ans, M. Racine, ingénieur civil du Génie maritime, est entré dans le groupe Mobil en 1953.

Étranger

CANADA

● **Le nombre de chômeurs canadiens** a presque doublé en l'espace d'un an, atteignant 1 388 000 personnes en août. Le taux de chômage désaisonnalisé a atteint 12,2 % de la population active, contre 7,1 % en août 1981 (époque à laquelle 790 000 Canadiens seulement étaient sans emploi). Il s'agit de la douzième augmentation consécutive du taux de chômage. – *(A.F.P.)*

DANEMARK

● **Légère baisse du chômage.** – Le nombre des chômeurs danois s'élevait à 208 000 en juillet, soit 7,9 % de la population active, contre 8,5 % le mois précédent (7,6 % en juillet 1981). Après réajustement saisonnier, le chiffre s'établissait à 243 900, soit 9,3 % de la population active, comparé à 9,4 % en juin (8,6 % en juillet 1981). – *(A.F.P.)*

ÉTATS-UNIS

● **L'indice des prix de gros américains** a augmenté de 0,6 % en août, comme en juillet. Pour l'ensemble de 1981, la hausse avait été de 7 % contre 11,8 % en 1980. Elle devrait, selon les analystes, descendre aux alentours de 5 % en 1982. L'indice des prix de gros s'est établi en août à 282,4 (base 100 en 1967). – *(A.F.P.)*

PAYS-BAS

● **Le coût de la vie aux Pays-Bas** a augmenté de 0,1 % en un mois, l'indice des prix à la consommation passant de 151,9 à la mi-juillet à 152,1 à la mi-août (1975 = 100). Depuis le début de 1982, la hausse des prix est de 3,6 % et, pour les douze derniers mois, le coût de la vie a augmenté de 6,7 %. – *(A.F.P.)*

R.F.A.

● **Le nombre de faillites et mises en règlement judiciaire enregistrées en Allemagne fédérale,** de janvier à juillet 1982, a augmenté de plus d'un tiers (36,1 %) par rapport à la même période de 1981. Selon l'institut ouest-allemand de statistiques, 8 724 cas d'insolvabilité ont été consignés en sept mois par les tribunaux, dont 1 200 en juillet seulement, en augmentation de 19,3 % par rapport à juillet 1981. – *(A.F.P.)*

SUISSE

● **Les prix helvétiques à la consommation** ont augmenté de 0,8 % en août, selon les statistiques officielles publiées le 6 septembre. Calculée sur les douze derniers mois, la hausse atteignait 5,2 % contre 6 % en juillet.

Social

● **Fin de la grève sur le chantier de la raffinerie de Reichstett (Bas-Rhin).** – Les ouvriers de la société parisienne Entrepose, qui, en grève depuis le 2 septembre, occupaient le site du chantier de la raffinerie de Reichstett, empêchant les autres ouvriers de travailler, ont repris le travail le 9 septembre. Soutenus par la C.G.T., ils ont obtenu satisfaction sur leur principale revendication : l'augmentation de leur prime de déplacement. – *(A.F.P.)*

● **Mesures pour faciliter l'accès au travail de ressortissants libanais.** – A la suite des événements intervenus au Liban, le gouvernement a décidé « *de faire bénéficier les ressortissants de ce pays de mesures propres à favoriser leurs accès au travail* ».

C'est ce qui a été annoncé, jeudi 9 septembre, par le secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés, qui précise que ces dispositions sont « *analogues à celles qui ont déjà pu être prises pour les ressortissants d'autres pays connaissant des circonstances particulières* », comme par exemple les *boat people* d'Asie du Sud-Est.

Les modalités en sont détaillées dans une circulaire datée du 20 août et adressée aux commissaires de la République, aux directeurs départementaux et régionaux du travail, et aux directeurs de l'Office national de l'immigration et de l'Agence nationale pour l'emploi.

● *Un projet de loi en faveur des handicapés* est actuellement préparé dans les services de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. Ce projet, a indiqué le ministre, jeudi 9 septembre, devant le sixième Congrès national des associations françaises de mutilés de la voix, est fondé sur le rapport de M. Claude Lasry, rédigé en mars dernier à la demande de Mme Nicole Questiaux. Il s'agirait notamment d'améliorer le système de compensation financière et de créer de nouveaux centres de rééducation.

● **Professions libérales : fermeture des cabinets et manifestation nationale le 30 septembre.** – Les professions libérales et les professions de santé ont décidé d'organiser conjointement, le 30 septembre à Paris, une journée nationale d'action marquée par la fermeture des cabinets et des manifestations dans le centre de la capitale.

Le docteur Jacques Beaupère, qui préside l'Union nationale des associations de professions libérales (UNAPL) et dirige parallèlement la Confédération des syndicats médicaux français, a insisté, jeudi 9 septembre, sur le caractère strictement professionnel de cette journée de protestation. « *Nous avons refusé,* a-t-il dit, *le patronage d'organismes ou de mouvements qui, à un degré ou à un autre, débordent sur le terrain politique.* » Par cette action, ces professions entendent protester contre le blocage des honoraires (par exemple, la consultation du généraliste est bloquée depuis juillet 1981).

La fermeture des cabinets des différentes professions (médecins libéraux, dentistes, officines pharmaceutiques, cabinets d'avocats, d'architectes, études de notaires...) est prévue le 30 septembre au niveau national, mais, elle pourra se prolonger un ou plusieurs jours si les conditions sont réunies sur le plan local ou régional.

Plusieurs manifestations sont prévues à Paris, le 30 septembre. « *Quinze à vingt mille manifestants ce jour-là nous apparaissent comme un objectif minimal* », a précisé le docteur Beaupère.

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 6 au 10 septembre

Prudence

SUR l'écran on projetait un vieux film, « La crise des années 30 », une de ces nombreuses « reprises » qui font les délices des cinéphiles durant tout l'été.

En direct de Toronto, on donnait, en duplex, le même spectacle. « Sans tomber dans la hantise, nous devons avoir en mémoire, le souvenir des années 30 », affirmait M. Jacques Delors devant la docte assemblée du Fonds monétaire international invitant les participants à « relever le défi » pour faire face au « processus cumulatif de récession.

Avant de songer à « faire face », le monde de la finance internationale en est encore à étudier à la loupe la carte géographique de l'Amérique latine pour savoir quel pays viendra rejoindre le Mexique, l'Argentine, Cuba et, peut-être la Bolivie, sur la liste noire des mauvais payeurs. Tout occupés à colmater la brèche de l'endettement par où peut s'engouffrer un « krach » mondial dont le danger semble pour l'instant écarté les « grands argentiers » n'ont guère eu le loisir de calmer l'inquiétude générale qui fait flamber les cours de l'or pendant que le dollar subit une nouvelle poussée de fièvre.

Et l'on voudrait que la Bourse de Paris n'ait cure d'un environnement aussi déplorable ? Comment le pourrait-elle, alors que Wall Street, qui a donné le signal de la hausse des marchés financiers, au mois d'août, adopte tout à coup une attitude beaucoup plus réfléchie. L'étonnant est, au contraire, la relative résistance dont a fait preuve le marché, cette semaine, *puisqu'il a perdu 1,5 % environ selon l'indicateur instantané,* à peu près autant qu'au cours des cinq précédentes séances.

Le plus préoccupant reste le faible volume des échanges, témoin du peu d'empressement de la clientèle privée à l'égard des actions de sociétés françaises, alors que le métal jaune fait des ravages. Suivant les indications des places internationales, le lingot d'or atteint mardi, 98 200 F, rue Vivienne, pour régresser aux alentours de 95 000 F en fin de semaine, ce qui lui permet de retrouver ses cours de septembre 1981, même si, à de tels niveaux, le prix du métal est encore inférieur de 10 % à celui pratiqué sur la place de Londres.

De toute façon, l'or est encore loin d'avoir rejoint ses cours records et le napoléon, qui s'est négocié cette semaine aux alentours de 660 à 670 F, a encore du chemin à parcourir pour rattraper les 1 130 F atteint au début de l'année 1980. Qui plus est, la suppression de l'anonymat depuis le 1er octobre dernier a fortement réduit le volume des ordres, et il suffit souvent d'une quantité minimale pour faire varier les cours, constatent, une fois de plus, les spécialistes.

La situation est d'ailleurs identique sur les actions françaises, et les fluctuations s'effectuent la plupart du temps au gré de l'humeur des « gendarmes », qui se contentent de procéder aux ajustements nécessaires à l'équilibre de leur portefeuille en attendant des jours meilleurs. Quelques valeurs se sont tout de même distinguées, telles Penarroya et Imétal (les mines métalliques par sympathie avec l'or), Maisons Phénix, tandis qu'Institut Mérieux subissait un accès de faiblesse.

Outre les emprunts indexés sur l'or (4 1/2 % 1973 et 7 % 1973), les grands gagnants de la semaine ont naturellement été les mines d'or, où les gains ont avoisiné les 10 % à 15 % dans de nombreux cas. A la fin du mois d'août, indique la banque Louis Dreyfus, dans sa dernière étude consacrée au marché de l'or, le rendement prévisionnel des titres des mines d'or sud-africaines se situait, en moyenne, aux environs de 11 % avec un cours de l'or de 400 dollars l'once. Le métal fin s'est apprécié de quelque 40 % entre son plus bas niveau du mois de juin (296,75 dollars) et son cours à la fin août (420 dollars), ajoute la banque, constatant que ces rendements sont devenus maintenant plus compétitifs avec les taux d'intérêt à court terme pratiqués aux Etats-Unis.

SERGE MARTI.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 3 sept.	Cours 10 sept.
Or fin (kilo en barre) ...	96 000	97 000
– (kilo en lingot) ...	94 750	94 800
Pièce française (20 fr.) .	670	664
Pièce française (10 fr.) .	–	450
Pièce suisse (20 fr.) ...	565	581
Pièce latine (20 fr.)	561	565
● Pièce tunisienne (20 fr.)	570	568
Souverain	670	676
Souverain Elizabeth II ..	722	681
● Demi-souverain	375	340
Pièce de 20 dollars	3 025	3 005
– 10 dollars	1 556	1 550
● – 5 dollars	795	750
– 50 pesos	3 565	3 700
● – 20 marks	590	651
– 10 florins	565	568
● – 5 roubles ...	385	395

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	50 800	98 891 860
Harmony Gold	222 500	22 540 500
Dowe-Mines	197 000 (1)	16 226 275
East Rand	147 600 (1)	15 423 920
Bouygues	23 025 (1)	15 123 525
Driefontein	74 650 (1)	14 649 920
Schlumberger	41 450	12 805 893

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	6 sept.	7 sept.	8 sept.	9 sept.	10 sept.
Terme ...	99904270	181310952	119001819	99687976	115009252
Comptant					
R. et obl.	645567006	1200180368	498607041	720821662	615386635
Actions .	61154398	189038677	62361358	104540274	89390189
Total	806625674	1570529997	679970218	925049912	819786076
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)					
Franç. ..	103,4	102,0	101,3	102,4	–
Étrang. ..	115,4	116,0	113,2	114,5	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)					
Tendance	115,1	113,7	112,9	114,2	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	100,1	99,3	98,5	99,1	98,6

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

Au 2-9-1982.

ACTIF		PASSIF	
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	284 939	1) BILLETS EN CIRCULATION ..	172 979
dont :		2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 532
Or	170 554	3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	8 631
Disponibilités à vue à l'étranger	28 896	4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	50 113
ECU	52 229	dont :	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 258	Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	30 302
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR .	5 094	5) ECU A LIVRER AU FECOM ...	50 048
dont :		6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	193 334
Concours au Trésor public ...	»	7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 286
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	169 722	8) DIVERS	8 715
dont :			
Effets escomptés	80 397		
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	49 277		
5) DIVERS	7 587		
Total	498 622	Total	498 622

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Quatre séances seulement cette semaine, Wall Street ayant chômé lundi 6 septembre à l'occasion du Labor Day. Mais quatre séances marquées par un très net retour à la prudence. Après l'euphorie déclenchée ces dernières semaines par la désescalade du loyer de l'argent, des ventes bénéficiaires se sont produites dans un marché, d'autre part beaucoup plus calme, et vendredi, l'indice des industrielles s'établissait à 906,82, soit à 18,30 points en dessous de son niveau du 3 septembre dernier.

La menace que l'endettement des pays d'Amérique latine fait peser sur le système bancaire international, menace mise en lumière par la réunion du F.M.I. à Toronto, le coup d'arrêt à la baisse observé sur le front des taux d'intérêt, les prévisions sur une « explosion » de la masse monétaire pour la semaine achevée le 8 septembre (les statistiques seront publiées le 17 septembre prochain) : autant de facteurs qui ont contribué à tempérer l'ardeur des opérateurs, incitant même nombre d'entre eux à procéder à des dégagements de précaution. Une partie des bénéfices retirés a toutefois été réinvesti sur des valeurs moins en vue que les Blue Chips, l'intérêt se concentrant surtout sur les titres d'entreprises objet d'OPA. Ces transferts, toutefois, n'ont eu aucun effet sur le Dow, les actions recherchées n'entrant pas dans le calcul de cet indice.

L'activité a diminué et 291,09 millions de titres ont changé de main contre 431 millions.

	Cours 3 sept.	Cours 10 sept.
Alcoa	29	28 7/8
A.T.T.	56 1/2	54 7/8
Boeing	23 3/4	22 1/2
Chase Man. Bank ..	35 3/8	35 1/2
Du Pont de Nem ..	36	35 3/4
Eastman Kodak ...	85 1/8	82 5/8
Exxon	28 7/8	29 3/8
Ford	28 3/4	26 3/8
General Electric ...	78 1/8	74 3/8
General Foods	39 7/8	37 1/8
General Motors ...	48 7/8	47 7/8
Goodyear	26 3/4	25 5/8
I.B.M.	72 1/4	71 3/8
I.T.T.	27 1/4	27
Mobil Oil	25	25 1/4
Pfizer	62	63 3/8
Schlumberger	38 3/4	36 3/8
Texaco	29 5/8	29 7/8
U.A.L. Inc.	21 1/8	21 5/8
Union Carbide	48 5/8	50
U.S. Steel	20 1/2	19 1/4
Westinghouse	31 1/4	32 1/2
Xerox Corp	32 1/4	34 3/8

LONDRES

Repli

Le fait saillant de la semaine a été la nouvelle hausse des mines sud-africaines, parvenues le 7 septembre à leur plus haut niveau depuis dix-huit mois, en liaison avec le « boom » de l'or. A la veille du week-end, ces dernières devaient reperdre et même au-delà leurs gains initiaux sur la rechute du métal jaune. Les valeurs industrielles, en revanche, ont reperdu toute l'avance acquise entre le 30 août et le 3 septembre. Comme partout, les opérateurs s'interrogent sur l'évolution des taux d'intérêt et appréhendent les retombées de l'insolvabilité des pays d'Amérique latine.

Indices « F.T. » du 10 septembre : industrielles, 574,6 (contre 596,2) ; mines d'or, 347,7 (après 372,8) contre 359,6 ; fonds d'Etat, 77,56 (contre 78,87).

	Cours 3 sept.	Cours 10 sept.
Bowater	210	201
Brit. Petroleum	308	302
Charter	190	188
Courtaulds	73	68
De Beers (*)	4,80	5
Free State Geduld*	30 7/8	31 7/8
Gt. Univ. Stores ...	540	551
Imp. Chemical	290	298
Shell	424	438
Vickers	148	140
War Loan	33 3/4	33 1/2

(*) En dollars

FRANCFORT

Repli en fin de semaine

Le conflit opposant le gouvernement allemand et les grandes banques sur l'ordre de priorité à donner aux prêts garantis et non garantis accordés à A.E.G. a quelque peu perturbé le marché initialement bien disposé. Les valeurs bancaires, en particulier, se sont alourdies.

Indice de la Commerzbank du 3 septembre : 674,4, contre 677,2.

	Cours 3 sept.	Cours 10 sept.
A.E.G.	30,90	29,30
B.A.S.F.	112,40	109,90
Bayer	109,20	108,80
Commerzbank	116,10	113,20
Hoechst	106,30	105,20
Mannesmann	133,50	132,20
Siemens	228,40	236
Volkswagen	132,30	130,50

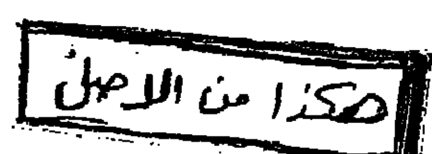
TOKYO

Baisse

Le recul de Wall Street et la faiblesse du yen contre le dollar ont provoqué un mouvement de repli à peu près ininterrompu.

Samedi, l'indice Nikkei Dow Jones s'inscrivait à 7 027,38 (contre 7 209,99 le 4 septembre) et l'indice général à 530,50 (contre 539,17).

	Cours 3 sept.	Cours 10 sept.
Akaï	290	278
Bridgestone	440	446
Canon	895	860
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	758	738
Matsushita Electric	1 170	1 120
Mitsubishi Heavy ..	182	178
Sony Corp	3 550	3 350
Toyota Motors	970	874



LEURS

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

LONDRES

FRANCFORT

TOKYO

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Les banques internationales victimes de la crise financière

Les investisseurs internationaux, en quête de placements sûrs, se ruent sur les euro-émissions offertes par les grandes sociétés industrielles américaines, dont la solvabilité est à l'abri de tout soupçon. En revanche, ils se détournent résolument des emprunts euro-obligataires lancés par les banques parce que celles-ci sont présentement mises à mal par les difficultés financières éprouvées par le Mexique, l'Amérique latine dans son ensemble et de nombreux autres pays à travers le monde.

La Banque nationale de Paris (B.N.P.) est le premier des établissements français à subir les effets de cet ostracisme. Parce que, à tort ou à raison, elle est considérée par les banques françaises comme ayant les en-cours mexicains les plus lourds, la B.N.P. s'est trouvée immédiatement dans la ligne de mire des euro-prêteurs. En d'autres temps, la B.N.P., qui a lancé mardi un emprunt euro-obligataire de 150 millions de dollars, n'aurait eu – et elle l'a amplement prouvé dans un passé encore récent – aucune difficulté à le placer. Il en va cette fois-ci autrement. L'euro-émission B.N.P., offerte au moment même où le F.M.I. tenait ses assises annuelles à Toronto et dont la crise mexicaine faisait la une de tous les journaux du monde, s'est, d'emblée, heurtée à la double réserve qui, maintenant, accueille les banques désireuses de lever des euro-capitaux et frappe la signature française. Les 150 millions de dollars d'euro-obligations d'une durée de sept ans de la B.N.P. ont été offerts au pair avec un coupon annuel de 13,50 %. Elles se sont immédiatement trouvées affectées d'une décote de plus de 200 points de base sur le marché gris qui est celui qui s'instaure pendant la période de souscription d'un euro-emprunt. Vendredi, elles se traitaient à 97,25-97,75. La toute récente émission de la Compagnie financière de Paribas qui, elle aussi, enregistre une décote assez semblable puisqu'elle se traitait à 97,75-98 sur le marché secondaire, confirme la réticence actuelle à l'égard de tout papier bancaire et de tout ce qui est français.

Dans le même temps, I.B.M., qui est venu initialement proposer au pair 150 millions de dollars d'obligations à dix ans avec un coupon annuel de seulement 12,25 %, a immédiatement bénéficié d'un énorme succès et a pu, en l'espace de quelques heures, augmenter son euro-émission de 50 millions pour la porter à 200 millions de dollars. Par la suite, les euro-obligations I.B.M. se sont négociées à 99,625-99,75, confirmant l'enthousiasme de la souscription publique.

La Banque mondiale qui, entre-temps, avait de son côté lancé un euro-emprunt de 250 millions de dollars sur cinq ans, a aussi pu rapidement en accroître le montant à 300 millions, alors que les « notes » offertes à 99,75 avec un coupon annuel de 13,25 ne procurent qu'un rapport légèrement supérieur à 13,30 % par an. Sur le marché gris, on les trouvait en fin de semaine à 98,625-98,875.

Pour terminer la semaine en beauté, Coca Cola a lancé vendredi matin, à un prix de 99,50, une euro-émission de 100 millions de dollars d'une durée de sept ans, dont l'audace (un coupon annuel de seulement 11,75 %) a coupé le souffle à l'ensemble du marché. Malgré l'effritement des cours sur le marché secondaire des euro-obligations qui, le même jour, a reflété le repli enregistré le veille à New-York, l'offre de Coca Cola a été bien accueillie.

Mis en appétit, *General Electric* lève 100 millions de dollars à sept ans, 99,50 % et 12 %.

Vendredi soir enfin, *Reynolds*, le fabricant américain de tabac et de cigarettes, entrait à son tour dans l'arène avec une euro-émission de 100 millions de dollars, d'une durée de sept ans, et sur la base d'un coupon annuel de 12,75 %.

On retrouve dans presque tous les autres secteurs du marché international des capitaux ce qui caractérise les euro-émissions libellées en dollars. Celles qui voient le jour en deutschemarks et qui émanent des grandes sociétés industrielles des États-Unis, bénéficient d'un mouvement de faveur et peuvent lever tout l'argent qu'elles désirent, à des conditions nettement plus avantageuses que les autres. Il suffit d'observer ce qui vient d'arriver à l'euro-émission d'une durée de dix ans et d'un montant de 100 millions de deutschemarks de la MacDonald Corporation, pour voir ce fait confirmé. Lancé jeudi soir, l'emprunt MacDonald était déjà très largement couvert, avant même sa mise en souscription, malgré un prix au pair et un coupon maigrichon de 8,25 % par an.

La dernière émission de la Nouvelle-Zélande qui, avec l'Australie, est considérée comme l'un des rares pays au monde jouissant d'une solvabilité à toute épreuve, et qui, deux jours plus tôt, s'était présentée sur le même marché avec 150 millions de deutschemarks d'euro-obligations d'une durée de sept ans, dotées également d'un coupon annuel de 8,25 %, a connu un énorme succès et l'emprunt s'est trouvé rapidement négocié avec une prime de 0,25 %. A titre de comparaison, c'est un coupon de 8,875 % que l'E.D.F. a dû payer pour lever 100 millions de deutschemarks sur dix ans. Encore plus défavorisée, la Banque africaine de développement va devoir passer sous les Fourches Caudines d'un coupon de 9,75 % lorsqu'elle va, mardi prochain, tenter de drainer 100 millions de deutschemarks par le truchement d'une euro-émission d'une durée de six ans. L'écart va donc croissant entre les conditions accordées aux débiteurs dont le crédit conserve l'estime des investisseurs et les autres emprunteurs de moindre envergure.

Pour échapper à cette contrainte, le *Gaz de France* a été astucieux. Il a choisi, sous la garantie de la République française, d'emprunter en ECU parce que, dans ce cas, c'est l'unité composite de la Communauté européenne que les investisseurs souscrivent et non pas tant à un emprunteur donné. De plus, l'euro-émission G.D.F. se présente sous une forme très imaginative qui n'avait encore jamais été proposée sur le marché de l'ECU. L'emprunt qui totalise 100 millions est en deux parties distinctes. La première, de 50 millions d'ECU, est une euro-émission à taux fixe classique dont la durée est de sept ans. Elle est offerte à un prix de 99 avec un coupon annuel de 13 %. La seconde, d'un montant d'également 50 millions d'ECU et d'une durée aussi de sept ans, est à taux variable et présente la caractéristique d'être échangeable pendant les dix-huit premiers mois contre des euro-obligations à taux fixe identique à celle de la première partie, c'est-à-dire venant à échéance en 1989 avec un coupon de 13 % par an. Les obligations à taux variable porteront pour leur part un intérêt payable trimestriellement, qui sera l'addition d'une marge de 0,25 % au taux interbancaire offerte sur les sur les dépôts en ECU à trois mois. Les obligations à taux fixe sont recherché par le « dentiste belge », toujours à l'affût d'éviter tant le fisc que la devise de son pays en qui il a une confiance limitée. La partie à taux variable fait la joie des banques du *Benelux* parce que, avec le taux sur les dépôts en ECU à trois mois, oscillant aux alentours de 12,25 %, elles se voient offrir un instrument très souple qui leur permettra, au gré de l'évolution des taux d'intérêt, soit de conserver le papier en l'état si les taux se tendent, soit converties en obligations à taux fixe si les taux d'intérêt baissent au cours des dix-huit mois à venir.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Grande faiblesse du franc

Sur des marchés des changes à nouveau très agités, le dollar a été très recherché, inscrivant notamment, un record à Paris à près de 7,10 F, le système monétaire européen a été soumis à certaines pressions, avec une couronne danoise très menacée, et le franc français, pris d'un nouvel accès de faiblesse, a dû être soutenu par la Banque de France. Quant à l'or, son comportement a été très heurté, le cours de l'once frôlant à deux reprises la barre des 500 dollars pour revenir, en fin de semaine, un peu au-dessous du niveau de la semaine précédente (448 dollars contre 455 dollars).

Décidément, le dollar a le vent en poupe : il monte dans tous les cas de figure, soupire M. Jacques Delors, que les nouvelles soient bonnes par les Etats-Unis (amorce d'une reprise de l'économie) ou mauvaises (gonflement du déficit budgétaire et de la masse monétaire, arrêt de la baisse des taux). Il est vrai qu'en ce dernier cas, on retrouve la vieille corrélation entre la hausse des taux américains et la fermeté du dollar. Cette semaine, outre la légère remontée du loyer de l'argent outre-Atlantique (voir ci-dessous), les inquiétudes sur la situation financière de certains pays, notamment d'Amérique du Sud ait joué en faveur du « billet vert ». Tout lui a été bon. A la veille du week-end, le dollar atteignait un nouveau niveau historique à près de 7,10 F, dépassant 2,50 DM à Francfort et 262 yens à Tokyo, ceci malgré les interventions des banques centrales, notamment la Bundesbank.

En Europe, la couronne danoise a été sous pression toute la semaine sur la rumeur d'une dévaluation prochaine, et est tombée en queue du système monétaire européen. La Banque nationale du Danemark a été contrainte de soutenir massivement sa monnaie et de prendre des mesures restrictives pour freiner les achats de devises étrangères, suspendant, notamment, les lignes de crédits accordées automatiquement aux banques. Le nouveau gouvernement s'est empressé de démentir toute dévaluation de la monnaie, « qui ne fait partie de leur programme ». Les milieux financiers restent sceptiques, estimant qu'il faudra, tôt ou tard, dévaluer : le crédit du Danemark à l'étranger est entamé, notamment en Allemagne fédérale, où les banques ne souhaitent pas détenir davantage de « papier » danois en portefeuille, ce qui a obligé, cet été, la Banque hypothécaire du Danemark, institution d'Etat, à renoncer à émettre un emprunt sur le marché d'outre-Rhin. En outre, la firme américaine d'évaluation Standard and Poors vient de rétrograder le Danemark, précédemment classé 3 A (la meilleure cote), pour le ramener provisoirement à 2 A, et le mettre en observation.

Toutes ces agitations monétaires n'ont pas favorisé le franc, qui a été victime d'un nouvel accès de faiblesse. A Paris, le mark et le florin ont battu tous leurs records, et la *Banque de France* a dû, pratiquement toute la semaine, intervenir pour défendre sa monnaie. A la veille du week-end, notamment, dans une atmosphère assez nerveuse, et sur des rumeurs incontrôlées d'« ajustement monétaire », en liaison avec une dévaluation possible de la couronne danoise, elle a consacrée des sommes assez importantes pour empêcher le cours du mark de dépasser 2,83 F, au voisinage de son cours pivot de 2,8339 F, à mi-chemin entre le plancher de 2,7709 F et le plafond de 2,8985 F et considéré comme un seuil « sensible », dont le dépassement serait très mal interprété à l'étranger. La Banque a dépensé, vendredi ouvertement et publiquement, plus de 800 milliards de francs à la cotation officielle en Bourse pour le seul mark, sans compter ses interventions sur le dollar à Paris, sur les places européennes, notamment jeudi et vendredi, et à New York par banque commerciale interposée.

Défiance persistante

Ce nouvel accès de faiblesse du franc ne laisse pas de préoccuper les *autorités monétaires et le gouvernement*. Notre monnaie, trois mois après sa dévaluation de juin, se trouve à nouveau sous pression, et ceci depuis le milieu d'août. Le plus grave est que l'on n'assite pas à des attaques en règle d'une spéculation déchaînée mais à des ventes continues, due à une défiance persistante des milieux financiers internationaux. Cette fois-ci, ils ne mettent pas en cause l'inflation française, en voie de réduction, mais le déficit croissant de la balance commerciale, qui pourrait atteindre 100 milliards de francs contre 60 milliards en 1981 et celui de la balance des paiements courants, qui pourrait doubler, passant de 40 à 85 milliards de francs. Ils relèvent le gonflement rapide des emprunts à l'étranger (50 milliards de francs à fin août 1982 contre 40 milliards de francs pour toute l'année 1981), et l'augmentation non moins rapide de la dette extérieure cumulée, le rythme d'augmentation faisant davantage problème que le montant de la dette lui-même, jugé encore « raisonnable ».

A vrai dire, ce montant, pondéré de celui des créances de la France sur l'étranger, est devenu, apparemment, un secret d'Etat. Il semble que ce soit la même chose pour les réserves de devises de la Banque de France, où tout le monde a reçu des consignes expresses de silence pour éviter les fuites. Certes le bilan de la Banque est toujours exact, mais pas toujours complet, et les rumeurs les plus diverses circulent sur l'ampleur des sorties de devises depuis la mi-août (2 milliards de dollars, 14 milliards de francs, avance-t-on) et sur le niveau réel des réserves.

Les milieux financiers ont cru déceler un flottement, et même un certain désarroi au niveai des activités monétaires, où l'on se demande pendant combien de temps il faudra consacrer des devises à la défense du franc. Rue de Rivoli, on se montre serein, estimant que dans toute cette agitation, il faut « tenir », pour attendre que les mesures de rigueur prises en juin dernier exercent leurs effets, et que la balance commerciale s'améliore. A l'étranger, où l'opinion des opérateurs fait la loi, qu'on ne veuille ou non, avec ou sans « complot », on estime que le franc surmonte sa « tempête » actuelle mais qu'une troisième dévaluation devra avoir lieu, et plutôt que prévu, c'est en particulier l'avis de la banque britannique Lloyds. Le franc va donc connaître encore une période difficile, et le gouvernement devra, peut-être, demander des concours à ses partenaires du S.M.E., notamment l'Allemagne fédérale : une sortie de la France du S.M.E., plusieurs fois évoquée et chaque fois démentie, se traduirait, en effet, par une dévaluation « sauvage » peu souhaitée outre-Rhin.

En tout état de cause, la tenue de notre monnaie risque d'ajouter des soucis supplémentaires à ceux, déjà nombreux, du gouvernement.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 6 AU 10 Septembre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,7115	–	14,0944	46,6853	39,9201	2,0768	36,3901	0,0709
	1,7330	–	14,3472	47,7326	40,4858	2,1097	36,9208	0,0717
Paris	12,1430	7,0950	–	331,23	283,23	14,7352	258,18	5,0319
	12,0790	6,9700	–	332,69	282,18	14,7046	257,33	5,0000
Zurich	3,6660	2,1420	30,1905	–	85,5089	4,4485	77,9475	1,5191
	3,6306	2,0950	30,0580	–	84,8178	4,4198	77,3490	1,5028
Francfort	4,2873	2,5050	35,3069	116,94	–	5,2024	91,1572	1,7765
	4,2805	2,4700	35,4383	117,89	–	5,2109	91,1943	1,7718
Bruxelles	82,4087	48,15	6,7864	22,4789	19,2215	–	17,5218	3,4148
	82,1442	47,40	6,8085	22,6252	19,1902	–	17,5004	3,4082
Amsterdam	4,7032	2,7480	38,7326	128,29	109,70	5,7071	–	1,9489
	4,6938	2,7085	38,8686	129,28	109,65	5,7141	–	1,9429
Milan	2413,21	1410	198,73	658,26	562,87	29,2834	513,10	–
	2415,80	1394,00	200,	665,39	564,37	29,4092	514,67	–
Tokyo	440,52	262,65	37,0192	122,61	104,85	5,4548	95,5786	0,1862
	445,38	257	38,9105	122,67	104,04	5,4219	94,8864	0,1843

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 10 septembre, 2,7013 F contre 2,7120 F le vendredi 3 septembre.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

10 septembre 1982

LIRE ITALIENNE
LIVRE IRLANDAISE
FLORIN NÉERLANDAIS
FRANC BELGE
FRANC FRANÇAIS
MARK ALLEMAND
COURONNE DANOISE
%
0
-0,50
-1,00
-1,50
-2,00
-2,50
-3,00
-3,50
-4,00
-4,50
Plafond
Plancher

*Système monétaire européen

Les matières premières

Nouvelle baisse du sucre Hausse de l'argent

L'or, et dans une moindre mesure les autres métaux précieux, ont continué à jouer le rôle de vedettes. Mais, à l'inverse de la semaine précédente, les retombées bénéfiques sur les autres matières ont été fort limitées.

Les perspectives d'une reprise de l'activité économique sont, en effet, encore trop lointaines pour apporter un quelconque stimulant. La demande des métaux et du caoutchouc, ne manifeste encore aucun signe d'amélioration.

MÉTAUX. – Toujours stimulés par le retour en grâce de l'or, les cours de l'argent ont poursuivi leur progression à Londres.

Repli des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Plusieurs producteurs américains de métal raffiné ont même dû annuler une augmentation de deux cents par livre du prix de leur métal. Malgré les mesures malthusiennes déjà prises sous forme de fermeture d'unités de production notamment, le réveil du marché se fait attendre.

La hausse de l'étain se poursuit, mais, à un rythme plus modéré, les cours se rapprochent néanmoins progressivement de leurs niveaux élevés de février dernier. Une grève dans les mines boliviennes, l'influence, plus sensible, des restrictions imposées aux exportations et les achats de soutien suivis effectués par le directeur du stock régulateur expliquent cette bonne tenue des cours. En juin, dernières statistiques connues, les exportations malaises sont tombées à 2 546 tonnes, en diminution de 1 441 tonnes par rapport à celles du mois correspondant de 1981.

Peu de variations des cours du zinc à Londres. Les pertes de production provoquées par l'arrêt momentané de l'activité d'une usine en Grande-Bretagne ont exercé peu d'influence. Le relèvement des prix aux États-Unis entraînera-t-il une augmentation du prix producteur européen fixé à 800 dollars la tonne ? Les négociants en doutent, car toute hausse de prix, pour ne pas être remise en cause, reste subordonnée à une nette amélioration de l'utilisation de métal.

A Londres, les cours du nickel sont revenus à leur niveau le plus bas depuis quatre ans. Les capacités de production ne sont utilisées qu'à 50 %.

DENRÉES. – Sur le marché du sucre, c'est la débâcle, les cours s'enfoncent de plus en plus bas. La perspective d'une production européenne sensiblement supérieure aux dernières prévisions – la teneur en sucre est la plus élevée depuis une décennie – déprime le marché.

Avance des cours du café. L'éventualité d'un accord sur une réduction des quotas d'exportation pour la saison 1982-1983, commencée le 1er septembre dernier, constitue un facteur favorable pour le marché.

CÉRÉALES. – Les cours du blé se sont repliés sur le marché aux grains de Chicago. La récolte canadienne serait supérieure d'au moins 10 % à la précédente, ce qui s'ajoutera à une production importante, déjà prévue, et atteignant un niveau record.

LES COURS DU 10 SEPTEMBRE 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 838 (846) : à trois mois, 853,50 (870) ; étain comptant, 7 610 (7 545) ; à trois mois, 7 545 (7 480) ; plomb, 302,50 (306) ; zinc, 437 (436,50) ; aluminium, 564 (566) ; nickel, 2 580 (2 700) ; argent (en pence par once troy), 525 (506,90). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 63,40 (64,50) ; argent (en dollars par once), 8,90 (8,72) ; platine (en dollars par once), 368,40 (360) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (55,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (330-345). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 31,21 (29,85).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 63,75 (65,90) ; décembre 65,73 (67,90). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 370 (362) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (240). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, inch. (43,70).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 50-51,25 (51,30-51,60). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 204,50-205 (199-199,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 1 538 1 565) ; mars, 1 595 (1 615) ; sucre, octobre, 6,31 (6,72) ; mars, 7,56 (8,01) ; café, décembre, 131,11 (127) ; mars, 122,12 (118,25). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, octobre, 95,50 (100,20) ; janvier, 105 (108) ; café, novembre, 1 288 (1 265) ; janvier, 1 176 (1 137) ; cacao, décembre, 973 (977) ; mars, 1 004 (1 007). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 198 (1 172)) ; mars, 1 250 (1 120) ; café, novembre, 1 570 (1 525) ; janvier, 1 480 (1 410) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 1 280 (1 380) ; décembre, 1 378 (1 395) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), octobre, 156,10 (160,10) ; décembre, 161,10 (164,70). – **Londres** (en livres par tonne), octobre, 119 (122,70) ; décembre, 120,90 (123,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 350 1/2 (361 3/4) ; mars, 370 1/4 (380 1/2) ; maïs, décembre, 220 3/4 (232 1/4) ; mars, 236 1/4 (247 1/2).

INDICES. – Moody's, 1 015,60 (1 009,30) ; Reuter, 1 521,30 (1 529,50).

Marché monétaire et obligataire

Coup d'arrêt à la baisse

Pour diverses raisons, la baisse des taux d'intérêt, amorcée dans le monde depuis la deuxième quinzaine d'août, paraît se ralentir, sinon s'arrêter. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale surveille de près la croissance de la masse monétaire, en gonflement de 1,4 milliard de dollars pour la semaine au 25 août, et de 900 millions de dollars pour la semaine au 1er septembre.

Ce dernier chiffre a constitué une heureuse surprise pour le marché, qui redoute les conséquences d'une expansion trop rapide (durcissement des contraintes officielles et remontée des taux) et avait pronostiqué, un moment, 6 milliards de dollars d'augmentation.

Les craintes, maintenant, se manifestent pour la semaine se terminant le 8 septembre, un gonflement de 3 à 10 milliards de dollars étant attendu en raison des versements de la Sécurité sociale. En tout état de cause, le loyer de l'argent entre banques (Federal Funds), qui était tombé au-dessous de 10 %, est repassé au-dessus de ce niveau, l'eurodollar à six mois reprenant 1/2 % en fin de semaine, à 12 %. La plupart des experts n'en prévoient pas moins une poursuite ultérieure de la détente.

En Europe, la Banque nationale de Belgique a diminué son taux d'escompte pour la troisième fois en cinq semaines, le fixant à 12 1/2 % contre 13 %. Mais, en raison de la nouvelle hausse du dollar et de la faiblesse du deutschemark, la Banque fédérale d'Allemagne n'a pris aucune nouvelle initiative. Cela a également été le cas pour la Banque de France, aux prises avec l'obligation de défendre à nouveau le franc, et qui s'est bornée à alimenter le marché au taux inchangé de 14 %, une légère tension se manifestant sur l'échéance à un mois (14 1/4 %), le loyer de l'argent au jour le jour se maintenant à 14 1/8 %.

Sur le marché obligataire, les souscripteurs « digèrent » l'emprunt d'Etat de 10 milliards de francs, lancé officiellement le 14 septembre prochain, mais virtuellement « préplacé », sans enthousiasme ni difficulté. Aucune autre émission n'est prévue pour la semaine prochaine. Par ailleurs, le Trésor lance une nouvelle formule d'emprunt, à mi-chemin entre les bons du Trésor et les obligations : les obligations renouvelables, d'une durée de cinq à huit ans, avec une « fenêtre », non pas de remboursement au gré de l'émetteur ou du souscripteur, comme pour les emprunts actuels, mais d'échange contre un nouveau titre, avec un nouveau taux, au gré du seul souscripteur, et une nouvelle durée (voir d'autre part). Inspiré des recommandations du rapport Dautresme, cette formule revient, en fait, à permettre au souscripteur de profiter de meilleures conditions de taux si l'occasion s'en présente avant le remboursement. Par ailleurs, les émissions seraient successives, à l'exemple des emprunts britanniques « TAP », pour éviter les à-coups des grands emprunts d'Etat.

Il semble qu'une série de réformes et de produits nouveaux soient prochainement rendus publics dans le domaine des obligations. Aussi le fameux « abonnement », qui permet aux clients des agents de change de faire effectuer toutes leurs transactions sur les obligations de moins de sept ans pour une forfait annuel de courtage égal à 10 000 F, pourrait être relevé, par application d'un coefficient multiplicateur, en fonction de la durée résiduelle des titres.

Sur le marché secondaire, en raison de la situation monétaire, les rendements ne peuvent que rester stables : 15,34 % contre 15,30 %, pour les emprunts d'Etat à moins de sept ans, et 15,91 % contre 15,92 % pour le secteur public, selon les indices Paribas. Simplement, le rendement des emprunts d'Etat à plus de sept ans, qui, la semaine dernière, était passé de 15,20 % à 15,59 % après l'annonce du lancement de l'emprunt du Trésor 15,75 %, est revenu à 15,38 %.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Quatre policiers inculpés après le drame de la rue Rossini

Après la fusillade de la rue Rossini, le 9 septembre — un mort et trois blessés — le parquet de Paris a ouvert, vendredi 10, une information pour « coups et blessures volontaires par agent de la force publique, ayant entraîné la mort sans intention de la donner », et pour « coups et blessures volontaires avec arme par agent de la force publique ».

Inculpés, les gardiens de la paix André Davy, trente-quatre ans, Raymond Legrand, trente-deux ans, Alain Perrinel, vingt-neuf ans et Raymond Stamens, trente-quatre ans, ont été laissés en liberté et placés sous contrôle judiciaire.

Les contradictions du rapport des auteurs de la fusillade

Légitime défense ou non ? Telle est l'alternative que devra clarifier l'instruction confiée à Mme Françoise Canivet-Beuzit. Dans l'attente de l'audition des trois jeunes occupants rescapés de la voiture, encore hospitalisés et, éventuellement, de témoignages d'habitants de la rue Rossini, alertés par la fusillade, le juge d'instruction dispose du rapport établi, le jeudi 9 septembre, par les quatre policiers de l'Unité mobile de sécurité de nuit (U.M.S.N.) du deuxième district.

Cette version des faits, qui accrédite la thèse d'une « *tentative d'homicide volontaire sur un agent de la force publique en uniforme, afin de se soustraire aux vérifications* », semble émaillée de contradictions. Le rapport établi par l'équipage de la TV 224 — code du véhicule « Pie », en patrouille sur les 1er, 2e, 9e et 18e arrondissements de Paris — permet déjà d'exclure la première thèse officieusement avancée d'un « barrage » forcé par la Renault R 30, immatriculée 595 CWV 75.

En fait, les policiers affirment avoir été intrigués, boulevard Montmartre, vers 1 h 35, par ce véhicule qui « *circule à vive allure et effectue un slalom dans le flot de la circulation* ». Et c'est parce qu'il grille un feu rouge à l'angle du boulevard Haussmann et de la rue Laffitte que les policiers se lancent à sa poursuite. Vient ensuite le récit de la fusillade, qui ne manque pas de surprendre.

La Renault 30 aurait pris la rue Rossini, qui croise la rue Laffitte, et se serait immobilisée face au numéro 30. L'équipage policier aurait mis pied à terre, entourant le véhicule de face, à droite et à gauche. C'est alors que la Renault 30 aurait foncé sur le gardien de la paix Alain Perrinel, qui lui faisait face. Chutant sur le capot, celui-ci aurait néanmoins réussi, alors que la voiture accélérait, à dégager son arme, un revolver Manurhin 357 magnum, et, « *pour préserver sa vie* », aurait d'emblée tiré à trois reprises « *en direction du conducteur* ». Simultanément, alors que leur collègue s'accrochait au capot, les trois autres gardiens de la paix faisaient usage de leur arme, également « *dans le but d'atteindre le conducteur* ». Finalement, Alain Perrinel se dégageait, et les policiers perdaient de vue le véhicule, qui sera retrouvé à 1 h. 57 devant l'hôpital Lariboisière.

A ce récit s'ajoutent quelques contradictions factuelles. Sur le nombre d'occupants de la Renault 30 : le rapport des policiers mentionne trois personnes, alors qu'elles seront quatre à l'arrivée, dont Céline Carré, morte de deux balles dans le dos. Sur la qualité du chef de bord du véhicule de patrouille : Alain Perrinel serait en fait un gardien de la paix faisant fonction de brigadier. Sur l'origine du véhicule des jeunes gens : selon les premières constatations, il apparaît en fait qu'il est maquillé, les numéros de série portés sur la carte grise et inscrits sur le moteur ne correspondant pas, mais rien ne prouve, pour l'instant, que ce sont ses occupants qui l'avaient volé.

Les premiers résultats de l'expertise balistique semblent, d'autre part, démontrer que les policiers ont tiré à quelques mètres de distance et de chaque côté du véhicule. Aucune balle n'a atteint les pneus, l'impact le plus bas ayant été relevé sur le déflecteur arrière droit. De plus, l'un des gardiens, Raymond Stamens, a vidé son chargeur, tirant à six reprises. Les rapports ne font pas mention de blessurres à l'encontre d'Alain Perrinel.

Autant de détails qui, parmi certains policiers, suggèrent une question : ne s'est-il pas agi d'un simple refus d'optempérer, sanctionné par une véritable fusillade ?

EDWY PLENEL.

« COUVERTURE »

« Ce n'est pas une bavure », « le brigadier était en état de légitime défense ». *C'était lui ou eux... Les déclarations de M. Gaston Defferre, moins de vingt-quatre heures après la fusillade de la rue Rossini, n'ont pas manqué de surprendre magistrats et policiers. Par leur précipitation, leur assurance et le peu de cas qu'elles faisaient de l'enquête en cours. D'emblée, sans plus attendre, le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a couvert.*

Or, de cette attitude, M. Defferre avait lui-même livré la philosophie, le 10 octobre 1981, lors d'une remise de décoration à quatre policiers des Bouches-du-Rhône, blessés lors d'une intervention contre un forcené (le Monde *du 13 octobre 1981*). « Le ministre de l'intérieur doit couvrir ses subordonnés (...) quand survient l'accident ou l'incident, *avait-il déclaré*. Je couvrirai les policiers qui, dans l'exercice de leurs fonctions, en appliquant mes instructions, risquent d'être mis en cause personnellement ou professionnellement par suite d'incident ou d'accident. Je les défendrai si cela est nécessaire. »

La surprise n'est donc pas totale. Le ministre de l'intérieur semble avoir été rapidement convaincu que le « premier flic de France » doit épouser l'institution qu'il représente, sans restrictions. Il n'est, cependant, pas sûr que la police y gagne. C'est en effet laisser entendre que la masse de ses fonctionnaires est à l'image des « cow-boys » de la rue Rossini...

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Dans *Libération*, sous le titre « L'enquêteur le plus rapide de la planète », Gilles Millet relève que « *M. Defferre a tout compris en quelques minutes après avoir téléphoné à on ne sait qui* ». « *Si un ministre appartenant à un gouvernement de droite avait tenu de pareils propos*, conclut-il, *ceux qui, aujourd'hui, composent l'actuel gouvernement s'en seraient indignés. M. Defferre n'aurait pas été le dernier. Peut-être aurait-il même demandé — avec raison — la démission du dangereux imprudent...* »

« *M. Defferre soutient que la violence policière de l'autre nuit était légitime*, écrit Dominique Jamet dans *le Quotidien de Paris* sous le titre « Légitime violence », *alors même qu'elle est le fait d'une de ces brigades spécialisées qu'il prétendait dissoudre. Existerait-il donc une nouvelle consigne, un accord démagogique et secret en vertu duquel les policiers seraient autorisés à tirer les premiers sans sommation, et couverts quoi qu'il arrive ? Des jeunes gens, dont il apparaît maintenant qu'ils n'avaient probablement pas volé la voiture à bord de laquelle ils roulaient, doivent-ils être traités comme M. Poniatowski souhaitait qu'on traitât Carlos et comme M. Bonnet fit traiter Mesrine, au grand scandale des socialistes et des juristes d'alors ?* »

« *Qui a dit bavure ?* » se demande *le Matin de Paris*. *La gauche ne serait plus la gauche si elle considérait que la police a pour tâche d'abattre des malfaiteurs (...) plutôt que de tout faire pour les livrer à la justice, et si le ministre de l'intérieur estimait devoir couvrir ses policiers en toutes circonstances et quoi qu'ils aient fait.* »

● *Le Syndicat de la magistrature* (S.M.) « *s'étonne des déclarations hâtives de M. Gaston Defferre sur la légitime défense dans laquelle se seraient trouvés les policiers. (...) Que penser de la liberté d'esprit de l'Inspection générale des Services alors que son supérieur hiérarchique a déjà rendu publique la thèse officielle ?* »

Le S.M. conteste, en outre, « *la politique de couverture systématique désormais adoptée par le ministre de l'intérieur, qui lui a été imposée par la hiérarchie policière* » et « *redoute un blanc-seing donné aux forces de l'ordre, qui peut conduire aux pires excès pour la sécurité des citoyens...* »

Dans un climat de profond scepticisme

LES SOCIALISTES NÉERLANDAIS FONT UNE PREMIÈRE TENTATIVE POUR FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — La reine Beatrix a chargé, vendredi 10 septembre, l'ancien ministre socialiste de l'éducation, M. Jos Van Kemenade, d'examiner les possibilités de former un gouvernement à la lumière des résultats des élections législatives anticipées de mercredi (*le Monde* du 10 septembre), qui ont permis à son parti, le P.v.d.A., de redevenir la première formation politique du pays.

Dans d'autres circonstances, la nomination d'un socialiste favoriserait en principe les chances du P.v.d.A. d'accéder de nouveau à des responsabilités gouvernementales. Mais les résultats de mercredi rendent les observateurs fort sceptiques à cet égard, étant donné que les chrétiens-démocrates du C.D.A. et les libéraux conservateurs du V.V.D. disposent d'une majorité confortable dans la nouvelle Chambre des députés, avec 81 des 150 sièges.

Le P.v.d.A., qui a obtenu 47 sièges, serait donc obligé de conclure un accord avec les chrétiens-démocrates du premier ministre démissionnaire, M. Andries van Agt. Or deux questions majeures opposent les deux partis : la politique économique et sociale, et l'installation éventuelle de 48 missiles de croisière de l'OTAN sur le territoire néerlandais, à laquelle le P.v.d.A. reste inconditionnellement opposé. — R.T.S.

R. T. S.

● *L'Américain Eddie Cheever*, qui courait cette année sous les couleurs de l'écurie Talbot-Ligier, a signé un contrat avec Renault-Sport. Le pilote américain prend ainsi la place de René Arnoux (qui a signé chez Ferrari) dans l'écurie Renault, comme équipier d'Alain Prost.

A B C D E F G

LE DÉNOUEMENT DE LA PRISE D'OTAGES

Les autorités helvétiques veulent que les membres du commando de Berne soient jugés en Suisse

La presse polonaise a longuement traité de l'épilogue de la prise d'otages à l'ambassade de Bonn. Elle affirme que le chef du commando avait naguère espionné des compatriotes pour le compte de la police autrichienne, puis qu'il avait fondé aux Pays-Bas, en 1978 un « comité pour la protection des droits de l'homme en Pologne ».

De son côté, la direction clandestine de Solidarité a « condamné sévèrement » cet « acte de provocation » dans une déclaration datée du 6 septembre, le jour du début de la prise d'otages, mais parvenue seulement vendredi 10 septembre à la presse occidentale à Varsovie. La commission provisoire de coordination estime qu'il s'agit d'une « tentative pour discréditer » Solidarité « aux yeux de l'opinion publique mondiale », qui visait à masquer « l'échec politique enregistré par le système totalitaire le 31 août en Pologne ». Elle « met en garde l'opinion publique contre la possibilité de nouvelles provocations de ce genre ».

De notre correspondant

Berne. — Au lendemain du dénouement de la prise d'otages à l'ambassade de Pologne ses retombées politiques et diplomatiques pèsent déjà sur les relations entre Berne et Varsovie. De premiers tiraillements entre les deux pays étaient apparus durant les tractations entre l'état-major de crise et le commando des assaillants. Maintenant, l'interprétation à donner à cette affaire diffère radicalement dans les deux capitales.

Alors que les autorités helvétiques considèrent cette occupation comme « *un acte essentiellement criminel* », le régime militaire polonais cherche visiblement à l'exploiter à des fins politiques. Il est vrai que la personnalité plus que douteuse du chef du commando laisse le champ libre à toutes les interprétations.

Contrairement à certaines informations en provenance de Varsovie, le département fédéral de justice et police déclarait vendredi soir 10 septembre qu'aucune demande officielle d'extradition n'était parvenue à Berne. Il existe bien un traité d'extradition et d'entraide judiciaire conclu en 1937 entre les deux pays, mais il apparaît peu probable que, le cas échéant, la Suisse donne suite à une requête en ce sens. Jeudi déjà M. Furgler faisait valoir que, la Pologne n'étant pas membre de la Convention européenne antiterroriste, « *les occupants de l'ambassade seront certainement jugés par des tribunaux suisses* ». Une procédure pénale a d'ailleurs été engagée dès vendredi par le procureur de la Confédération.

L'identité des quatre membres du commando, qui seraient tous des ressortissants polonais, est maintenant connue. En plus du principal protagoniste, Florian Kruszyk, il s'agit de Krzysztof Wasilewski, né en 1939, Marek Michalski, né en 1962 et Miroslaw Plewinski, né en 1959. Les autorités helvétiques ont également fait savoir que ces hommes disposaient de quatre pistolets-mitrailleurs de marque Remington, de quatre baïonnettes américaines et de quatre masques à gaz. Autre précision sur le passé de Florian Kruszyk : on a appris à Berne qu'il avait aussi été condamné pour avoir fourni à un fonctionnaire du consulat polonais de Vienne des renseignements sur ses compatriotes réfugiés en Autriche.

Pour les diverses infractions commises, les quatre membres du commando sont passibles de peines allant jusqu'à dix ans de prison. Il appartiendra au gouvernement helvétique de décider s'ils seront déférés à une instance cantonale ou au tribunal fédéral. Ils seront encore mis au bénéfice de l'ancien code pénal beaucoup moins sévère que le nouveau, approuvé par référendum, le 6 juin dernier, et qui entrera en vigueur le 1er octobre.

Le code avait précisément été révisé pour sanctionner plus durement de nouvelles formes de délinquance comme la prise d'otages ou l'enlèvement.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *La Fédération internationale des droits de l'homme*, conformément aux usages internationaux et à la suite de l'appel d'Adam Michnik (*le Monde* du 10 septembre), fait les démarches nécessaires pour pouvoir envoyer des observateurs judiciaires internationaux aux procès des membres du KOR récemment inculpés en Pologne.

Le numéro du « Monde » daté 11 septembre 1982 a été tiré à 515 372 exemplaires.

L'ÉCHEC D'ARIANE

Une défaillance du moteur du 3e étage

La raison de l'échec du cinquième tir d'Ariane est probablement élucidée. Le moteur du troisième étage s'est arrêté après quelques minutes de fonctionnement par suite d'une défaillance de la turbopompe qui l'alimente en oxygène et en hydrogène liquide. La nature précise de cet accident ne devrait plus échapper longtemps aux spécialistes et il y a bon espoir qu'aucune modification importante du moteur ne sera nécessaire. Il résultera cependant de cet accident un report du prochain tir, qui était prévu en novembre prochain. Ce retard ne peut être actuellement évalué mais il va profondément perturber un calendrier de tirs qui était déjà très serré.

Il avait fallu trois mois, après l'échec du deuxième tir d'Ariane, en mai 1980, pour trouver les causes de l'accident. Les choses devraient aller plus vite cette fois-ci : vingt-quatre heures après le tir manqué était publié par l'Agence spatiale européenne (ESA) et le Centre national d'études spatiales (CNES), un premier communiqué identifiant l'organe défaillant. Encore ce laps de temps est-il dû pour l'essentiel, au transport à Kourou (Guyane) des enregistrements de télémesures recueillies à Natal (Brésil). Un rapide examen a ensuite suffi pour que les techniciens incriminent la turbopompe qui alimente le moteur du troisième étage. Il reste à confirmer cette explication, puis à comprendre de manière détaillée quel accident s'est produit dans cette pièce complexe. Mais, pour citer le communiqué « *le volume et la qualité des données disponibles devraient permettre un diagnostic à brève échéance* ».

Qu'a observé la centaine de spécialistes répartis en sept groupes de travail qui ont examiné les informations enregistrées sur les bandes magnétiques — deux cent cinquante paramètres de température, de pression, de position et vitesses des pièces mobiles, de caractéristiques des signaux électriques, etc. mesurés dix fois par seconde ? Six groupes sur sept n'ont rien trouvé d'anormal. Ils ont mis hors de cause le calculateur de bord, la centrale inertielle, le pilotage...

Celui qui étudiait la propulsion du troisième étage a trouvé tous les paramètres normaux jusqu'à H + 9 mn. 21 s. — soit 4 mn. 23 s. après l'allumage du moteur du troisième étage, prévu pour fonctionner un peu plus de neuf minutes. A cet instant, on observe une légère chute de vitesse de la turbine qui alimente les pompes d'alimentation — cette vitesse passe de 61 800 tours par minute à 60 800 tours par minute. Une demi-seconde plus tard, la pression des gaz qui alimentent cette turbine augmente brusquement de 1,8 bar à 5 bars et, en une seconde et demie, la vitesse de la turbine tombe à 21 000 tours par minute. Une seconde encore et la pression des gaz dans la chambre de combustion s'effondre de 32 bars à 8 bars ; puis elle diminue lentement jusqu'à zéro et la propulsion s'arrête. La fusée avait alors une altitude d'environ 200 kilomètres et une vitesse voisine de 7 kilomètres par seconde. Elle va alors retomber et rentrer dans les couches denses de l'atmosphère à quelque mille kilomètres des côtes africaines.

Rupture d'engrenage ?

C'est donc une défaillance de la turbopompe qui paraît être la cause de l'échec du tir. Il s'agit d'un appareil de haute technologie à cause de ses petites dimensions, de la grande puissance fournie et des températures extrêmes qu'il subit : la turbopompe reçoit des liquides cryogéniques, de l'hydrogène liquide (— 250 °C) et de l'oxygène liquide, mais aussi des gaz de combustion dont la température dépasse 700 °C.

L'élément principal est une turbine — 25 cm de hauteur sur 45 cm de diamètre — alimentée par les gaz de combustion et fournissant une puissance de 400 chevaux ; 80 % de cette puissance vont à la pompe d'hydrogène liquide, montée sur le même axe que la turbine, qui envoie dans la chambre de combustion 2,5 kilogrammes d'hydrogène liquide par seconde. Le reste de la puissance met en mouvement, par l'intermédiaire d'engrenages qui réduisent la vitesse à 16 000 tours par minute, la pompe d'oxygène liquide, d'un débit de 11 kg par seconde.

La nature détaillée de la panne n'est pas encore connue. Les caractéristiques relevées font penser à des accidents déjà observés au cours des essais de développement : des ruptures d'engrenages. Mais d'autres causes sont possibles.

C'est ce que vont déterminer les spécialistes du CNES et de la Société européenne de propulsion (SEP), qui construit à Vernon les moteurs d'Ariane. Il est très improbable qu'ils soient conduits à remettre en cause l'architecture de la turbopompe — comme il a fallu revoir celle des injecteurs du premier étage après l'échec du second tir. Une telle révision induirait des retards catastrophiques pour l'avenir commercial du lanceur.

Mais les turbopompes ont donné toute satisfaction lors des trois tirs réussis, et ont accumulé, au cours des divers essais de qualification, plus de 40 000 secondes de fonctionnement. On s'orienterait plutôt — si la cause de l'échec est bien ce que laisse présager le premier examen des télémesures — vers un renforcement des tests que subissent les turbopompes. Actuellement, elles sont soumises à trois essais de 50 secondes, puis après intégration dans l'ensemble moteur, à deux autres essais de 50 secondes et à un essai de qualification de 60 secondes.

La grande question est évidemment de savoir quel retard cet échec va entraîner pour les prochains vols. L'optimisme des responsables ne paraît pas être uniquement de façade. Mais M. Frédéric d'Allest, directeur général du CNES, a reconnu qu'il était actuellement incapable de chiffrer « *en semaines ou en mois* » le retard qui résultera d'un accident qu'il juge « *fâcheux, mais pas anormal dans l'état actuel du programme* ».

MAURICE ARVONNY.

Dans la soirée de vendredi

UNE PANNE TÉLÉPHONIQUE GÉNÉRALE A PRATIQUEMENT COUPÉ L'U.R.S.S. DU MONDE

La quasi-totalité des communications téléphoniques entre l'Union soviétique et l'étranger ont été coupées à partir du vendredi soir 10 septembre, en raison d'une panne générale du central de Moscou. Cette interruption affectait non seulement les pays occidentaux, mais aussi la plupart des pays socialistes, notamment la Pologne et la Tchécoslovaquie. En revanche, les liaisons automatiques ont pu être rétablies dans la soirée avec la Yougoslavie.

Cette coupure du monde extérieur avait tout d'abord fait naître certaines spéculations sur l'état de santé de M. Brejnev ; il semble toutefois qu'elle soit bien, comme l'ont assuré les autorités soviétiques, imputable à une défaillance technique. Celle-ci pourrait notamment s'expliquer par les travaux et manipulations qu'ont dû subir les installations téléphoniques de Moscou depuis que les liaisons automatiques avec l'Occident ont été progressivement supprimées cet été, et remplacées par des liaisons manuelles, de très mauvaise qualité technique.

Ce samedi matin, un rétablissement partiel des communications a eu lieu. Une seule ligne a été affectée aux liaisons avec la France, pour lesquelles, selon la déclaration d'une opératrice, les conversations ne peuvent excéder six minutes.

● *Selon la radio soviétique*, le ministre polonais des affaires étrangères, M. Stefan Olszowski, arrivera le lundi 13 septembre à Moscou. Les Soviétiques, a dit Radio-Moscou, ont la « *certitude* » que cette visite va « *contribuer au renforcement ultérieur de l'amitié et de la coopération multilatérale entre les deux pays.* ».

